

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

Devenir horloger en 1984?

Le métier d'horloger, c'est fichu ! Dans les Montagnes neuchâtoises, on a fermé l'Ecole d'horlogerie du Locle. Celle de Fleurier n'est bientôt plus qu'un souvenir. Ce qui reste est regroupé à l'Ecole technique de La Chaux-de-Fonds où tout cela va mourir de sa belle mort...

Cela, c'est ce que l'on entend parfois. Les histoires sont une chose. La réalité en est une autre.

Car il est loin d'être fichu, ce métier. Le seul et unique problème qui se pose aujourd'hui, tout au contraire, est celui de la relève. Aussi étonnant que cela puisse paraître en effet, on n'arrive déjà plus, à l'heure actuelle, à faire face aux besoins en horlogers qualifiés - officiellement appelés «horlogers-rhabilleurs» - formés sur toutes les faces du métier en horlogerie traditionnelle et électronique. On craint fortement que d'ici cinq à six ans, en raison du vieillissement du personnel, on ne dispose plus d'horlogers de haute qualité en nombre suffisant.

Une telle situation serait éminemment grave pour l'industrie horlogère suisse où l'on se porte de plus en plus vers le haut de gamme. Un secteur de production où les entreprises vont bien et même très bien, mais où seuls entrent en considération des gens hautement qualifiés.

On redoute de se trouver dans une situation analogue à celle que connaissent certains patrons bottiers, souffrant d'un manque chronique de gens capables d'achever des habitements soignés - que même les Japonais commandent chez nous. Ce qui fait que des travailleurs ayant largement passé l'âge de la retraite sont encore en atelier.

Loin d'avoir été démobilisé, l'enseignement du métier d'horloger connaît un renouveau important. A La Chaux-de-Fonds, on lui a rendu - même si c'est dans le cadre de l'Ecole technique, dans des locaux remis à neuf eux aussi - son importance et surtout son indépendance. L'enseignement s'y déroule de telle façon que l'on y atteint des niveaux très élevés, surtout à cause de la grande motivation des élèves. Ce qui n'est pas le cas, avouons-le, dans toutes les écoles.

► Page 2 Roland CARRERA

Timide signe de dégel M. Reagan va rencontrer M. Gromyko

Le président Ronald Reagan va rencontrer le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko, le 28 septembre. Ce sera la première entrevue entre le chef d'Etat américain et un haut dirigeant du Kremlin.

Dans les milieux officiels, on reconnaît que cette rencontre sera certainement interprétée comme une légère détente dans les relations tendues des deux pays.

Mais il n'est pas exclu que l'évènement ne soit restitué dans la perspective des élections américaines.

Selon les milieux autorisés, l'entrevue aura principalement pour but de savoir «où en sont les relations» avec les Soviétiques. On se montrait néanmoins surpris que M. Gromyko ait accepté de s'entretenir avec M. Reagan compte tenu de la politique soviétique actuelle.

M. Gromyko qui se rend aux Etats-Unis pour l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies, s'entreprendra au cours de son séjour avec le secrétaire d'Etat, M. George Shultz le 26 septembre à New York.

M. Reagan prendra lui-même la parole aux Nations Unies le 24 septembre mais il a été décidé que la rencontre aurait lieu à Washington.

Dans le passé, M. Gromyko se rendait presque tous les ans à Washington à l'occasion de visites aux Nations Unies. Sa dernière entrevue avec un président américain remonte à 1979. Il s'agissait alors de Jimmy Carter.

Le chef d'Etat américain a précisé que la première priorité de ces entretiens est de «réduire le niveau des armements et d'améliorer nos relations de travail avec l'Union soviétique».

Le président a souligné que son gouvernement œuvre pour «un monde plus sûr».

Il a contesté les accusations du candidat démocrate à la Maison-Blanche, M. Walter Mondale, selon lesquelles il n'avait pas suffisamment travaillé à l'amélioration des relations avec Moscou.

«Nous n'avons pas éludé les rencontres avec eux», a déclaré M. Reagan.

Pour expliquer le fait qu'il ne rencontrait que tardivement un dirigeant soviétique, M. Reagan a évoqué le fait que la direction du Kremlin a changé à plusieurs reprises de titulaires. «J'ai dû faire face à un problème qu'aucun autre président n'a affronté». (ap)

Dans l'attente d'une éclaircie «Mont-Louis»: où sont les fûts?

Que sont devenus les 30 conteneurs d'hexafluorure d'uranium transportés par le cargo «Mont-Louis»: personne n'était vraiment en mesure de la dire hier tandis que les autorités s'efforçaient de faire preuve d'optimisme.

En effet la tempête qui a continué à faire rage en mer du Nord a empêché les plongeurs de déterminer si les 30 conteneurs se trouvaient toujours dans l'épave du «Mont-Louis», qui s'est brisée en deux la veille sous les coups de boutoir des vagues de six mètres de haut.

Les spécialistes chargés de la récupération des dangereux fûts radioactifs craignent qu'un certain nombre n'aient été emportés par le courant lorsque la coque du cargo français

s'est déchirée. La rupture s'est faite au niveau de l'ouverture qui avait été découpée au chalumeau dans l'espoir de les remonter à la surface.

► Page 2



Malgré la plateforme amenée sur place les opérations de récupération demeurent impossibles. (Bélino AP)



Le double «oui» de Jean Rossel «Le nucléaire doit mourir de sa belle mort»

On ne présente plus le professeur neuchâtois Jean Rossel. Jusqu'à cette année, il était directeur de l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel, où il a enseigné, durant plus de vingt-cinq ans, la physique générale et la physique nucléaire. Parce qu'il fut un des pionniers dans ce dernier domaine, il devint, aussi, un des pionniers des mouvements anti-nucléaires. Professeur honoraire, retraité à 66 ans, Jean Rossel n'est pas impliqué dans les deux initiatives du 23 septembre, alors qu'il fut l'un des trois «pères» de celle de 1979, rejetée de justesse par le peuple. Nous lui avons demandé pourquoi, aujourd'hui comme hier, il continue à professer l'abandon du nucléaire. Il ira, en effet, voter deux fois «oui» aux initiatives anti-atomique et énergétique.

Votre attitude «anti-atomique» est-elle plus politique que scientifique?

J. R. - Je pense qu'elle est scientifique. En 1947, j'étais pour le nucléaire. Mais

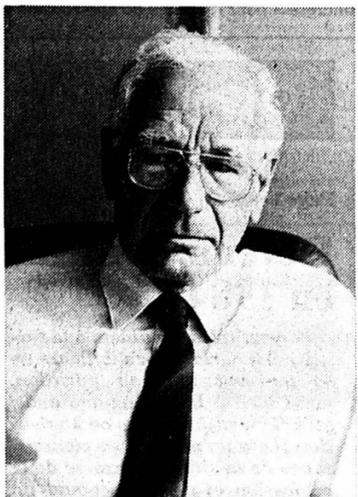
depuis cette époque, aucun des problèmes qui lui sont liés n'a été résolu, malgré les espoirs et les promesses. La sécurité d'une centrale nucléaire n'est pas démontrée. Un risque de fusion du cœur existe, qui pourrait avoir des conséquences comparables aux effets radiatifs d'une bombe atomique. Même remarque pour les déchets. On nous assure qu'une

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

solution est en vue, depuis vingt ans. Mais on cherche en vain! En tant que scientifique, je ne peux pas m'engager dans une science qui n'est pas saine. On a pris une avance dans le temps, par rapport à la connaissance des données fondamentales. La très haute technologie du nucléaire limite aussi ses possibilités de contrôle.

Actuellement, les scientifiques développent des systèmes de stockage des déchets radioactifs qu'ils présentent comme sûrs. Le sont-ils?

J.R. - La tactique consiste à établir des barrières. La première, c'est de vitri-



M. Jean Rossel. (Photo Schneider)



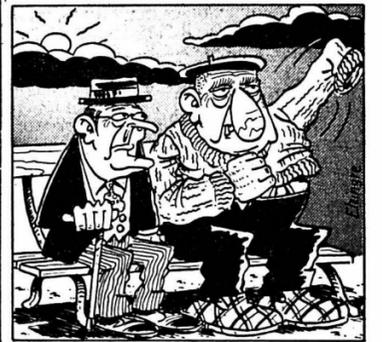
VOTATIONS FÉDÉRALES
22-23 SEPTEMBRE 1984

fier les déchets fortement radioactifs, dans des blocs inattaquables de l'extérieur. Mais sous l'action de l'irradiation et de la chaleur dégagée, le matériau n'est pas nécessairement stable, même s'il paraît acceptable à l'état non mélangé. Les expériences faites jusqu'à maintenant n'ont pu démontrer de façon convaincante la faisabilité de ce procédé.

Les autres barrières sont géologiques. Pour 10 ou 20 ans, les géologues peuvent faire des pronostics. Mais il ne s'agit pas de cela, avec les déchets radioactifs. La seule façon de les éliminer est d'attendre que la radioactivité disparaisse. Il n'est pas possible, scientifiquement, de déterminer ce qui se passera dans 50.000 ans!

En science, il n'existe aucun domaine où l'on a pu faire des prévisions à une telle échéance...

► Page 4



M

météo

Suisse romande et Valais: mis à part quelques passages nuageux le temps sera assez ensoleillé. La limite de zéro degré s'élèvera jusque vers 3200 mètres.

Suisse alémanique, nord et centre des Grisons: le ciel sera encore très nuageux ce soir, avec quelques précipitations.

Sud des Alpes et Engadine: beau temps. Evolution probable pour demain et vendredi: au nord, assez ensoleillé, plus nuageux vendredi. Au sud, ensoleillé.

Mercredi 12 septembre 1984
37e semaine, 256e jour
Fêtes à souhaiter: Apollinaire, Emilien

	Mercredi	Judi
Lever du soleil	7 h. 05	7 h. 07
Coucher du soleil	19 h. 50	19 h. 48
Lever de la lune	20 h. 58	21 h. 15
Coucher de la lune	8 h. 59	10 h. 03
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	749,86 m.	751,07 m.
Lac de Neuchâtel	429,34 m.	429,31 m.

S

sommaire

La nouvelle école
d'horlogerie de
La Chaux-de-Fonds
ECONOMIE Page 8

R

région
2e cahier

Dans le Jura
Faillite:
48 personnes
licenciées
PAGE 15

3e cahier

Essence sans plomb,
catalyseurs, etc.
MAGAZINE Page 25

Le Giron jurassien des clubs
de ski à la veille de la saison
SPORTS Page 29

PRIX DISCOUNT



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél.
(039) 23.00.55

Location-vente
d'appareils ménagers dès

Fr. 30.-

par mois

340

MONDE

E

entre autres

Objectif « détente »

L'automne aussi a ses serpents de mer.

Depuis hier, les représentants des trente-cinq Etats signataires de l'Acte final d'Helsinki sont réunis à Stockholm, pour une nouvelle étape de la Conférence sur les mesures de confiance et de sécurité et sur le désarmement en Europe.

Une course à la détente qui vu l'actuel climat international peine sur les pentes escarpées de la méfiance mutuelle.

Inutile donc d'attendre des miracles de cette réunion qui de toute manière a dès le départ limité ses ambitions au domaine des armes conventionnelles.

Il est vrai que si, comme le souhaitent les neutres et les Occidentaux, la conférence parvenait à déboucher sur des mesures concrètes de surveillance permettant de prévenir des attaques surprises, elle aurait déjà rempli son rôle au-delà des espérances de beaucoup.

Un objectif limité qui pourtant ne sera pas atteint lors de la présente session.

Evoquant il y a deux mois le rendez-vous de Stockholm, le chef de la délégation soviétique, M. Oleg Grinevsky avait d'ailleurs averti: si les chances de succès demeurent à son avis bonnes, on n'en est qu'au début d'un «très, très long processus».

Une note somme toute optimiste dans le climat de tension présent.

Tout comme d'ailleurs la récente rencontre à Washington de M. Grinevsky avec son collègue américain M. James Goodby et l'annonce des prochaines retrouvailles entre MM. Gromyko et Shultz que pourrait couronner une entrevue du ministre soviétique des Affaires étrangères avec le président Reagan.

En fait, tout se passe comme si, les Russes, après avoir en bons joueurs d'échecs évalué toutes les implications de l'actuelle position de guerre froide, en étaient arrivés à la conclusion qu'ils auront bientôt avantage à redynamiser le jeu.

Après que leur adversaire américain aura joué le coup des élections présidentielles.

Roland GRAF

Adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE Des progrès enregistrés à Dublin

Les ministres des Affaires étrangères des dix pays de la CEE, réunis hier à Dublin pour mettre au point leur position commune sur la question de l'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la Communauté, ont fait état de certains progrès dans leurs discussions à propos de l'Espagne.

Mais les pourparlers ne seront pas terminés pour le 30 septembre comme on l'avait souhaité initialement, a-t-on indiqué de source ouest-allemande proche des ministres.

Les ministres des AE, à la demande de leur homologue ouest-allemand Hans-Dietrich Genscher, ont demandé à la commission exécutive de la CEE à Bruxelles et au gouvernement irlandais - actuel président de la Communauté - de proposer de strictes limitations de la production d'huile d'olive et de vin pour empêcher tout excédent coûteux de ces produits une fois que l'Espagne aura adhéré à la Communauté le 1er janvier 1986.

Le Portugal doit également adhérer à la CEE le 1er janvier 1986, mais les négociations sur ce dossier se sont révélées jusqu'à présent plus simples que celles portant sur l'adhésion de l'Espagne.

Les pourparlers sur leur adhésion, actuellement dans une impasse à cause des divergences entre les Dix sur la manière d'intégrer les économies espagnole et portugaise à l'ensemble du système, devaient être achevés pour le 30

septembre, «mais personne n'y croit plus», a-t-on précisé de même source.

Cette date-limite sera en effet difficile à respecter, notamment pour l'Espagne - qui accroîtra de 38% le nombre des agriculteurs européens et de 34% le nombre des terres cultivées.

L'Italie et la Grèce ne sont pas d'accord sur la limitation de la production d'huile d'olive et de vin. Mais, a-t-on ajouté de même source, M. Genscher «a obtenu le plein soutien de ses collègues» au sujet de la limitation de ces produits.

Des responsables ont déclaré qu'ils espéraient que les propositions de la commission soient discutées lors de réunions à Bruxelles la semaine prochaine des ministres des AE et de l'agriculture des Dix. (ap)

Aux îles Canaries Sept morts dans un incendie

Sept personnes ont été tuées et 17 blessées dans un incendie survenu hier matin à la Gomera, petite île de l'archipel espagnol des Canaries, selon un bilan provisoire rapporté mardi soir par la radio nationale espagnole. En début de soirée, on n'était pas en mesure de fournir des précisions sur l'origine du sinistre, qui n'était pas encore totalement maîtrisé.

Parmi les victimes se trouve le gouverneur civil de Tenerife (deuxième île en importance de l'archipel), M. Francisco Alfonso Carrillo, 35 ans, qui s'était rendu sur place pour superviser les travaux des sauveteurs, a précisé la radio. (afp)

Toyota va rappeler 160.000 véhicules défectueux

Le constructeur automobile japonais Toyota Motor Corp. va rappeler quelque 160.000 voitures, dont une grande partie a été exportée, en raison de systèmes hydrauliques défectueux, a annoncé hier le Ministère japonais du transport.

Toyota, qui a informé le ministère de ce défaut, a précisé que le coût de réparation serait entièrement supporté par la firme.

Les 160.000 voitures concernées - 17 modèles différents, notamment la Corolla et la Celica - ont été fabriquées entre juin 1983 et juillet 1984, a précisé le ministère. Environ 90.000 d'entre elles ont été exportées, principalement aux Etats-Unis et au Canada. (afp)

● SEVILLE. - Les GRAPO ont lancé une nouvelle campagne pour réclamer un «impôt révolutionnaire».

Au large de l'île de Kharg Pétrolier touché par un missile Exocet

Mettant fin à deux semaines de trêve dans le Golfe, un missile Exocet de fabrication française tiré par l'aviation irakienne a touché hier un pétrolier géant battant pavillon libérien au sud du terminal pétrolier iranien de l'île de Kharg.

Le «St-Tobias», un pétrolier géant de 250.000 tonnes, qui se rendait au Japon après avoir chargé à Kharg, présentait un trou à tribord.

Selon la compagnie d'assurances londonienne «Llyods», il s'agit du 42e bâtiment endommagé dans le Golfe depuis le début des attaques irakiennes contre les pétroliers ne respectant pas le blocus maritime imposé par Bagdad autour de Kharg, en février dernier.

Le tir d'Exocet a provoqué un incendie à bord du «St-Tobias» mais l'équipage a pu en venir rapidement à bout. Aucun des 32 membres d'équipage, tous de nationalité polonaise, n'a été blessé, a déclaré le capitaine Tadeusz Gapsinski.

A Bagdad, pendant ce temps, le ministre irakien de la culture affirmait que «de graves développements» étaient à attendre «dans les jours à venir concernant le blocus de Karg».

De son côté, le quotidien officiel «Ath-Thaoura» affirmait que le terminal de Kharg serait «totalement détruit» si l'Irak lançait une offensive terrestre anticipée dans la région de Bassorah, à l'extrême-sud de l'Irak. (ap)

Lors d'une messe de béatification à Montréal Jean Paul II s'adresse aux femmes

Le pape Jean Paul II a vivement encouragé le clergé canadien à faire face à la «crise des valeurs» qui s'est emparée du continent nord-américain. Une crise des valeurs qu'il a pu mesurer devant les protestations qu'a suscité sa visite chez de nombreux Canadiens et particulièrement les femmes.

«Plus que jamais, nous devons veiller à ce que la voix du christianisme ait le droit d'être entendue dans ce pays», a déclaré Jean Paul II devant 3000 prêtres, venus de tout le Québec, qui lui avaient réservé un accueil très chaleureux sur le Mont Royal, colline qui domine tout Montréal, dans l'oratoire Saint-Joseph.

Toutefois, cette visite ne satisfait pas tous les Canadiens. Une manifestation de protestation devait être organisée plus tard dans la journée d'hier, par un groupe opposé aux prises de position du Pape en matière de sexualité, contrôle des naissances, avortement. Ce groupe se dénommant «Coalition contre la visite du Pape», qui voulait manifester loin de l'itinéraire du Pape, a précisé qu'il n'était «pas contre la personne du

Pape mais contre certaines de ses positions».

Un groupement féministe, le «Collectif pour la liberté des femmes», a également acheté des placards publicitaires dans la presse pour diffuser un message de protestation contre la position de l'Eglise sur le divorce et l'avortement. 1200 femmes ont signé le message et ont «publiquement renoncé à leur affiliation à l'Eglise catholique».

Devant ce concert de protestations, le Pape a fait un geste à l'égard des femmes en laissant entendre qu'elles pourraient jouer un rôle plus grand au sein de l'Eglise.

Au cours d'une messe prononcée devant 250.000 personnes, la plus grande

foule jusqu'à présent de son périple canadien, le Pape a béatifié une nonne canadienne qui vivait au siècle dernier et a adressé l'essentiel de son homélie aux femmes. Le service religieux, a-t-il dit, «peut être différent et évoluer selon les besoins».

(ap)

En France Un motocycliste vaudois se tue

Un motocycliste de nationalité suisse a été tué lundi près de Vitry-le-François (est de la France), en percutant, après avoir dérapé, un camion qui arrivait en sens inverse, a-t-on appris sur place.

M. Roger Cevey (52 ans), demeurant à Pully (VD), se dirigeait vers Vitry-le-François quand, pour une raison indéterminée, sa moto a dérapé et a percuté un camion. M. Cevey a été tué sur le coup. (afp)

Conférence européenne sur le désarmement Nouveau round à Stockholm



A Stockholm, la Conférence sur la sécurité et le désarmement en Europe, a repris ses travaux mardi. Au cours de la séance d'ouverture présidée par l'URSS, le chef de la délégation, M. Oleg Grinevsky, s'en est violemment pris aux Etats-Unis qu'il a accusé d'étendre la course aux armements à l'espace. Le président Ronald Reagan a appelé, lui, l'URSS à répondre favorablement à son offre de négocier des «mesures concrètes» pour un pacte de non-recours à la force.

«Mont-Louis»: où sont les fûts?

Page 1

Hier le fossé entre les deux parties du bateau était de quatre mètres et une importance quantité de mazout s'échappait d'un réservoir de carburant, menaçant les côtes belges d'une mini marée noire.

La situation a été jugée suffisamment grave pour que des cellules de crise soient constituées à Ostende avec des représentants du gouvernement belge, et à Paris au secrétariat d'Etat à la mer.

Les autorités françaises se sont efforcées de tenir un discours rassurant. Pour démontrer que l'hexafluorure d'uranium enfermé dans l'épave du cargo ne risquait pas de provoquer une catastrophe écologique, le commissariat à l'énergie atomique a même organisé une petite expérience devant des journalistes au centre de Saclay.

Là, un ingénieur chimiste, Paul Barberi, a plongé une ampoule d'hexafluorure d'uranium fêlée dans de l'eau afin que chacun puisse observer la réaction chimique. Cette réaction, très lente, n'a rien de catastrophique. Certes une certaine quantité de chaleur se dégage mais rien de plus. Le principal danger provient de l'acide fluorhydrique (forme au contact de l'eau et de l'hexafluorure) qui peut brûler la peau et provoquer des lésions respiratoires. Mais selon le CEA, en cas de rupture d'un fût, il sera dissous dans l'eau avant d'atteindre la surface.

Pour le CEA, le seul élément d'incertitude est que les fûts soient ballottés au

fond de la mer. Le secrétaire d'Etat à la mer, Guy Lengagne, juge cette hypothèse improbable. Il a souligné que les fûts, qui pèsent 15 tonnes, sont extrêmement denses et de faible volume et devraient en conséquence s'enfoncer dans le sable s'ils tombent au fond de la mer. Pour les faire bouger, il faudrait des

● JOHANNESBOURG. - Le gouvernement sud-africain a interdit toutes les réunions antigouvernementales, même à domicile, et cela dans 21 villes du pays.

● GENÈVE. - La Médaille Nansen 1984 a été décernée à trois marins américains qui au péril de leur vie ont sauvé d'une mort certaine 85 «boatpeople» en mer de Chine.

● BONN. - Selon le journaliste soviétique Victor Louis, Andreï Sakharov aurait regagné son appartement de Gorki.

courants très violents, de longues semaines et de longs mois.

De son côté Greenpeace a maintenu son argument: «Si une fuite se produit dans un des conteneurs et si tous les conteneurs sont encore dans la cale du «Mont-Louis», l'acide fluorhydrique qui se dégagera sera susceptible de corroder tous les autres conteneurs et donc de provoquer une réaction violente pouvant mener à une explosion».

Tout le monde est au moins d'accord sur un point: tout dépend maintenant de la météo. Les autorités scrutent donc le ciel avec impatience. «Le plus important est que le temps s'améliore» a dit le directeur maritime du port d'Ostende. Il n'y aura alors plus de problème pour aller voir ce que sont devenus les fûts. Quand à Guy Lengagne, il s'est dit optimiste. «On récupérera les fûts sans difficulté dès les premiers beaux jours». (ap)

Gouvernement d'union en Israël L'accord du Likoud

Le Likoud (droite) du président du Conseil sortant Yitzhak Shamir, a approuvé hier l'accord de coalition négocié par son dirigeant avec les travaillistes.

Le comité central du parti travailliste avait ratifié la veille au soir, à l'issue d'une réunion orageuse, l'accord qui prévoit une présidence du Conseil «tournante» et la répartition par moitié des portefeuilles ministériels entre les deux formations.

Cinquante jours après des élections législatives peu concluantes, M. Shimon Peres, le chef travailliste qu'on avait surnommé «l'éternel perdant», s'apprete donc à prendre le pouvoir à la tête d'une large coalition. Il devrait aujourd'hui obtenir sans difficulté la confiance de la Knesset (Parlement). (reuter)

opinion

Page 1

Devenir horloger en 1984?

Pourtant, les candidats à la formation d'horlogers-rhabilleurs ne se pressent plus au portillon, aussi bien à La Chaux-de-Fonds, qu'à Genève, à Soleure ou au Sentier. Il y a un manque de connaissance de la situation exacte de la profession et par conséquent un

manque de confiance chez les gens qui n'y croient plus.

Le métier d'horloger est encore vivant. Il a toujours un bel avenir devant lui. Tout au plus, comme dans toutes les professions, faudra-t-il s'attendre à être plus «mobile». Mais les élèves qui sortent maintenant diplômés en poche peuvent briguer de nombreux emplois disponibles. Sans parler du fait qu'ils peuvent accéder aux professions de techniciens, en horlogerie, microtechnique ou en restauration d'horlogerie ancienne où là aussi, les débouchés existent en quantité et en qualité. Et la profession est largement ouverte aux jeunes filles!

Roland CARRERA

● Lire aussi en page 8

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

PERMANCE ACHAT/VENTE
ADMINISTRATION SERVICE COMPTABILITE
SERVISE ENTRETIEN EXPERTISES CONSEILS

A louer à La Chaux-de-Fonds Charrière 87, pour tout de suite ou date à convenir

studio meublé
loyer Fr. 347.-
charges comprises

appartement 2 pièces
loyer Fr. 438.-
charges comprises

appartement 5 pièces
loyer Fr. 750.-
charges comprises

AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
2612 CORMORET
Tel 039/44 17 41

A louer au Locle

APPARTEMENTS

Rue des Eroges
2 de 3 chambres, cuisine, salle de bains, dépendances. Loyer et chauffage Fr. 300.- chacun.
Entrée: tout de suite ou à convenir.

Rue Girardet
2 chambres, cuisine, salle de bains, dépendances, chauffage général. Loyer et chauffage Fr. 260.-.
Entrée: tout de suite ou à convenir.
S'adresser à

CHOCOLATS KLAUS SA
Le Locle
☎ 039/31 27 03
ou 039/31 16 23

91-152

A LOUER

tout de suite ou à convenir,
Ph.-H. Mathey 20

luxueux appartement 3½ pièces
dans un immeuble moderne: balcon, cuisine agencée (hotte de ventilation), service de conciergerie.
Loyer: Fr. 732.- toutes charges et taxe Coditel comprises. Possibilité de louer un garage dans le même immeuble.

GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/23 54 33 21355

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer, quartier de l'Est

appartement de 3½ pièces
tout confort, libre dès le 1.10.84 ou date à convenir.
Loyer Fr. 598.- charges comprises.

A LOUER

Rue des Crétets 120-122, dans immeubles rénovés et bien isolés

pour le 30 septembre 1984

3½ CHAMBRES
Loyer Fr. 490.- + charges
Fr. 135.-

pour le 31 décembre 1984

1 GRANDE CHAMBRE
avec cuisine habitable, salle de bain. Loyer Fr. 290.- + charges
Fr. 62.-

Pour traiter, s'adresser à:

Fiduciaire de Gestion et d'Informatique SA
Av. Léopold-Robert 67
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 63 68

Coop City

TRINQUONS À LA MODE

«Grisant» concours «minute» et «enivrant» tirage
Jackpot d'une valeur globale de Fr. 120000.-.

Blazer, très mode, 70% laine/30% polyester, coloris: marron, gris, tailles: 36-42, **179.-**

Chemisier, manches longues, 73% acétate/27% soie, coloris: sable, rouge, tailles: 36-42, **99.-**

Jupe, 70% laine/30% polyester, coloris: marron, gris, tailles: 36-42, **99.-**

Sac bandoulière, cuir souple et daim, **129.-**

Blazer, 70% laine/30% polyester, coloris: marron, gris, taille: 36-44, **199.-**

Chemisier, manches longues, 73% acétate/27% soie, coloris: sable, rouge, tailles: 36-42, **99.-**

Pantalon, 70% laine/30% polyester, coloris: marron, gris, tailles: 36-44, **99.-**

Sac bandoulière, cuir souple et daim, **119.-**

Coop City La Chaux-de-Fonds
37-43, rue de la Serre, Tél. 23 89 01

MIEL
toutes fleurs, FF 30.- le kg.
M. Faivre-Chalon Bertrand, Les Fins par Morteau, téléphone 0033 81/67 33 83 20299

A vendre
JUS DE POMME
Fr. 1.20 le litre, par caisse de 12 bouteilles, plus consignation Fr. 8.- la caisse. A prendre sur place (heures de bureau). Ecole cantonale d'agriculture 2053 Cernier.

A vendre
50 accordéons
toutes marques, provenant d'une faillite.
Rabais jusqu'à 50 %
☎ 032/91 33 18 06-166334

JE RÉPARE
consciencieusement, rapidement, pendules, montres et réveils anciens et nouveaux. Service à domicile sur demande.
Horlogerie ROCHAT
Rue Jardinière 41
☎ 039/23 75 00 10748

Préfabriqués en béton armé. Bâtiments à usage industriels et agricoles. Ateliers - Remises, tous usages. Garages individuels. Garages collectifs (boxes). Clapiers
Jacky Chappuis
Successeur de Joseph Miserez
2802 Develier,
☎ 066/22 92 39. 14-9060

METAUX PRECIEUX SA

Nous sommes une entreprise spécialisée dans la production et la vente de produits à base de métaux précieux, ainsi que dans la récupération et le recyclage de ces métaux, et cherchons pour notre département recherche et développement, un(e)

LABORANTIN(E) EN MÉTALLURGIE (type D)
qui se verra confier principalement des travaux dans les domaines de l'essai des matériaux et de la métallographie.
Les personnes intéressées sont priées de téléphoner ou d'adresser leurs offres à notre service du personnel qui fournira tout renseignement complémentaire.

MÉTAUX PRÉCIEUX SA METALOR
avenue du Vignoble, 2000 Neuchâtel 9
☎ (038) 21 21 51. 28-174

SUISSE

Le double «oui» de Jean Rossel «Le nucléaire doit mourir de sa belle mort»

Page 1

On pourrait, toutefois, parier sur le futur?

J.-R. — On peut toujours parier! Tout dépend de l'enjeu. Si c'est un problème secondaire, on peut prendre des risques. Le nucléaire, au contraire, est un problème primaire. Parier revient à un coup de poker.

N'est-ce pas là une attitude de peur?

J.-R. — Je suis réaliste, pas pessimiste. Je n'ai pas peur de dire que j'ai peur. Si les partisans du nucléaire étaient un peu plus responsables qu'ils ne le sont, ils auraient, eux aussi, peur.

En Suisse, une coopérative, formée à l'instigation de la Confédération, par les producteurs d'électricité et

les entrepreneurs du nucléaire, la CEDRA, doit trouver une solution aux déchets. Comment jugez-vous ses efforts?

J.-R. — Les efforts de la CEDRA sont factices. Depuis 1979, la seule modification, dans l'enjeu nucléaire, a été l'encouragement de la CEDRA. Elle doit donner une réponse jusqu'en 1985. Mais on constate, aujourd'hui, probablement parce qu'on sait déjà que la CEDRA ne pourra les respecter, qu'on essaye de diminuer les exigences.

Comment expliquer que des scientifiques s'engagent alors dans des travaux de ce genre?

J.-R. — Ils se prennent au jeu! La philosophie de base de la CEDRA, à propos des solutions pour les déchets, est con-

testée par des géologues compétents, mais qui lui sont extérieurs. Je ne suis pas opposé aux sondages; l'opposition à la CEDRA n'est pas entièrement justifiée. J'estime que la meilleure solution pour éliminer les déchets radioactifs, c'est de ne plus en produire. Ceux qu'on a déjà accumulés, on doit les assumer. Je regrette simplement que des scientifiques dont je ne conteste pas le sérieux soient engagés dans une voie sans issue.

Vous estimez que le nucléaire est la question clé de la politique énergétique actuelle. A-t-on, alors, développé une politique d'économies d'énergie, suffisante?

J.-R. — Je crois qu'on s'y est mis. Mais pas assez tôt. L'Agence internationale pour l'énergie l'a reproché, par deux fois, ces dernières années à la Suisse. Il a donc fallu une mise en garde de l'extérieur pour qu'on s'y mette. Au Danemark, par exemple, la politique d'économies d'énergie est bien plus systématique. Liée à la première initiative, la seconde est indispensable. Car la plus grande source d'énergie actuelle, ce sont les économies! Aujourd'hui encore, on considère l'énergie comme une marchandise inépuisable à vendre et non pas une denrée précieuse à gérer. Le nucléaire est un oreiller de paresse. Nous pourrions, par exemple, moderniser nos cinq cents usines hydro-électriques. On créerait des emplois dans une spécialité où les Suisses ont toujours été des pionniers. On pourrait favoriser le couplage chaleur-force. Tous ces solutions ne s'opposent pas à une politique industrielle saine de notre pays. Il n'y aurait pas de marche arrière.

Pour vous, le nucléaire n'a donc aucun avenir?

J.-R. — Je suis persuadé que si on n'avait pas développé l'utilisation mili-

Producteurs d'électricité sous tension

Comment les producteurs d'électricité ressentent-ils l'enjeu du 23 septembre et ses implications dans la réalité de leur travail? M. Jacques Rossat, 37 ans, économiste de formation, assistant à la direction générale de l'ENSA, nous a répondu.

Si l'initiative anti-atomique et/ou l'initiative énergétique étaient acceptées, comment les producteurs d'électricité réagiraient-ils?

La première solution serait d'acheter du courant à l'étranger. En France, par exemple, et presque obligatoirement, où le nucléaire est encouragé par le gouvernement. Mais nous ne serions plus en mesure de discuter du prix. A long terme, personne ne peut dire qu'elle serait l'évolution. La seconde solution serait le délestage, comme en Italie. On couperait en rotation des secteurs. Mais qui déciderait de ces mesures? Les entreprises électriques? L'Etat? Le problème n'a pas été abordé.

La mission des entreprises électriques, à grande majorité paratatale, est-elle de produire du courant sans limite ou de répondre à un besoin?

Elles doivent répondre à un besoin tel que leur est présenté. Ces entreprises ne réalisent pas de bénéfices, au sens de l'économie de marché. L'ENSA est une société de droit privé, contrôlée quasi-totalement par les pouvoirs publics, communes

et cantons, qui doit «tourner». Les dividendes distribués rentrent ensuite dans les caisses des communes et du canton.

Grouper sous un même toit plusieurs distributeurs et producteurs d'énergie fait-il jouer la concurrence?

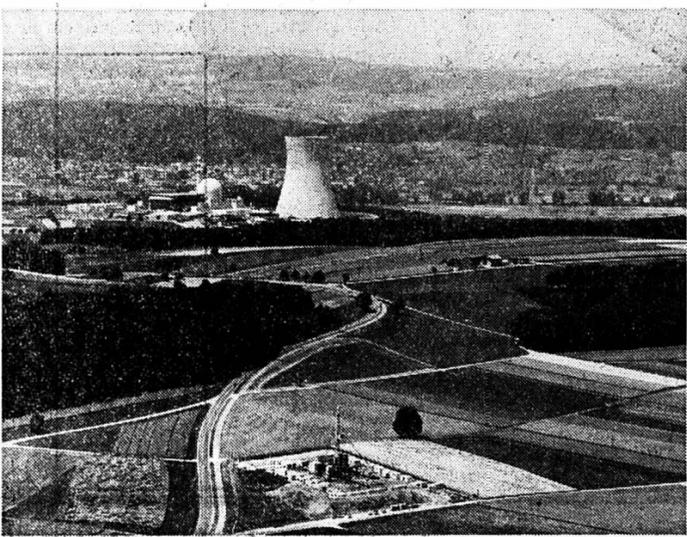
Le canton de Neuchâtel a voulu utiliser le plus rationnellement les structures, en plaçant sous un même toit ces sociétés. On peut discuter à l'infini de la libre concurrence... Pour le gaz naturel, GANSA, dans le Val-de-Travers et le Val-de-Ruz applique une politique de «marketing». Côté électricité, il n'y a aucune publicité pour le chauffage électrique. C'est une politique délibérée. On peut donc tirer davantage d'avoir tout dans une même main.

L'ENSA participe-t-elle à la campagne contre les deux initiatives?

Le conseiller d'Etat André Brandt a rassuré le Grand Conseil: l'ENSA ne se jettera pas dans la bataille. Les associations faitières, l'Union des centrales suisses et l'OFEL ont décidé de faire campagne. Il n'y a pas eu d'appel de fonds à l'ENSA. Cet argent a été pris sur les réserves des associations. Et nous payons des cotisations normales. Nous ne pouvons évidemment pas ne pas afficher la couleur. Nous sommes des électriciens et nous avons bonne conscience de l'être!

(Propos recueillis par P. Ts)

La mission de la CEDRA



Devant la nouvelle centrale atomique de Leibstadt, le sixième forage de la CEDRA. (Photo CEDRA)

En priorité, la CEDRA, coopérative créée sous l'égide de la Confédération, avec les producteurs d'électricité et les entrepreneurs des centrales nucléaires, doit répondre à une mission impartie en 1978 par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie.

Les centrales nucléaires en service (Beznau I et II, Mühleberg, Gösgen et Leibstadt d'ici l'automne) doivent remplir des conditions sévères pour solliciter le renouvellement des autorisations d'exploitation, au-delà du 31 décembre 1985. L'arrêté fédéral approuvé par le peuple en 1979 doit être respecté, avec une garantie, appelée «Garantie 1985». Dans une

conférence de presse tenue le 6 septembre, à Berne, elle s'est montrée rassurante sur ces résultats. Pour les centrales nucléaires en projet, mais qui bénéficient d'une autorisation de site (en première ligne, Kaiseraugst, puis, dossier relatif à Graben et Verbois), la loi complétée en 1979 stipule que l'autorisation de mise en service ne sera accordée que si un projet offrant une garantie pour le stockage final aura été présenté.

Enfin, la loi exige que, pour l'obtention d'autorisations générales, la garantie de l'élimination sûre et à long terme, ainsi que l'entreposage soient assurés. La CEDRA précise qu'aucun délai n'est fixé. (P. Ts)

Ministre suédois en visite à Berne

Des relations très sereines

La Suède et la Suisse n'ont pas de problèmes bilatéraux particuliers. C'est ce qu'a déclaré hier à la presse M. Lennart Bodström, ministre des Affaires étrangères suédois, au terme d'une visite de deux jours en Suisse. Celle-ci a toutefois été l'occasion de multiples échanges avec M. Pierre Aubert, chef de notre Département des Affaires étrangères. Neutralité, échange de technologie, aide au développement, organisations internationales et, bien sûr, problèmes de sécurité ont été à l'ordre du jour.

Par sa présence en Suisse, M. Bodström rendait la visite que M. Pierre Aubert a effectué à Stockholm en 1980. Le ministre suédois a relevé l'intérêt de cet échange, les similitudes entre la Suisse et la Suède étant très grandes, de par leur statut de neutralité surtout.

Les discussions ont toutefois porté avant tout sur la situation internationale. Selon M. Bodström, celle-ci n'a jamais été aussi dure et difficile depuis le début de la guerre froide. Dans ce contexte, les pays européens doivent essayer de manœuvrer pour que les deux superpuissances ne règlent pas le débat à elles seules.

A propos de l'aide au développement, le ministre des Affaires étrangères a constaté que le fossé se creuse de plus en plus entre les pays industrialisés et les pays du tiers-monde. Avec une accumulation de dettes, impossibles à rembourser. D'où l'importance pour nos deux pays de rester ouverts aux exportations des pays endettés, pour leur permettre de garder un échange.

En ce qui concerne les organisations internationales, M. Bodström a relevé

Matériel défectueux pour des centrales nucléaires?

Deux semaines à peine avant les votations sur les initiatives «énergétiques», le quotidien zurichois «Blick» affirme que l'entreprise du canton de Schaffhouse Georges Fischer aurait livré du matériel de précision probablement défectueux et dangereux à des centrales nucléaires en Suisse (Leibstadt), en RFA et en France. Ces révélations sont contenues dans une lettre du conseiller national indépendant saint-gallois Franz Jaeger, transmise récemment au président de la Confédération et au Ministère public de la Confédération.

Le Ministère public a confirmé lundi soir avoir reçu cette lettre et avoir ouvert une enquête, en vertu de la compétence que lui donne la loi sur l'atome. Georges Fischer, par la voix du directeur Kurt Schüle, également conseiller national, a déclaré au «Blick» «qu'aucune information ne lui permettait pour le moment de prétendre que du matériel défectueux aurait quitté les ateliers de l'entreprise». (ats)

l'importance des Nations-Unies pour le maintien de la paix. De même que celle du Conseil de l'Europe pour la Suède et la Suisse, qui ne font partie ni du Marché commun ni de l'OTAN. Le problème de l'UNESCO a également été soulevé lors des discussions. Le ministre suédois est d'avis qu'un travail à l'intérieur est nécessaire pour permettre des échanges budgétaires et d'organisation. L'utilité de cet organisme n'a pas été contesté.

Quant à la conférence de Stockholm et à ses éventuels débouchés, M. Bodström est d'avis qu'il est urgent de trouver des mesures assurant la sécurité en Europe. Il faut se concentrer non sur les formes, mais sur le fond, a-t-il ajouté.

Enfin, problème international à ne pas négliger: la mort des forêts. Ce point a été discuté non pas avec M. Aubert, mais à l'occasion de la rencontre avec le président de la Confédération, M. Léon Schlumpf. A ce propos, les deux hommes ont constaté que ds mesures devaient être prises à l'échelon international. Et qu'il fallait essayer d'exercer des pressions sur les autres pays, pour qu'ils se préoccupent également de cette situation inquiétante. (ats)

PSS et initiatives sur l'atome et l'énergie Une affaire d'emplois

Pour le Parti socialiste suisse (PSS), les initiatives contre les centrales nucléaires et l'énergie permettraient de créer un grand nombre d'emplois. C'est ce qu'ont affirmé certains de ses responsables hier à Berne, au cours d'une conférence de presse. Du même coup, ils ont présenté les exigences du PSS concernant le stockage final des déchets radioactifs.

Cette conférence de presse a permis au PSS de motiver les mots d'ordre positifs que son comité central a adoptés en juin dernier concernant ces deux initiatives. Depuis 1935, année du vote sur l'initiative concernant la crise économique, jamais le peuple suisse n'aura eu l'occasion de décider d'autant d'emplois que le 23 septembre, a dit M. Rudolf Strahm, secrétaire central du PSS. Le produit de l'impôt sur l'énergie que prévoit la seconde initiative servira à encourager des mesures d'économie. On déclenche ainsi des investissements de l'ordre de plusieurs milliards de francs et on créera du même coup de nouveaux emplois, a encore expliqué M. Strahm.

Le PSS a, en outre, publié hier son catalogue de revendications concernant le stockage final des déchets radioactifs. Les socialistes exigent notamment que soit vérifié en détail le projet «Garantie» (recherches de la CEDRA pour prouver qu'un stockage sûr est possible en Suisse). Ils demandent également la constitution d'un fonds pour le financement des mesures de stockage, le contrôle des dépôts provisoires actuellement aménagés en différents endroits de

Suisse, le recyclage du combustible utilisé et l'aménagement de dépôts en surface. Enfin, le PSS exige l'arrêt immédiat de l'immersion de déchets nucléaires. (ats)

Jésus était-il un humoriste?

«Il n'y a pas de foi sans humour», a dit le professeur et théologien neuchâtelois Pierre Buhler, devant l'assemblée générale de la Société pastorale suisse, qui s'est achevée hier à Bex et dont le thème était «Evangile et humour».

Un autre théologien romand, M. François Vouga, professeur à l'Université de Montpellier (France), a analysé la dimension humoristique de l'œuvre de Jésus-Christ. Selon lui, Jésus en tant qu'homme et prédicateur narrateur, a été fondamentalement un humoriste. Non pas parce qu'il passait son temps à divertir les foules, mais bien parce qu'il a toujours pris ses distances avec lui-même et manifesté son indépendance par rapport aux idées reçues. Son discours fait souvent de l'ironie entendue comme langage du changement.

La Société pastorale suisse, qui réunit les 3000 pasteurs en exercice et les 800 pasteurs en retraite des Eglises réformées de Suisse, a appelé à sa présidence la pasteur Hieronymus Christ (Frauenfeld), qui succède à son confrère Rolf Sturzenegger (Steg/ZH). (ats)

PUBLICITÉ

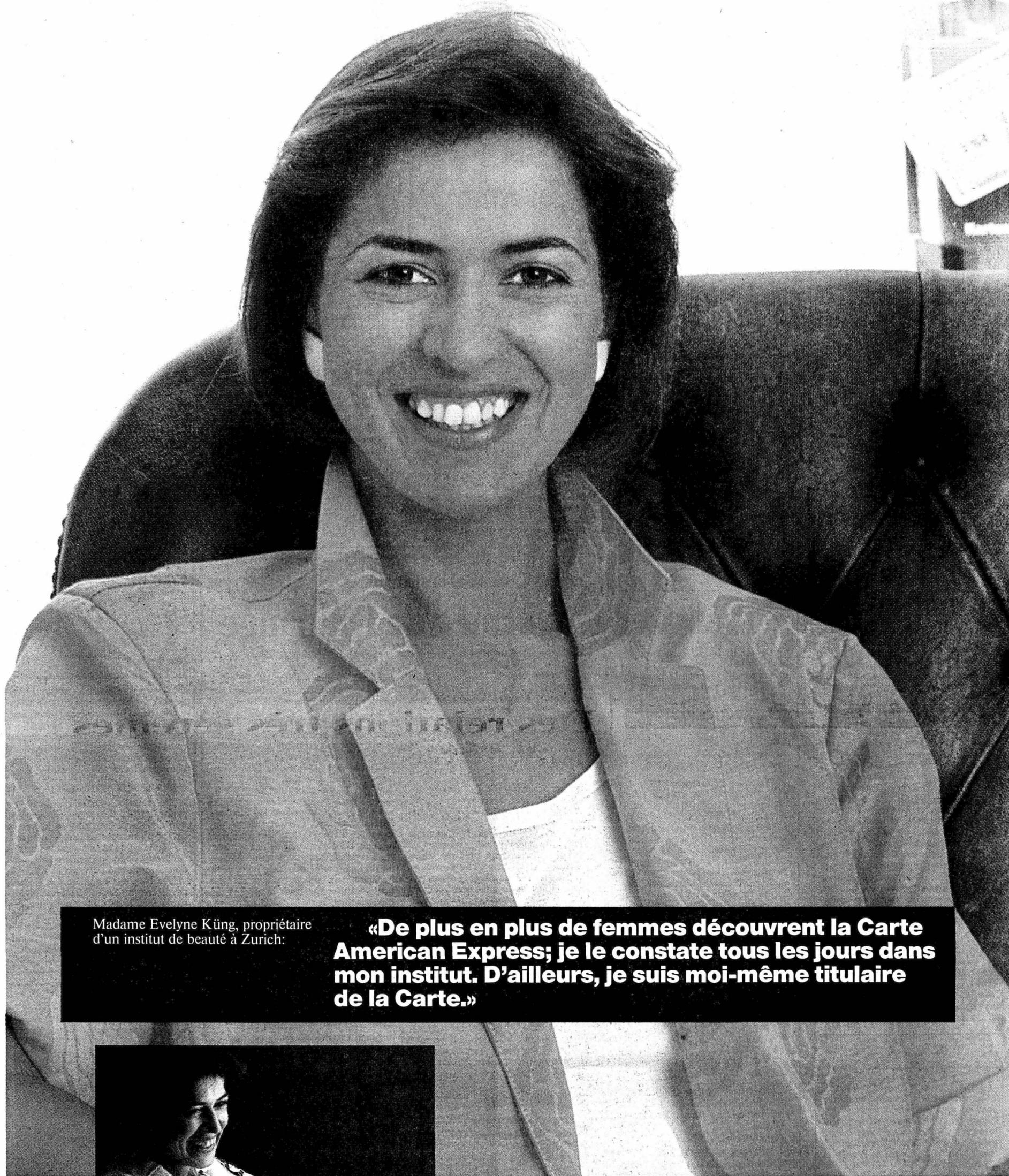
Une journée particulière
au Comptoir Suisse.
Lausanne, 8-23 septembre



Judi 13 septembre:
journée officielle

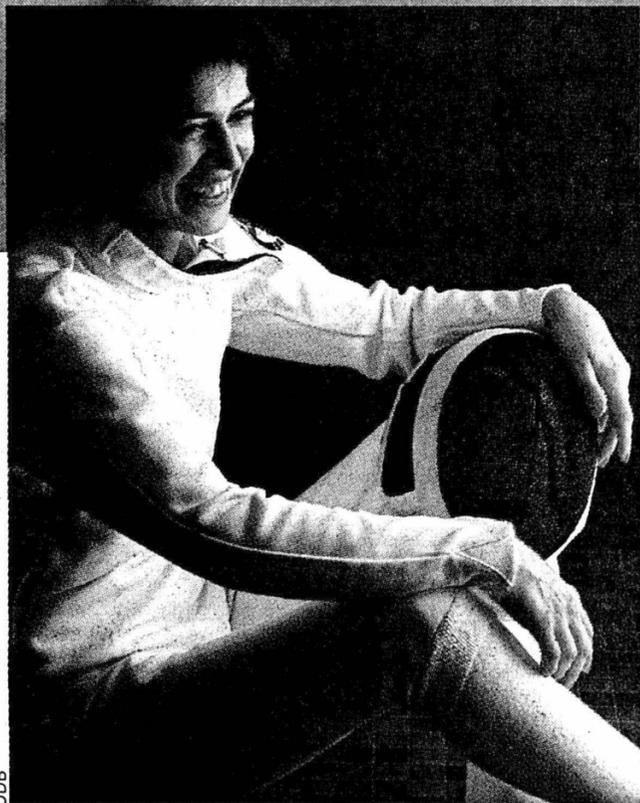
Outre les quelque 700 personnalités suisses et étrangères qui visitent la foire ce jour-là, sous la conduite du conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz, les vedettes incontestées sont les sujets primés au marché-concours de taureaux, taurillons et vaches laitières, sélectionnés sur plus de 400 têtes exposées dans les halles rurales. Les voir défiler... quel spectacle!

22093



Madame Evelyne Küng, propriétaire
d'un institut de beauté à Zurich:

«De plus en plus de femmes découvrent la Carte American Express; je le constate tous les jours dans mon institut. D'ailleurs, je suis moi-même titulaire de la Carte.»



«Aujourd'hui, payer sans argent liquide fait tout simplement partie du quotidien. Rien d'étonnant que les personnes exigeantes préfèrent la Carte American Express! Moi aussi, je connais ses avantages et apprécie non seulement l'indépendance et la sécurité qu'elle me procure, mais également le fait de ne pas être limitée dans mes dépenses. J'apprécie également d'être bien servie dans le monde entier. Plus de 1000 représentations American Express garantissent un service parfait. Par exemple, le remplacement immédiat de la Carte en cas de perte ou de vol, que ce soit dans la Bahnhofstrasse ou sur les Champs-Élysées. Il est également très agréable de savoir que l'on sera le bienvenu avec la Carte dans plus de 13 000 établissements en Suisse. Tout comme chez moi, dans mon institut de beauté.»

La Carte American Express peut maintenant être obtenue sans souscription d'adhésion! Vous trouverez des demandes de Carte dans tous les bons restaurants, magasins et hôtels. Ou en téléphonant au 022/96 66 11, 24 heures sur 24.



**La Carte American Express.
Bien entendu.**

MAGAZINE

vie pratique

les recettes
de la semaineRognons
flambés
au cognac

Pour 4 personnes: 2 rognons de veau, 30 g de beurre, 1 verre à liqueur de cognac, sel, poivre, 20 cl de crème fraîche.

Enlever la peau et la graisse qui entourent les rognons, les partager en deux dans le sens de la longueur et ôter les nerfs et les déchets. Les couper ensuite en gros cubes, les laver et bien les essorer. Faire chauffer le beurre dans une poêle; lorsqu'il est chaud mais pas encore coloré, poser les rognons et les faire sauter à feu vif pendant 6 à 8 mn en les remuant souvent. Saler et poivrer, arroser de cognac. A ébullition, flamber. On peut délayer la sauce avec un petit pot de crème qu'on réchauffe rapidement mais sans faire bouillir, les rognons durciraient.

Servir avec du riz créole.

Aspic riche

(tourte en gelée)

3-4 œufs durs, des cornichons, des olives, 2 carottes cuites, 1 boîte de pointes d'asperges, 200 g de jambon, 200 g de langue, 6 sachets de gelée à 2,5 dl, 2 dl de vin blanc.

Faire chauffer le vin avec 1,3 l d'eau, ajouter la gelée en poudre, cuire brièvement jusqu'à ce que tout soit dissous, puis laisser refroidir. Recouvrir le fond d'un plat ou d'un moule (ne pas graisser) de 3-4 mm de gelée encore liquide et laisser prendre. Garnir avec soin le dessus de la gelée d'œufs, de rondelles de carottes, de cornichons et d'olives après avoir trempé ces ingrédients dans de la gelée liquide. Une fois la garniture terminée, la recouvrir de 1-2 cm de gelée et laisser prendre une fois de plus. Placer ensuite alternativement le jambon, de petites roulades de langue et des pointes d'asperges. Remplir alors le moule de gelée et placer au frais durant quelques heures. Avant de servir, garnir de tomates, d'œufs et de petits morceaux de gelée découpés à l'emporte-pièce.

La gelée qui a pris redevient liquide au contact de la chaleur. Pour renverser l'aspic, il doit être froid et ferme. Avant de retourner le moule, le plonger 10 secondes dans l'eau chaude.

troc de trucs

La guimauve, vous connaissez? C'est une plante qui peut atteindre jusqu'à un mètre de hauteur et ses fleurs blanches ou rosées mesurent trois à huit centimètres. Les herboristes et les cosmétologues utilisent aussi bien les fleurs que les feuilles et les racines.

Les fleurs et les feuilles sont employées pour le traitement du rhume, la toux rebelle, les maux de gorge et les maladies de poitrine. Pour la préparation on fait infuser 25 grammes de fleurs dans un litre d'eau bouillante, on filtre et on sucre avec du miel.

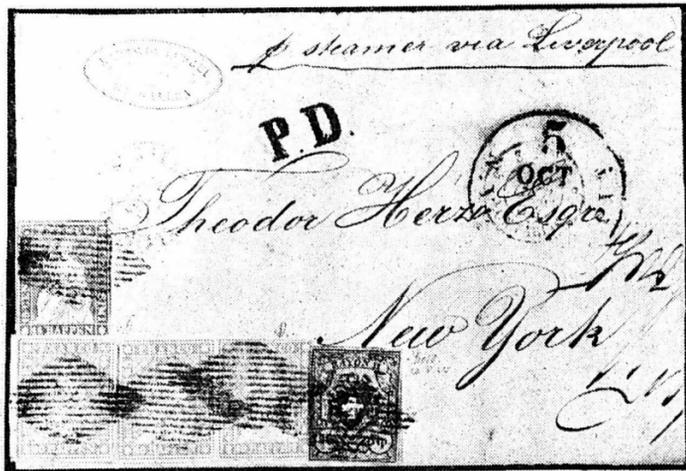
La racine, riche en mucilage, permet de régulariser et de conserver l'hydratation, elle se prête particulièrement à la fabrication de produits de beauté hydratants, tel Althéa d'Yves Rocher.

Car pour qu'une peau reste belle, elle doit avoir une hydratation équilibrée.

Le fluide hydratant contenu dans les produits grâce à l'utilisation de la guimauve pénètre rapidement dans la peau et contribue à retenir l'humidité dans les couches superficielles de l'épiderme. Cela protège et soigne le teint en même temps, tout en formant une excellente base de maquillage.

Armène

Raretés suisses aux enchères



Une enveloppe unique avec les deux affranchissements «Strubel» et «Rayon» à plusieurs exemplaires.

Deux des plus rares affranchissements de l'ancienne Suisse seront mis aux enchères à la 19e vente de timbres-poste Röllli du 20 au 22 septembre 1984 à Lucerne, outre 4000 lots de pièces rares qui font l'objet de l'édition d'un catalogue spécial. Parmi elles, signalons la présence des fameux timbres du Magasin de

L'Ancre à La Chaux-de-Fonds, très recherchés aujourd'hui.

Le 15 septembre 1854, paraissait en Suisse la série permanente de l'Helvétia assise non dentelée. Dans le langage populaire, ces timbres s'appellent «Strubel» car la célèbre maman Helvétia, n'est pas coiffée. Sa chevelure est ébouriffée sur cette série de timbres.

philatélie par Roland Carrera

Les prédécesseurs des «Strubels» ont été les «Rayons» premiers timbres-poste fédéraux. Ceux-ci ont été retirés de la circulation à fin septembre 1854. C'est-à-dire il y aura tantôt 130 ans.

C'est dire, aussi, que la possibilité d'employer simultanément les deux émissions n'a duré que 14 jours! Lorsque cela s'est passé sur une seule et même lettre, on parle d'affranchissement mixte.

De tels documents sont d'une extrême rareté. Au cours des dix années passées, en effet, seuls trois exemplaires de telles enveloppes sont arrivés sur le marché. Quatre se trouvent au Musée des PTT à Berne et l'on estime au total à une trentaine le nombre de ces affranchissements mixtes.

Les pièces offertes à la vente à Lucerne sont qualifiées d'uniques par le fait que si d'ordinaire un timbre de chacune des émissions avait été collé sur l'enveloppe, plusieurs timbres de l'une ou des deux émissions se trouvent sur celles dont le prix de départ se situera vers 12.500 respectivement

20.000 francs à Lucerne. A quels montants ces documents seront-ils finalement adjugés? C'est une question que l'on se pose avec intérêt dans le monde philatélique. Quant aux autres raretés, elles sont bien entendues, pour nombre d'entre elles, accessibles à une bourse normale de collectionneur...

PREMIER JOUR POUR
TROIS TIMBRES ORDINAIRES
ET UN SPÉCIAL

Jour d'émission 11 septembre pour trois vignettes «ordinaires» coutumes populaires: 25 centimes: La «Chesslete» de Soleure - jeudi gras - 45 centimes: le «Klausjagen» de Küssnacht a. Rigi et 60 centimes: les «Schnabelgeisen» d'Ottenbach (ZH).

Graveur: M. Pierre Schöpfer de La Chaux sur Cossonay, auteur Mme Solange Moser, Berne. Impression Imprimerie des timbres-poste des PTT Berne.

La prévention des incendies est le sujet du timbre-poste spécial valeur 50 centimes, sujet: allumettes enflammées sur fond rouge, dont l'auteur est M.



information

La FRC et le tiers monde

Améliorer les termes de l'échange

Depuis toujours, les préoccupations de la Fédération romande des consommatrices ont dépassé la question des économies de petits sous, pour s'étendre à des problèmes plus larges de consommation. Une soirée d'information, tenue avec Mme Gardiol présidente romande, a permis au groupe de La Chaux-de-Fonds de définir mieux sa position sous le thème: «Nous consommateurs, face au tiers monde».

D'emblée il fut rappelé que la FRC s'attache dans ses buts à défendre d'abord le consommateur suisse. Cela ne l'empêche nullement de prolonger la réflexion et d'émettre quelques revendications une fois les bases posées. Ainsi, cette association de consommateurs a-t-elle toujours demandé un revenu équitable pour le producteur, qu'il soit suisse ou étranger. Elle se refuse toutefois à un excès de protectionnisme, défendant une économie basée sur l'échange et la concurrence.

Dans notre pays, la paysannerie jouit d'un subventionnement, sorte de protectionnisme qui ne laisse finale-

ment que peu d'ouvertures à un marché libre de la consommation. C'est dans cette tranche-là que le tiers monde fait irruption dans notre assiette et souvent nous l'ignorons. Nous savons toutefois que nombre de produits de pays lointains arrivent chez nous à des prix non déterminés par la loi de l'offre et de la demande et artificiellement bas du fait du système de production, une part minime revenant aux producteurs-paysans, ouvriers agricoles, etc. - et des marges importantes aux divers intermédiaires ou frais de transport et de mûrissement.

Il devient donc important, pour la FRC, d'améliorer les termes de l'échange demandant plus de transparence dans les prix et les provenances. Le tiers monde a besoin d'exporter ses produits tout comme nous écoupons là-bas nos diverses productions. En informant mieux les consommateurs sur la provenance, les conditions de production, et les éléments constitutifs des prix, la FRC donne à chacun la possibilité de faire son choix.

Ce n'est toutefois pas son rôle - d'autres organisations y pourvoient tels les Magasins du Monde, la Déclaration de Berne, etc. - que d'intervenir sur les lieux de production. Elle peut toutefois, dans sa requête d'une certaine justice, donner des indications: privilégier les pays et les produits où le producteur, soit celui qui travaille réellement la terre, cultive, etc., est le plus équitablement payé; attirer l'attention sur les productions en coopératives; préférer les produits conditionnés sur place, source d'emplois et d'un meilleur revenu; résister peut-être aux actions mirobolantes qui cachent parfois un surcroît d'exploitation de l'ouvrier agricole ou du paysan; demander que sur les produits figurent un décompte du prix avec le pourcentage de la part revenant aux producteurs. Cela est peut-être utopique dans le rapport de forces actuel, mais la FRC est consciente de l'importance d'une sensibilisation de ses membres à ces problèmes, leur apportant l'information indispensable au choix.

(ib)



Ed. Hauri de Bâle. Impression: L'Atelier du timbre, département de Courvoisier S. A., La Chaux-de-Fonds.

Le bulletin du service philatélique des PTT, a donné, à l'occasion du lancement de ces émissions, les dates de celles prévues en 1985. Nous aurons l'occasion d'y revenir en temps et lieu.

CATALOGUE MUELLER 1985

La nouvelle édition est sortie de presse. Forte de 380 pages, elle contient une nouveauté: le prix des lettres et cartes d'émissions spéciales «Journée du Timbre»; on trouve aussi le prix des timbres pour distributeurs avec numéro imprimé au verso et même la valeur des ponts à numéro. Les timbres sur lettres catalogués auparavant jusqu'en 1932 le sont désormais jusqu'en 1945.

Parution également du Bulletin No 85 de septembre 1984 de la Société philatélique de Neuchâtel. Avec la liste des manifestations en 1984 et en 1985.

Le beau pull pour cet automne

TAILLES:

38 N □ - 40 N
42 N ● - 44 N
46 N ■

FOURNITURES: Qualité «Mohair 50» du «Pingouin» 11 □/12 ●/13 ■ pelotes col. A: Blanc; B: Rouge; C: Bleu.

Aiguilles No 2½ et 3½.

POINTS EMPLOYÉS: - Côtes 1.1 - Côtes perlées: 1er rang et tous les

rangs impairs: à l'endroit; 2e rang et tous les rangs pairs: *1 m. envers, 1 m. endroit piquée sous le fil du rang précédent*.

ECHANTILLON: Un carré de 10 cm côtes perlées aig. No 3½ = 25 m. et 44 rgs.

RÉALISATION MAIN: Dos: Avec les aig. No 2½ monter 131 □/139 ●/147 ■ m.; tricoter 7 cm de côtes 1.1 puis avec les aig. No 3½ continuer en côtes perlées.

A 59 □/61 ●/63 ■ cm de hauteur totale, pour les épaules, rabattre à chaque extrémité, tous les 2 rgs: 9 m., 2 fois 8 m. et 10 m. □/2 fois 9 m. et 2 fois 10 m. ●/9 m., 10 m. et 2 fois 11 m. ■ Simultanément, pour l'encolure, après la 1re diminution d'épaule rabattre les 41 □/43 ●/45 ■ m. centrales et terminer chaque côté séparément en rabattant pour l'encolure, 2 fois 5 m. tous les 2 rgs,

Devant: Même travail que le dos. A 55 □/57 ●/59 ■ de hauteur totale, pour l'encolure, rabattre les 25 □/27 ●/29 ■ m. centrales et terminer chaque côté séparément en rabattant pour l'encolure tous les 2 rgs: 6 fois 3 m. A 59 □/61 ●/63 ■ cm de hauteur totale rabattre l'épaule en 4 fois comme au dos.

Manches: Avec les aig. No 2½ monter 73 □/79 ●/85 ■ m.; tricoter 7 cm de côtes 1.1 puis avec les aig. No 3½ continuer en côtes perlées en augmentant à chaque extrémité, tous les 6 rgs: 27 fois 1 m.

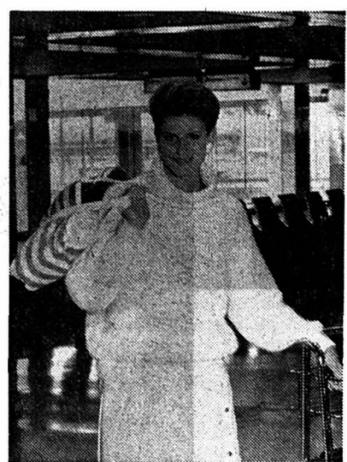
A 46 □/47 ●/48 ■ cm de hauteur totale rabattre les 127 □/133 ●/139 ■ m. obtenues.

MONTAGE ET FINITION: Couder l'épaule droite. Col: avec les aig. No 3½ relever 127 □/131 ●/135 ■ m. autour de l'encolure, tricoter 23 cm de côte perlée sur l'envers du pull et rabattre.

Coudre l'épaule gauche. Fermer le col.

Monter les manches sur 25 □/26 ●/27 ■ cm de chaque côté des coutures

tricot



d'épaules. Fermer les manches et les côtés.

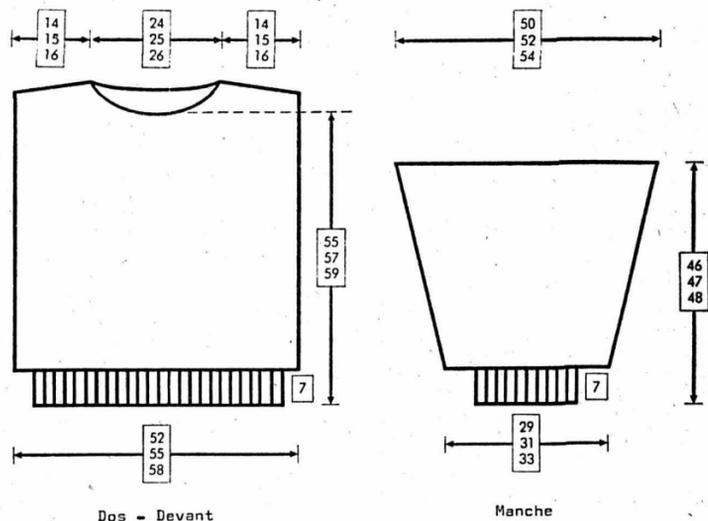
RÉALISATION MACHINE: - Côtes 1.1: écartement 5; serrage 6 - Côtes perlées: écartement 6; fonture avant serrage 9; fonture arrière serrage 8.

Dos: Tricoter 30 rgs de côtes 1.1. Mettre le compteur à 0. Epaules au 228 □/237 ●/246 ■ rg.

Devant: encolure au 211 □/220 ●/229 ■ rg.

Manches: Tricoter 30 rgs de côtes 1.1. Mettre le compteur à 0. Rabattre les m. au 171 □/176 ●/181e ■ rg.

Col: Tricoter 100 rgs.



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer, immédiatement, à St-Imier
appartement de 3 pièces
 cuisine, salle de bain/WC, chauffage central, buanderie (machine à laver), annexe pour bricolage.
 Loyer Fr. 341.- + charges Fr. 139.-
 ☎ (039) 41 29 88. 05-14552

A vendre à RENAN, dans le Jura bernois,
maison villageoise
 comprenant un grand living avec cheminée, 4 chambres à coucher, cuisine, salle de bains, WC séparés, dépendances.
 Ecrire sous chiffre 87-1083 à ASSA Annonces Suisses SA, Fbg du Lac 2, 2001 Neuchâtel. 87-30928

La Chaux-de-Fonds, quartier du Point-du-Jour
APPARTEMENT À VENDRE
 4 pièces, 100 m², cuisine agencée, salle de bain, WC séparés, local de rangement, balcon, grand garage dans l'immeuble. Magnifique situation.
 Ecrire sous chiffre TR 22558 au bureau de L'Impartial.

Super affaire
café-restaurant
 région Jura neuchâtelois.
 Prix très intéressant.
 Fonds propres nécessaires.
 Renseignements: case postale 96, 2003 Neuchâtel.

A louer tout de suite ou pour date à convenir
jolis studios meublés
 tout confort, Fr. 320.- + Fr. 40.- de charges
grand appartement de 4 pièces
 102 m², tout confort, Fr. 640.- + Fr. 130.- de charges
 dans immeuble avenue Léopold-Robert 76 à La Chaux-de-Fonds.
 Pour tous renseignements, s'adresser à **BANQUE POPULAIRE SUISSE**
 ☎ (039) 23 15 44. 22617

ACHAT-VENTE
 SERVICE ENTRETIEN
 EXPERTISES CONSEILS
 ADMINISTRATION
 SERVICE COMPTABLE
 A louer au Locle, pour tout de suite ou date à convenir
appartements 2 et 4 pièces
 AGENCE IMMOBILIÈRE
DECALCO SA
 2612 CORMORET
 Tel 039/44 17 41

Qualité à prix sympathiques

A B M

40.- à 50.-
 Jaquette en velours côtelé, 100% coton. Rouge, brun, olive, bleu. Tailles 110-164

22.- à 28.-
 Pantalon assorti. Tailles 110-164

22.- à 24.-
 Jaquette en velours côtelé, avec capuchon, 85% coton/15% polyester, doublure flanelle. Rouge, bleu, brun, vert. Tailles 74-86

20.- à 22.-
 Salopette assortie, doublure flanelle, bord tricot sous les genoux. Tailles 74-86

32.- à 34.-
 Jaquette en velours côtelé, avec capuchon, 85% coton/15% polyester, doublure flanelle, divers coloris. Tailles 92-104

24.- à 26.-
 Salopette assortie, surpiquée, doublure flanelle, bord tricot sous les genoux. Tailles 80-104

Bureau de la place cherche
personne
 à temps partiel pour divers travaux de bureau — bonnes connaissances de la dactylographie.
 Ecrire sous chiffre LE 22770 au bureau de L'Impartial.

Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
 Lunetterie Centrale
Jacques-E. Mahéas
Daniel-JeanRichard 15
 ☎ 039/23 22 00
 La Chaux-de-Fonds

Chauffez GAZ
 L'énergie favorable à l'environnement
 Consultez votre distributeur
SERVICES INDUSTRIELS
LA CHAUX-DE-FONDS
 Rue du Collège 30 - ☎ 039/27 11 05, int. 51

BURRI VOYAGES MOUTIER

Courses de plusieurs jours
Séjour au bord de la Riviera Ligure (avec excursions)
 16-28 septembre (encore quelques places de libre)
 13 jours Fr. 765.-

Circuit de la Corse - 1er-8 octobre
 Visite de l'île de long en large, pension complète en Corse
 8 jours Fr. 955.-

Circuit de la Grèce antique - 12-24 octobre
 Assistance d'une guide grecque (demi-pension)
 13 jours Fr. 1495.-

Grand marché de Luino (Italie)
 23-24 octobre avec réd. AVS
 2 jours Fr. 145.-

Venise-Desenzano - 26-28 oct.
 3 jours Fr. 225.-

Départ des principales localités de Suisse romande. Demandez nos programmes détaillés ou inscriptions chez **BURRI VOYAGES ET TCS VOYAGES**, rue Centrale 11, 2740 Moutier, ☎ 032/93 12 20 ou 032/93 12 11 ou **TOURING CLUB SUISSE**, avenue Léopold-Robert 88, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 11 22 ou auprès de votre agence de voyages.

X

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes
 quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»
 vous aussi
 vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide simple discret

Veillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.

Nom
 Prénom
 Rue No.....
 NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

ECONOMIE

La nouvelle Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds Pourquoi, pour qui former encore des horlogers

Les récentes restructurations dans l'enseignement technique et technique supérieur du canton de Neuchâtel ont suscité toutes sortes de réactions dans le public. Cependant, ce sont surtout les bouleversements apportés aux habitudes et mêmes à ce que l'on pourrait appeler aux traditions dans l'enseignement horloger qui ont soulevé plusieurs questions.

Nous les avons soumises à la fois au directeur général du Technicum neuchâtelois, M. Pierre Steinmann, au directeur de l'Ecole technique M. J. P. Steiner, ainsi qu'à un enseignant M. Zumbrunnen.

Or, donc, existe-t-il désormais un enseignement horloger digne de ce nom dans le canton de Neuchâtel ? A quoi correspond le regroupement de toutes les classes dans une seule école dépendant de l'Ecole technique de La Chaux-de-Fonds ? Pourquoi, pour qui former encore des horlogers aujourd'hui ?

Dans le contexte économique et technologique général l'ultime question pose celle-là même de l'existence d'une école !

Voici en résumé l'essentiel des réponses obtenues:

● L'Ecole technique a repris la responsabilité de la mécanique et de l'horlogerie. On a donc réuni en une seule école, les deux écoles de mécanique et les deux écoles d'horlogerie (Le Locle et La Chaux-de-Fonds) au Technicum de La Chaux-de-Fonds.

Rubrique économique:
Roland CARRERA

● Sur cette même lancée, on a rendu à l'école d'horlogerie son importance et son indépendance. Recréé une cellule horlogère spécifique.

● Dans cette cellule sont formés des horlogers-rhailleurs surtout. Aptes à dominer tous les problèmes inhérents à leur métier: qu'il s'agisse de la pratique dans l'industrie ou dans les magasins spécialisés, horlogerie-bijouterie, à l'échelon du service après-vente.

Laissons de côté ici le volet de la micro-mécanique, des micromécaniciens et des dessinateurs en micromécanique. Beaucoup sont occupés dans la branche horlogère, mais, dans nos régions, surtout dans les divers secteurs de fabrication des pièces détachées horlogères. Ils sont donc capables d'effectuer toutes les tâches industrielles en maîtrisant complètement les techniques et les équipements actuels. Après l'obtention du certificat fédéral de capacité est ouverte la voie à la formation de technicien en micromécanique.

● Effectifs: on a construit l'école d'horlogerie pour sept horlogers-rhailleurs par an. Soit au total 28 élèves en cycle d'apprentissage.

● Le certificat fédéral de capacité, outre le fait d'ouvrir de nombreux débouchés, offre également la possibilité d'accéder à la formation de technicien en horlogerie, ou en restauration d'horlogerie ancienne. Cette dernière étant dispensée dans la classe spécialisée se trouvant au Musée international d'horlogerie.

● En classe de restauration le chiffre moyen prévu est de 3 à 4 élèves par année.

Il y en a pour les présents entre 4 et 6, suivant les degrés.

● Puisque nous sommes dans les effectifs prévus revenons rapidement aux micro-mécaniciens: 9 par année.

● Formation horlogère: il existe un projet de formation sur 5 ans au total pour les techniciens. Trois ans de pratique pour horlogers-rhailleurs et deux ans par exemple au MIH pour la formation de restaurateur, après le certificat fédéral de capacité.

● On va tenter de mettre sur pied cette formation sur cinq ans pour la rendre plus attrayante aux jeunes et aux parents l'an prochain déjà. Il faudra ensuite faire l'expérience du début à la fin pour étudier les résultats obtenus.

● On se souviendra qu'à l'époque « traditionnelle » les horlogers sortant d'apprentissage avaient construit leur propre calibre mécanique. Il fallait environ trois ans pour effectuer ce travail, compris, sans entrer dans les détails, le remontage en blanc, le repassage, le réglage de précision qui permettait de présenter ces montres aux concours de chronomètres de l'Observatoire de Neuchâtel. L'élève horloger rhailleur avait encore le temps de travailler sur son chronographe-bracelet ou sur une automatique à calendrier, phases lunaires etc.

● Aujourd'hui, les élèves passent encore par les calibres mécaniques, parce qu'ils existent. On a conservé l'enseignement du tournage, du pivotage, le rhailleur devint être en mesure de sortir un axe... Les travaux de finition à la main sont confiés sous forme d'opérations séparées et non plus dans la finalité d'une montre construite par l'élève. On s'occupe aussi de pendulerie.

● Dans cet apprentissage on fait beaucoup d'horlogerie électronique, on traite toute la gamme des calibres à quartz, des travaux de montage, de contrôle et de la connaissance des appareils électroniques modernes.

● Pourtant, on habitue aussi les élèves à travailler avec peu de moyens puisque,

parmi les débouchés offerts, se trouvent des magasins d'horlogerie qui ne sont pas forcément équipés du « nec plus ultra » dans le domaine du service après-vente.

● Les horlogers-rhailleurs restent à la fois des artisans et des gens de haute valeur pour l'industrie, étant donné qu'ils se sont frottés à toutes les facettes du métier et à ses techniques.

● Certains élèves doués trouvent le temps de construire des pièces spéciales. Qui s'intéresse à faire un tourbillon... D'autres des pièces stylisées, squelettes.

● L'avenir ? L'horlogerie suisse a pris un virage important. Elle a réussi son évolution. On peut s'attendre à ce qu'elle reprenne la première place dans le monde.

Mais cet avenir il faut le préparer. Il y a déjà de grandes cassures dans la relève des professions horlogères. Il ne faut pas renouveler les expériences malheureuses d'un passé récent !

● Lire également l'« Opinion » en première page.

PUBLICITÉ

L'article de marque tient ce qu'il promet.



L'article de marque subsiste grâce à la fidélité de ses acheteurs. Et cette fidélité ne peut être garantie, à la longue, que par une constante qualité.

Et aussi par la loyauté du fabri-

cant. C'est pourquoi l'article de marque tient non seulement ce qu'il promet, mais ne promet que ce qu'il est sûr de pouvoir tenir. L'article de marque, c'est le bon choix.

Sibonet est un article de marque.

79-222

Asuag-SSIH, mais aussi Tissot à la reconquête du marché français

Le groupe Asuag-SSIH part à l'assaut du marché français. C'est pourquoi il a conclu récemment un accord avec la maison Inthor, qui distribue déjà les montres «Swatch», en vue de relancer en France la marque Tissot. Par ailleurs, la coopération avec la société Fralsen-Horlogerie, à Besançon, sera intensifiée dès la sortie en 1985 d'un nouveau mouvement «très bon marché», a confirmé à l'ATS un responsable du groupe horloger bernois.

La partie mécanique de ce mouvement sera effectuée à Besançon, «car la société Fralsen-Horlogerie bénéficie depuis des années d'une bonne technologie pour produire des pièces mécaniques à très bon marché». La partie électronique et le quartz seront du ressort du groupe ETA, à Granges et Neuchâtel. L'objectif du groupe bernois est clair: «reconquérir le terrain des montres très bon marché».

Quant à la relance de la marque Tissot, présente en France depuis un demi-siècle, elle se traduira notamment par «des investissements publicitaires supplémentaires».

On observera à la suite de ce communiqué d'Asuag-SSIH que la marque Tissot ne se situe pas précisément dans la catégorie des montres bon marché - encore que tout soit relatif - au contraire la marque aurait plutôt tendance à remonter dans la gamme qualité-prix.

Cela dit, il lui fallait incontestablement sortir de la filière de vente à l'étranger, et notamment en France, où était aussi la grande sœur «Omega». Le représentant de la marque en France, vendait aussi des caméras. Avec lesquelles il gagnait fort bien sa vie. En se désintéressant parfois un peu trop des montres. Les caméras donc, puis des Omega, et quand on avait l'occasion Tissot...

Aujourd'hui la marque locloise est en contact avec des gens qui désirent «mouiller leur chemise» pour elle. Il semble qu'elle ait trouvé un interlocuteur valable en France. Le directeur de Tissot, M. Schatz, après visite de Bijhorca, se trouve du reste chez le nouveau distributeur grossiste en vue de l'assister dans ses efforts de départ.

R. Ca.

BOURSE

NEUCHÂTEL	
A	B
Cr. Fonc. Ne.	665 670
La Neuchâtel.	510 510
Cortailod	1300 1280
Dubied	165 165

HORS BOURSE	
A	B
Roche b/jce	93250 93000
Roche 1/10	9350 9300
Asuag	28 28
Kuoni	8800 8750
Astra	1.70 1.70

ACTIONS SUISSES	
A	B
B. Centr. Coop.	745 740
Swissair p.	975 988
Swissair n.	830 835
Bank Leu p.	3600 3575
UBS p.	3365 3350
UBS n.	613 615
SBS p.	329 327
SBS n.	248.50 247
SBS b.p.	274 271.50
C.S. p.	2110 2110
C.S. n.	407 407
BPS	1360 1350
BPS b.p.	135 134.50
Adia Int.	1935 1925
Elektrowatt	2520 2540
Galenica b.p.	445 440
Holder p.	745 745
Jac Suchard	6300 6375
Landis B	1440 1435
Motor col.	745 745
Moeven p.	3775 3725
Buerhle p.	1255 1245
Buerhle n.	273 272
Buerhle b.p.	300 290
Chindler p.	3175 3200
Bäloise n.	610 600
Rueckv p.	7500 7500
Rueckv n.	3660 3670
W'thur p.	3280 3270

W'thur n.	1890	1910
Zurich p.	17150	17100
Zurich n.	9900	9900
Atel	1300	1300
BBC 1-A-	1340	1345
Ciba-gy p.	2425	2440
Ciba-gy n.	1065	1070
Ciba-gy b.p.	1925	1920
Jelmoli	1845	1840
Hermes p.	298	315
Globus p.	3200	3225
Globus n.	5320	5280
Nestlé n.	3040	3025
Sandoz p.	7050	7075
Sandoz n.	2480	2475
Sandoz b.p.	1114	1111
Alusuisse p.	750	757
Alusuisse n.	255	260
Sulzer n.	1610	1605

ACTIONS ÉTRANGÈRES	
A	B
Abbott Labor	114.- 114.50
Aetna LF cas	84.- 85.75
Alcan alu	68.75 65.50
Amx	51.75 50.25
Am Cyanamid	126.- 126.-
ATT	46.25 46.75
ATL Richf	123.- 124.-
Baker Intl. C	44.- 44.25
Baxter	41.50 40.75
Boeing	129.50 132.-
Burroughs	136.- 135.-
Caterpillar	94.50 93.-
Citicorp	84.25 86.50
Coca Cola	153.50 152.50
Control Data	73.50 69.75
Du Pont	121.50 119.50
Eastm Kodak	186.50 186.50
Exxon	107.50 110.-
Fluor corp	40.25 41.-
Gén. elec	139.50 139.50
Gén. Motors	185.- 181.-
Gulf corp.	- -
Halliburton	71.50 71.-
Homestake	80.25 80.25
	62.- 62.-

Honeywell	159.-	154.-
Inco ltd	28.-	27.75
IBM	303.-	305.-
Litton	178.-	178.-
MMM	201.-	197.50
Mobil corp	74.75	73.75
Owens-Illin	111.-	107.-
Pepsico Inc	104.50	104.50
Pfizer	89.25	89.25
Phil Morris	189.50	190.-
Phillips pet	96.75	97.25
Proct Gamb	137.-	136.50
Rockwell	73.-	73.50
Schlumberger	114.50	114.50
Sears Roeb	86.50	86.-
Smithkline	141.-	139.-
Sperry corp	97.-	99.-
STD Oil ind	141.-	142.-
Sun co inc	124.50	123.-
Texaco	88.-	90.25
Warner Lamb.	80.50	79.50
Woolworth	91.-	91.50
Xerox	93.75	93.-
Zenith radio	62.-	62.75
Alkzo	68.25	67.50
Amro Bank	40.75	40.25
Anglo-am	34.25	33.25
Angold	234.-	234.-
Mach. Bull	9.25	9.25
Cons. Goldf I	22.50	23.-
De Beers p.	15.-	15.-
De Beers n.	13.25	13.25
Gen. Shopping	307.-	310.-
Norsk Hyd n.	187.-	188.-
Phillips	38.25	38.25
Rio Tinto p.	18.75	18.75
Robeco	47.25	47.25
Rolingo	45.50	45.25
Royal Dutch	120.50	121.-
Sanyo electr.	5.10	5.10
Aquitaine	66.-	63.50
Sony	35.75	35.75
Unilever NV	204.-	202.50
AEG	79.50	82.50
Basf AG	129.-	129.50
Bayer AG	140.50	141.50
Commerzbank	124.50	126.-

BILLETTS (CHANGE)		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.46	2.54
1 \$ canadien	1.84	1.94
1 £ sterling	3.05	3.30
100 fr. français	26.-	28.-
100 liras	-1280	-1430
100 DM	82.-	84.-
100 fl. hollandais	72.50	74.50
100 fr. belges	3.95	4.25
100 pesetas	1.35	1.60
100 schilling autr.	11.70	12.-
100 escudos	1.45	1.95

DEVICES		
	Achat	Vente
1 \$ US	2.4750	2.5050
1 \$ canadien	1.8750	1.9050
1 £ sterling	3.15	3.20
100 fr. français	26.70	27.40
100 liras	-1340	-1365
100 DM	82.60	83.40
100 yen	1.0090	1.0210
100 fl. hollandais	73.10	73.90
100 fr. belges	4.07	4.17
100 pesetas	1.45	1.49
100 schilling autr.	11.76	11.88
100 escudos	1.58	1.62

MARCHÉ DE L'OR		
	Achat	Vente
Once \$	337.-	340.-
Lingot	27000.-	27250.-
Vreneli	159.-	169.-
Napoléon	156.-	165.-
Souverain	195.-	206.-
Double Eagle	1193.-	1325.-

CONVENTION OR		
	Achat	Vente
12.9.84		
Plage	27400.-	
Achat	27020.-	
Base argent	610.-	

NEW YORK	
A	B
Aetna LF & CASX	34% 34%
Alcan	26% 26%
Alcoa	34.- 32%
Amx	20% 20%
Att	18% 18%
Atl Richfld	49% 50%
Baker Intl	17% 17 1/2
Boeing co	53% 53%
Burroughs	54% 55%
Canpac	35% 35%
Caterpillar	36% 37%
Citicorp	34% 35%
Coca Cola	61% 60%
Crown Zeller	32% 32%
Dow chem.	30% 30%
Du Pont	48% 47%
Eastm. Kodak	74% 74%
Exxon	43% 44%
Fluor corp	16% 16%
Gen. dynamics	62% 63%
Gen. elec.	55% 57.-
Gen. Motors	72% 72 1/2
Genstar	19% 19%
Halliburton	32.- 31 3/4
Homestake	24% 25%
Homestake	63% 58 1/2
Inco ltd	11% 11%
IBM	121% 122 1/2
ITT	26% 26 1/2
Litton	72% 72 1/2
MMM	79% 78 1/2

Mobil corp	29 1/2	29%
Owens Ill	44 1/4	41%
Pac. gas	14%	13%
Pepsico	42%	42 1/2
Pfizer inc	35%	35%
Ph. Morris	76%	76 1/4
Phillips pet	39%	39-
Proct. & Gamb.	55%	54%
Rockwell int	29%	30%
Sears Roeb	34%	33%
Smithkline	56%	55%
Sperry corp	39%	40%
Std Oil ind	57%	57 1/2
Sun CO	49%	48-
Texaco	35%	36%
Union Carb.	53%	52%
Uniroyal	14%	14%
US Gypsum	59%	59%
US Steel	24%	24%
UTD Technol	37%	37%
Warner Lamb.	31%	31%
Woolworth	36%	36 1/2
Xeros	37%	37 1/2
radio	25-	24%
Amerada Hess	28%	28%
Avon Prod	23%	23%
Chevron corp	35%	34%
Motorola inc	41%	41%
Pittston co	11%	11%
Polaroi	29%	30%
Rca corp	35%	35%
Raytheon	42%	42%
Dome Mines	9%	10%
Hewlett-pak	37%	38 1/2
Revlon	39%	38%
Superior Oil	44.-	44%
Texas instr.	140%	135.-
Union Oil	38%	37 1/2
Westingh el	26.-	25%

CANADA		
A	B	
Eisai	1210	1210
Fuji Bank	901	900
Fuji photo	1670	1680
Fujisawa pha	1030	1030
Fujitsu	1310	1310
Hitachi	838	835
Honda Motor	1280	1270
Kangafuchi	508	510
Kansai el PW	1140	1130
Komatsu	460	454
Makita elct.	1060	1090
Marui	1170	1180
Matsush el I	1620	1640
Matsush el W	631	632
Mitsub. ch. Ma	283	281
Mitsub. el	405	402
Mitsub. Heavy	232	232
Mitsui co	326	327
Nippon Music	-	-
Nippon Oil	905	898
Nissan Motor	600	614
Nomura sec.	700	695
Olympus opt.	1070	1100
Rico	914	924
Sankyo	827	828
Sanyo élect.	511	511
Shiseido	1080	1140
Sony	3550	3510
Takeda chem.	757	750
Tokyo Marine	580	592
Toshiba	419	424
Toyota Motor	1390	1380

SPORTS

Premier match de la Coupe du Jura de hockey sur glace Mention bien pour Soukup et son équipe

● AJOIE - LA CHAUX-DE-FONDS 5-3 (2-1 1-1 2-1)

Périlleux honneur que celui qui incombait, hier soir, au HC La Chaux-de-fonds d'ouvrir les feux à Porrentruy de la première édition de la Coupe du Jura organisée à la perfection par le HC Ajoie, avec le soutien très efficace du Gouvernement jurassien.

En toute logique, on pouvait penser que le club organisateur viendrait facilement à bout d'une formation chaux-de-fonnière très sensiblement rajeunie par rapport à la saison dernière et dont les ambitions lors du prochain championnat sont limitées. Ajoie s'est imposé. Mais les Jurassiens ont souffert avant de fêter leur victoire. Quant aux Chaux-de-Fonniens, ils ont surpris en bien. Soixante minutes durant, ils ont tenu la dragée haute à une équipe qui s'est fixé comme objectif de retrouver dans quelques mois sa place en Ligue nationale B.



Face au HC Ajoie, Jacques Mauron s'est avéré l'un des meilleurs chaux-de-fonniens hier soir à Porrentruy. (Photo archives Schneider)

Les protégés de Jan Soukup ont confirmé les belles dispositions qu'on leur prêtait après leurs victoires face à Wiki, Berthoud et Unterseen. Face à une formation qui n'a guère changé de visage par rapport à la saison dernière, ils ont tout simplement fait jeu égal. Et sans l'omniprésence de quelques ténors tels que Jean Trottier, il est bien certain que les Ajoieuls auraient connu plus de problèmes encore.

- par Michel DERUNS -

Ce derby a tenu toutes ses promesses. Les 900 spectateurs présents ne regretteront certainement pas leur soirée. Ils ont vécu un match correct, dense, enthousiaste et d'une qualité qu'on ne soupçonnerait pas de la part de deux équipes victimes du projet «Avanti». C'est un gage pour l'avenir.

Et de l'avis de fidèles supporters ajoutés. Ce fut et de loin la meilleure partie disputée cette saison sur la patinoire de Porrentruy. Mieux encore, le hockey de combat a fait place à un hockey de plaisir.

SURPRENANT

De part et d'autre on a soigné la manière. On s'est attaché à présenter un

spectacle de qualité atteignant souvent un niveau égal à la LNB. Sur ce plan-là, ces deux formations méritent une mention bien.

Les Chaux-de-Fonniens n'ont fait preuve d'aucun complexe. Ils ont fait preuve d'un cœur admirable. Ils ont présenté un volume de jeu qui a fait plaisir à voir. L'école «Jan Soukup», c'est indéniable, commence à porter ses fruits.

Les attaquants neuchâtelois ont réalisé quelques actions qui ont forcé l'admiration du public. Dommage qu'à quelques occasions ils aient manqué de réalisme car ils auraient pu obtenir le partage des points hier soir à Porrentruy. Un partage qui n'aurait pas été une injustice.

La rencontre a basculé dans les dix dernières minutes. Jusque-là, les deux équipes ont fait jeu égal. Ajoie n'est jamais parvenu à prendre plus d'une longueur d'avance. Les Chaux-de-Fonniens sont toujours parvenus à égaliser.

A neuf minutes du coup de sifflet final, Bohucky, à quatre contre quatre, est parvenu à trouver l'ouverture. Cinq minutes plus tard, Trottier, qui a eu de la peine à émerger hier soir, d'un tir pris à 5 mètres, n'a laissé aucune chance à Amez-Droz qui a fourni une partie sans reproche hier soir à Porrentruy.

Côté neuchâtelois, tout le monde a fourni une excellente prestation, qui nous promet d'être optimiste pour l'avenir. D'ailleurs, Jean Trottier, l'entraîneur de l'équipe ajolote, s'est montré particulièrement louangeur à l'égard de l'équipe neuchâteloise. La Chaux-de-Fonds m'a surpris en bien, c'est une belle équipe qui joue enfin au hockey sur glace contrairement aux deux dernières saisons. Elle possède un volume de jeu qui permettra sans aucun doute de faire un excellent championnat. J'en suis convaincu. Hier soir, cette jeune phalange chaux-de-fonnière nous a posé bien des problèmes. Il nous a fallu vraiment cravacher pour l'emporter.

Le prochain match du HC La Chaux-de-Fonds aura lieu vendredi à 17 h. à Porrentruy. A cette occasion, la jeune phalange chaux-de-fonnière affrontera Lausanne, un match qui constituera un nouveau test et qui nous permettra de connaître mieux les réelles possibilités du club des Mélèzes cette saison.

Ajoie: A. Siegenthaler; Corbat, Baechler; M. Siegenthaler, Trottier, Barras; Aubry, Terrier; Bohucky, Berdat, Blanchard; Sanglard, O. Siegenthaler, Bergamo.
La Chaux-de-Fonds: A. Amez-Droz; L. Dubois, P.-A. Amez-Droz; L. Stehlin, Caporosso, Mauron; Gobat, Siegrist; J.-P. Dubois, Marti, Bader; Goumaz, Héche; Mouche, Rettenmund, Gurry.
Buts: 1' M. Siegenthaler (Trottier) 1-0; 3' Stehlin (Mauron) 1-1; 13' Barras (Bechler) 2-1; 25' Marti (Bader) 2-2; 29' M. Siegenthaler 3-2; 45' J.-B. Dubois 3-3; 52' Bohucky (Berdar) 4-3; 57' Trottier 5-3.
Arbitres: Fahmy et Stähli.
Pénalités: 3x2' contre chaque équipe.
Note: 900 spectateurs.

La Canada Cup touche à sa fin Pas de finale de rêve

La finale de rêve de la Canada Cup n'aura pas lieu. Battu 6-3 par l'URSS à Edmonton, le Canada s'est classé au quatrième rang du «Round Robin». Les Canadiens retrouveront donc les Soviétiques sur leur route en demi-finale jeudi à Calgary. L'autre demi-finale opposera, aujourd'hui à Edmonton, la Suède aux Etats-Unis. Les Américains ont battu la RFA 6-4, tandis que les Scandinaves ont pris le meilleur sur une décevante équipe tchécoslovaque par 4-2.

Obligés de l'emporter pour souffler la troisième place à la Suède, les Canadiens ont résisté 30 minutes devant les Soviétiques. Les espoirs canadiens se sont envolés dans le deuxième tiers-temps, lors que Gimaiev et Semionov portaient la marque de 2-2 à 4-2 en l'espace de 19 secondes. Même en recourant à la manière forte, les professionnels nord-américains n'ont rien pu faire devant la vitesse d'action des Soviétiques.

A Edmonton, les protégés de Viktor Tikhonov ont donné une leçon de

patinage à leurs rivaux. Seul Wayne Gretzky a pu rivaliser dans ce domaine avec les Soviétiques. La grande vedette de la NHL a laissé la meilleure impression du côté canadien.

Pour cette rencontre, le coach soviétique avait renoncé aux services de Mychkin, remplacé dans les buts par Tychnik, Larionov et Gusarov. Ces trois absences n'ont pas altéré le rendement de l'URSS.

LE CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. URSS	5	5	0	0	22-7	10
2. Etats-Unis	5	3	1	1	21-13	7
3. Suède	5	3	0	2	15-16	6
4. Canada	5	2	1	2	23-18	5
5. Tchécoslov.	5	0	1	4	10-21	1
6. RFA	5	0	1	4	13-29	1

ORDRE DES DEMI-FINALES

- Etats-Unis - Suède, mercredi à Edmonton.
- Canada - URSS, jeudi à Calgary. (si)

Classement du Grand Prix de tennis Günthardt - Taroczy troisièmes

Demi-finalistes à Flushing Meadows, Heinz Günthardt et Balasz Taroczy se retrouvent à la troisième place du classement provisoire du Grand Prix, derrière Edmonson - Stewart et Fleming - McEnroe.

Simple messieurs: 1. John McEnroe (EU) 2918 points; 2. Jimmy Connors (EU) 2168; 3. Ivan Lendl (Tch) 2037; 4. Andres Gomez (Equ) 1721; 5. Mats Wilander (Sue) 1328; 6. Henrik Sundstrom (Sue) 1013; 7. Tomas Smid (Tch) 879; 8. Anders Jarryd (Sue) 830; 9. Koakim Nystrom (Sue) 809; 10. Aaron Krickstein (EU) 786.

Double messieurs: 1. Edmonson et Stewart (Aus, EU) 377; 2. Fleming et

McEnroe (EU) 341; 3. Günthardt et Taroczy (Sui, Hon) 250; 4. Flach et Seguso (EU) 227; 5. Curren et Denton (AS, EU) 204. (si)

Grâce au TC Tavannes Des Jurassiens de double mixte

Pour la première fois, le Groupement jurassien de tennis a décidé de mettre sur pied un championnat de double mixte. C'est le Tennis-Club de Tavannes qui a accepté de mettre sur pied cette compétition attrayante. Il faut espérer qu'elle rencontrera le succès escompté et que de nombreuses paires annonceront leur participation. Le délai d'inscription est fixé au 13 septembre. Le tournoi aura lieu les 28, 29 et 30 septembre à Tavannes. (y)

Au TC Saignelégier Bravo les filles

Une nouvelle fois, les juniors du TC Saignelégier se distinguent dans le championnat suisse interclubs juniors. Sacrés champions de groupe, les garçons et les filles ont participé au tour final. Les garçons ont été battus en quarts de finale par la très forte équipe de Dotzigen emmenée par un certain Urs Mürner, vainqueur du tournoi de Pentecôte de la Croisette.

Les filles ont réalisé un authentique exploit en se qualifiant pour la finale de Suisse centrale III. Après avoir battu Bienne par 3 à 0, Marie-Anne Jeanbourquin et Nathalie Aubry sont allées gagner à Froburg-Olten par 2 à 1. En finale, elles affronteront Born-Kappel ou Sporting Derendingen, le club qui vient d'organiser les championnats suisses. (y)

A Malleray-Bévilard Place aux juniors

C'est sur les nouveaux courts du dynamo Tennis-Club de Malleray-Bévilard que se dérouleront ce week-end les championnats jurassiens des catégories juniors. Une septantaine de participants ont annoncé leur présence à ce tournoi qui débutera vendredi soir déjà et se poursuivra samedi et dimanche. (y)

Tournoi de Genève Pas de Lendl

Lors de sa conférence de presse du 5 septembre, le comité d'organisation du tournoi de Genève (15-23 septembre) avait annoncé qu'il n'était pas exclu que le Tchécoslovaque Ivan Lendl prenne part au Martini Open. En effet, Lendl doit disputer la Coupe Davis la semaine suivante sur terre battue et il préférerait jouer à Genève plutôt qu'au tournoi de San Francisco sur surface rapide.

Mais, contrairement à ce qui avait été annoncé par erreur dans la presse, le Tchécoslovaque, à la suite de l'avis négatif du Conseil professionnel, a renoncé à son projet. Il risquait en effet une amende substantielle, pouvant se transformer en suspension, s'il participait au tournoi de Genève. (si)

Hockey sur glace

Matches amicaux

Dübendorf - Fribourg Gottéron 6-6 (2-0 2-3 3-3). Olten - Slovan Bratislava 3-7 (1-5 0-0 2-2). EV Zoug - Bienne 5-6 (0-2 2-1 3-3). Lugano - Dynamo Berlin-Est 1-3 (1-1 0-0 0-2). Rapperswil - Langenthal 9-3 (2-0 3-3 4-0). (si)

Nombreuses chutes au Tour de l'Avenir cycliste

Un Soviétique a pris le pouvoir

La septième étape du Tour de l'Avenir, Foix - Saint-Gaudens, première étape de montagne, a rendu son verdict: le Soviétique Ivan Invanov, deuxième dans le sillage du Français Charles Mottet, a endossé le maillot jaune de leader.

La journée a été marquée par des chutes en série dont les principales victimes ont été l'Espagnol Carlos Hernandez, alors porteur du maillot jaune, et le Français Thierry Claveyrolat, porteur du maillot de meilleur grimpeur, qui souffrent d'une fracture de la clavicule et ont été contraints à l'abandon.

IMPORTANTES MODIFICATIONS

Le classement général se trouve ainsi considérablement modifié. Ivanov précède Mottet, deuxième, de 16 secondes, et le Tchécoslovaque Jiri Skoda, troisième, de 1'02".

Sur les quatre Soviétiques placés dans les six premiers au départ de Foix, il n'en reste plus qu'un, Ivan Ivanov, 24 ans, représentant du peuple Tchouvach, installé dans le bassin de la Volga.

En revanche, les Renault, outre la victoire de Mottet, ont placé deux autres coureurs aux premières places: Philippe Bouvatier, 3e de l'étape à 55 secondes du vainqueur, et Eric Solomon, 9e à 56 secondes.

Les Colombiens, dont on attendait beaucoup dans la montagne, ont déçu. Reynel Montoya, excellent grimpeur mais pierre descendeur, a chuté et seul Argemiro Bohorquez est encore présent en tête du classement général.

PAR ÉLIMINATION

Ce premier rendez-vous avec la montagne n'a pas révélé de grands grimpeurs. La course s'est déroulée par élimination, au fil des ascensions des cols du Port (2e catégorie), d'Agnes (1re catégorie), de la Corre (1re) et du Portet d'Aspet (2e).

Toutes les tentatives d'échappées ont échoué, sauf la dernière, celle de Mottet et d'Ivanov, qui a eu lieu dans la descente meurtrière du Portet d'Aspet où les plus graves chutes se sont produites. Les deux hommes, unissant leurs efforts, arrivaient seuls à Saint-Gaudens, avec

Tir des challenges 1984 à La Chaux-de-Fonds Que de distinctions

Les tireurs du district de La Chaux-de-Fonds ont participé les 1er et 2 septembre au Tir des challenges 1984.

A 300 mètres, sur 106 tireurs, 37 ont obtenu la distinction à partir de 35 points, 34 pour vétérans et juniors. A 50 mètres sur 51 tireurs, 23 ont obtenus la distinction à partir de 87 points, vétérans et juniors 85 points.

Voici le palmarès des sections:

300 mètres, catégorie d'honneur: 1. Les Armes-Réunies, moyenne 33.830, hors concours; 2. Le Grütli, 35.125, gagne pour une année le challenge Adonis Ziengenhagen; 3. Les Carabiniers, 34.625.

1er catégorie: 1. Sous-officiers, moyenne 34.710, gagne définitivement le challenge Jaussi; 2. Police locale, 34.570.

2e catégorie: 1. La Sagne, moyenne 33.830, gagne pour la deuxième fois le challenge Benjamin Reichenbach; 2. Les Armes-de-Guerre, 29.660; 3. L'Helvétie, pas classé.

50 mètres: 1. Les Armes-Réunies, moyenne 93.500, hors concours; 2. Police locale, 83.500, gagne définitivement le challenge Georges Gailard; 3. Sous-officiers, 81.620.

Résultats individuels à 300 mètres (maximum 40 points): 1. 40. René Stenz, Aurèle Huguélet; 39.

Jean Marendaz, André Perrin, Antoine Favre; 38. Georges Frossard, Pascal Bocherens JT, Marcel Thurler, Francis Farine, Roland Feuz, Boris Briljevic, André Wampfler; 37. Jean Dietrich, Michel Dupertuis, Richard Giovannoni; 36. Jean-Pierre Godat, Michel Huguenin, Charly Botteron, Fritz Aeberhard, Roland Maillot, Pierre-André Jeanneret, Jean-Marcel Michel, Maurice Duplain; 35. Sébastien Ummel JT, Didier Berruex, JT, Frédy Fröhlicher, Fridolin Fischli, Claude Brun, Willy Thurler, Jean Schaffer, Eric Voutat; 34. Yves Hirt JT, J.-Philippe Turrian JT, Hans Fluhmann, Jean Aeberhard, Gérold Andrey, Robert Marti.

A 50 mètres (maximum 100 points): 96. Louis Geinoz; 95. Charles Gilliéron; 94. André Wampfler, Ernest Schneebeli, Rodolphe Beutler; 93. Eric Monnier, Francis Steiner; 92. Bernard Horisberger, André Perroud, Frédy Blaser; 91. Jean-Pierre Niklès, Jimmy Hauser; 90. Emile Bourqui, Richard Giovannoni, André Castionni; 89. Jean-Claude Antonin, Charles Werhli, Pierre Charmillot; 88. Jean-Pierre Waefer, Fernand Fontana, Boris Briljevic; 86. Fridolin Fischli; 85. Benjamin Reichenbach. (eb)



MIGROS

Le temps des vendanges à Palagiano au sud de l'Italie.

Nos grappes de raisins mûries au soleil sont vendangées, aussitôt placées dans les corbeilles et acheminées dans les délais les plus brefs vers votre Migros.

Offre spéciale du 12.9 au 17.9

UVA Italia

Corbeille de 1 kg **1⁹⁰** par kg
Carton de 4 kg **7⁸⁰** par kg

Par exemple: **UVA Italia**
Raisin du sud de l'Italie à la chair blanche et pulpeuse.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

GERANCE ACHAT VENTE
ADMINISTRATION SERVICE ENTRETIEN
SERVICE COMPTABILITE EXPERTISES-CONSEILS

A louer à La Chaux-de-Fonds, pour tout de suite ou date à convenir

chambre meublée

AGENCE IMMOBILIÈRE

DECALCO SA

2612 CORMORET
Tél. 039/44 17 41

A vendre en Valais

maison villageoise

dans le Val d'Hérens, comprenant 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, cuisine moderne, 2 salles d'eau, cave, lustrerie, machine à laver, etc. Jardin de 100 m². Belle situation, soleil, vue, calme.

Hypothèque à disposition. Libre tout de suite.

☎ (027) 81 19 23 dès 19 h. 30.

38-302772

Le Locle

A vendre 2 magnifiques appartements de 3 pièces

Possibilité de transformer en **duplex 6 pièces**

146 m²

Apport personnel: Fr. 15 000.-
Mensualité tout compris: Fr. 1126.-

Contactez notre collaborateur,
☎ (039) 23 83 68 ou notre agence cantonale, Moulins 51, 2000 Neuchâtel, ☎ (038) 25 94 94

HABITATIONS POUR TOUS SA
44, av. du General-Cuisan CH-1009 Pully/Lausanne
Tel. (021) 29 61 38

Economies actives:

Lait UHT

Multipack du 12.9 au 18.9

Valflora
Milch
Lait
Latte

1 litre, 1.55

2 litres 2⁷⁰ au lieu de 3.10

Pur miel américain

Multipack du 12.9 au 18.9

Bocal de 475 g, 2.80

2 bocaux 4⁶⁰ au lieu de 5.60

Ravioli et Raviolini
en boîtes de 860 g et 890 g

Multipack du 12.9 au 25.9

Ravioli
aux œufs
Bischofszell all'uovo

-50 de moins par boîte dès l'achat de 2 boîtes au choix

par ex. Ravioli aux œufs 890 g 2.10 au lieu de 2.60 (100 g = -29.2)

Brocolis surgelés

Offre spéciale du 12.9 au 18.9

Broccoli
Boccoli

350 g **1⁸⁰ au lieu de 2.20**

(100 g = -51.4)

Aproz nature, medium et Cristal

Offre spéciale du 12.9 au 25.9

aproz
nature

1 litre -40 au lieu de -50

(+ dépôt)

Autres offres spéciales:

Offre spéciale du 12.9 au 25.9

Bâton de crème glacée
Chaque bâton **-40** au lieu de **-50**

Offre spéciale du 12.9 au 25.9

Bâton de glace à l'eau
Chaque bâton **-30** au lieu de **-40**

Offre spéciale jusqu'au 15.9

Pâte feuilletée
500 g **1.55** au lieu de 1.95

Pâte à gâteau
500 g **1.35** au lieu de 1.75

Pâtebrisée sucrée
500 g **1.70** au lieu de 2.10

Offre spéciale du 12.9 au 18.9

Saucisson recette vaudoise
les 100 g **1.10** au lieu de 1.35

Sauces en sachets

Multipack du 12.9 au 18.9

Sauce

-20 de moins par sachet dès l'achat de 2 sachets au choix

par ex. Sauce de rôt liée 40 g -50 au lieu de -70 (100 g = -125)

Collants de soutien pour dames

Multipack

Compact Jeunesse
1 paire 5.30
2 paires 8¹⁰ au lieu de 10.60

Compact Finessa
1 paire 7.-
2 paires 11⁵⁰ au lieu de 14.-

Compact
1 paire 9.-
2 paires 15⁵⁰ au lieu de 18.-

À LOUER POUR FIN OCTOBRE APPARTEMENT

de 4 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, rue du Doubs. 22128

APPARTEMENT

de 3 pièces, dans petit immeuble moderne, service de conciergerie, chauffage central, salle de bain, au centre de la ville. 22129

APPARTEMENT

de 2 pièces, dans immeuble ancien rénové, chauffage central, salle de bain, banc d'angle installé à la cuisine, quartier de l'Abeille. 22130

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

de 6 pièces, dans petite villa, tout confort, quartier nord de la ville. 22131

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87- Tél. 039/23 78 33

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT. - 1. Ville de France. 2. Ruban liquide de plus de cinq mille kilomètres. 3. Triomphe romain de second ordre; Petit bout d'histoire. 4. Petits canaux en contrebas des trottoirs. 5. Prénom féminin; Interjection; Se connaît dans le besoin. 6. Possessif; Ville de Belgique. 7. Possessif; Ville d'Italie. 8. Lac d'Italie; Arroser trois pays européens. 9. Lien grammatical; Dans la Drôme; Exprime son plaisir. 10. Ville de France; Château de la vallée de la Loire.

VERTICALEMENT. - 1. Il persécuta les chrétiens. 2. Inspection militaire; Boisson blanche. 3. Fruit de dessert. 4. Peut précéder à la noix; Sans pieds ou sans pattes. 5. Employé; Sur la Tille. 6. De même température. 7. Chasse le plaisir; Va dans le golfe de Botnie. 8. Lien grammatical; Font partie de l'armée. 9. Pronom personnel; Placé. 10. On y trouvait la fameuse Tour de porcelaine; Espace de temps.

(Copyright by Cosmopress 5157)

Résidence Parc des Crêtets

«Vivre en ville dans un écrin de verdure»

15 appartements de 2 à 5½ pièces en co-propriété

Cet immeuble de qualité, d'une conception architecturale originale, comblera les désirs de ses futurs propriétaires grâce à sa situation privilégiée, d'accès aisé, aux abords d'une zone de verdure.

Gérance Charles Berset, Jardinière 87
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 039/23 78 33

FIDUCIAIRE
JEAN-CHARLES AUBERT & Cie
Av. Chs-Naine 1
TOUR DES FORGES
Tél. 039/26 75 65
LA CHAUX-DE-FONDS

A louer pour le 30 avril 1985

grands locaux commerciaux au centre de la ville

Ces locaux conviendraient particulièrement pour des bureaux d'affaires, un cabinet médical, un cabinet pour médecin-dentiste avec éventuellement laboratoire dentaire ou comme atelier pour artisanat.

SPORTS

Rencontre d'athlétisme au Centre sportif de La Chaux-de-Fonds Extraordinaires cadets B de l'Olympic

Samedi s'est disputé au Centre sportif une importante rencontre d'athlétisme pour cadets B et écoliers. L'Olympic et le CS Les Fourches de St-Blaise possèdent des équipes du meilleur niveau national et le CEP Cortaillod participait à cette rencontre pour le championnat suisse interclubs.

Deux champions suisses de la catégorie étreignaient leur titre à savoir Christophe Kolb, de l'Olympic au marteau et J.-F. Zbinden (CEP Cortaillod) au saut à la perche, alors que Claude Moser (CS Les Fourches) allait signer trois victoires d'un bon niveau pour son équipe, après que celle-ci ait manqué un passage dans le relais.



Les cadets B de l'Olympic ont réalisé un beau record.

Dans ce match triangulaire, les gars de l'Olympic ont affiché une efficacité qu'on ne leur connaissait pas et qui leur valu un nouveau record à 4212 points qui satisfaisait pleinement leur animateur M. Jimmy Cattin.

En bon chef d'équipe Christophe Kolb obtenait le meilleur total de la rencontre avec 800 points suite à ses 49 m. 78 au marteau. En sprint et dans les sauts Philippe Ciampi a confirmé ses grandes qualités et se pose comme le pivot central de cette remarquable équipe où Nicolas Dubois y est allé d'une remarquable performance sur 800 mètres.

Avec ce brillant résultat les cadets B de l'Olympic peuvent espérer se classer parmi les cinq premières formations du pays à l'issue de la saison. A relever les bonnes prestations du cépiste J.-F. Zbinden au 100 m. et à la perche

RECORD ÉGALÉ CHEZ LES ÉCOLIERS

L'animateur des écoliers, M. Daniel Christen affichait une satisfaction mitigée en découvrant le total de son équipe

qui égalait le record, alors que le but désigné était d'atteindre les 500 points. Une nouvelle fois T. Ly et E. Trevisan ont été les athlètes en vue de cette formation qu'on verra figurer dans le groupe de tête du classement national.

CADETS B

4 x 100 m: Olympic (N. Dubois, T. Jacot, P. Ciampi D. Lesquereux) 48"71; **2. CEP Cortaillod** 49"48; **3. CS Les Fourches** 51"83; **100 m:** 1. Zbinden (CEP) 11"85; 2. Reeb (CSLF) 12"12; 4. Ciampi (Olympic) 12"62. **800 m:** 1. Dubois (Olympic) 2'08"94; 2. Reeb (CSLF) 2'12"35; 3. Zbinden (CEP) 2'25"32. **Hauteur:** 1. Moser (CSLF) 1 m. 77; 2. Ciampi (Olympic) 1 m. 66; 3. Pecaut (CEP) 1 m. 55. **Longueur:** 1. Ciampi (Olympic) 6 m. 02; 2. Reeb (CSLF) 5 m. 84. **Perche:** 1. Zbinden (CEP) 3 m. 70. **Poids:** 1. Moser (CSLF) 12 m. 41; 2. Kolb (Olympic) 11 m. 79. **Disque:** 1. Moser (CSLF) 33 m. 98; 2. Ummel (Olympic) 22 m. 18. **Javelot:** 1. Pecaut (CEP) 34 m. 52; 2. Fleury (Olym-

pic) 30 m. 00. **Marteau:** 1. Kolb (Olympic) 49 m. 78. **Résultat final:** 1. Olympic I, 4212 points; 2. CS Les Fourches 4018 points; 3. CEP Cortaillod 3562 points

ÉCOLIERS

4 x 100 m: 1. Olympic (Ly: Trevisan; Cattin; Cavalli) 52"09. **80 m.** 1. T. Ly, 10"81; 2. Y. Cattin, 11"92. **1000 m:** 1. E. Trevisan (Olympic) 3'10"06; 2. Engel (CSLF) 3'34"64. **Hauteur:** 1. C. Cavalli (Olympic) 1 m. 48; 2. P. Monnat (Olympic) 1 m. 45. **Longueur:** 1. T. Ly (Olympic) 5 m. 57; 2. P. Monnat (Olympic) 4 m. 51. **Poids:** 1. J. Fahrni (CEP Cortaillod) 9 m. 65; 2. E. Trevisan (Olympic) 9 m. 00. **Résultat final:** 1. Olympic I, 499 points; 2. Olympic II, 379 points; 3. CEP Cortaillod 378 points; 4. Olympic IV, 352 points; 5. CS Les Fourches 320 points.

Jr.

Championnats suisses interclubs L'Olympic à Winterthour

Les différentes finales des championnats suisses interclubs se disputent samedi à Zurich, Aarau, Winterthour, Baden, Lucerne et Genève.

LE PROGRAMME

Zurich (Letzigrund), messieurs, LNA, 1re à 3e places: LC Zurich (14.118,5 points dans le tour préliminaire), TV Länggasse Berne (14.064,5) et STV Berne (13.886). - **Dames, LNA, 1re à 3e places:** TV Unterstrass Zurich (8559), GG Berne (8523,5) et LC Zurich (7620).

Aarau (Schachen), messieurs, LNA, 4e à 6e places: LC Brühl St-Gall (13.996), TV Unterstrass Zurich (13.341,5) et BTV Aarau (13.211).

Winterthour (Deutweg), messieurs, LNA, 7e à 9e places: LC

Bâle (13.395,5), GG Berne (13.043) et LV Winterthour (12.830). - **Dames, LNA, 7e à 9e places:** ST Berne (8026), LV Winterthour (7403) et Olympic La Chaux-de-Fonds (7251,5).

Baden (Aue), messieurs, LNB, 1re à 3e places: LV Wettingen/Baden, TV Naters et LV Langenthal. - **Dames, LNA, 4e à 6e places:** BSC Old Boys Bâle, LC Turicum Zurich et LV Langenthal.

Lucerne (Allmend, messieurs, LNB, 4e à 6e places: Hochwart Zoug, STV Lucerne et CA Genève.

Genève (Champel), messieurs, LNB, 7e à 9e places: Lausanne Sports, BSC Old Boys Bâle et CGA Onex. (si)

Tournoi interrégional de tennis de table Du spectacle à La Chaux-de-Fonds

Dimanche dernier, les membres du Club de tennis de table de l'Hôpital nous ont offert une sacrée propagande pour ce sport (prochainement olympique) qui ressemble au ping-pong, mais qui n'en est plus.

Sur les 184 joueurs accourus de toute la Suisse romande, 92, soit exactement la moitié, avaient moins de vingt ans. Ces jeunes se sont d'ailleurs mis en évidence tout au long du tournoi en participant à toutes les finales qui furent d'un niveau exceptionnel.

Cette année, c'est Robert Guinchard qui s'est mis en exergue en remportant la série seniors et, lors d'une finale de rêve, la série B. Malgré sa défaite par 21-18 au troisième set en finale B, Pascal Sturny a fait tout aussi bien qu'en 1982 puisqu'il remporte le titre des juniors et, cette fois-ci le double B/C.

NETTE PROGRESSION

Les joueurs de l'association neuchâteloise et jurassienne ont confirmé la nette progression amorcée durant ces deux dernières saisons.

On relèvera les premiers rangs de Pascal Joseph, de Cernier, en série C, et de Dominique Benoît, d'Éclair, en cadets, deux titres acquis contre des Genevois, donc synonymes d'exploits.

A la lecture des résultats on constatera que les clubs de la ville ne sont pas les moins bien lotis, en particulier le

CTT Éclair qui doit une fière chandelle à Mme Benoît.

Du spectacle comme on a vu on en redemande; merci et bravo aux dévoués organisateurs qui n'ont pas ménagé non plus leurs efforts.

LES RÉSULTATS

Série B (81 participants): 1. Robert Guinchard, Espérance, Genève; 2. Pascal Sturny, Ependes; 3. Jean-Paul Jeckelmann, Peseux; 4. Pascal Jeckelmann, Peseux.

Série C (120): 1. Pascal Joseph, Cernier; 2. José Gauxachs, Silver Star, Genève; 3. Jean Savanyu, Sapin, La Chx-de-Fds; 4. Pierre-Alain Benoît, Éclair, La Chx-de-Fds.

Série D (100): 1. Juan Morales, Swissair, Genève; 2. Gilles Rollier, Montreux; 3. Katia Perrollaz, Lausanne; 4. Yann Rollier, Montreux.

Seniors (26): 1. Robert Guinchard, Espérance, Genève; 2. Jacques Perrollaz, Lausanne; 3. André Schafer, Ependes; 4. Victor Lawson, Hôpital, La Chx-de-Fds.

Juniors (40): 1. Pascal Sturny, Ependes; 2. Christian Schafer, Ependes; 3.

Benoît Thévenoz, Espérance, Genève; 4. Peter Andersson, Lausanne.

Cadets (45): 1. Dominique Benoît, Éclair, La Chx-de-Fds; 2. Christian Marti, Silver Star, Genève; 3. Alain Favre, Hôpital, La Chx-de-Fds; 4. Thorsten Geisler, Le Landeren.

Minimes (7): 1. Mathias Humery, Yvorne; 2. David Rollier, Montreux; 3. Christophe Schouwey, Éclair, La Chx-de-Fds; 4. Stevan Mikic, Éclair, La Chx-de-Fds.

Vétérans (8): 1. Werner Schlefereit, Aurora, Fleurier; 2. Jean Savanyu, Sapin, La Chx-de-Fds; 3. Jean Kaiser, Silver Star, Genève; 4. Charles Rappo, Cernier.

Dames (18): 1. Katia Perrollaz, Lausanne; 2. Nicole Thuillard, Peseux; 3. Myriam Fischer, Moutier; 4. Natacha Robert, Hôpital, La Chx-de-Fds.

Doubles B/C (36 paires): 1. P. Sturny - T. Breuer, Ependes; 2. P.-A. Benoît - D. Benoît, Éclair, La Chx-de-Fds; 3. P. Perrinotto - J. Zbinden, Moutier; 4. J.-M. Zumwald - M. Dupraz, Ependes.

Doubles D (38 paires): 1. G. Rollier - Y. Rollier, Montreux; 2. Ch. Chapatte - S. Mikic, Éclair, La Chx-de-Fds; 3. H. Alcoreza - J. Morales, Swissair, Genève; 4. F. Hertach - G. Cramer, Hôpital, La Chx-de-Fds. (sp)

Championnats jurassiens d'haltérophilie Quatre titres pour La Chaux-de-Fonds

Les championnats jurassiens d'haltérophilie se sont disputés, samedi dernier, à Moutier. Les leveurs de fonte du Club d'haltérophilie de La Chaux-de-Fonds se sont taillés la part du lion en remportant quatre titres individuels et en terminant deuxième par équipe derrière Tramelan.

En poids moyens victoire de Edmond Jacot qui avec 90 kg. à l'arraché et 115 kg. à l'épaulé-jeté, soit un total de 205 kg. n'est qu'à 10 kg. du minima demandé pour les championnats suisses élite; et comme la saison ne fait que débuter pour les haltérophiles, il y a fort à parier que l'inamovible Jacot disputera son dixième championnat l'année prochaine.

En catégorie mi-lourd, titre pour François Pellaux; mais cette fois il dut faire appel à toute son expérience pour l'emporter avec 2,5 kg. d'avance sur Michel Tschan qui cette année a réalisé des progrès assez surprenants. Pellaux reste toutefois le meilleur athlète chaux-de-fonnier.

Chez les premiers lourds, bien que blessé, Robert Brusa remporte le titre devant Robert Stolz avec 5 kg. d'avance au biathlon, mais il faut reconnaître que Stolz n'est de loin pas au meilleur de sa forme et il manque nettement d'entraînement.

Quant à René Jacot, il remporte la médaille d'or en catégorie vétérans.

RELEVÉ ASSURÉ

Mais pour le club chaux-de-fonnier, le principal de ces championnats aura été la présence et la bonne conduite de ses écoliers et cadets. En effet, depuis quelques mois plusieurs jeunes s'entraînent au sein du club.

Ils se sont tous bien comportés et le meilleur d'entre eux fut Cédric Boillat en poids léger, qui avec 62,5 kg. à l'arraché et 77,5 kg. à l'épaulé-jeté réalisa 98 points Muttoni. Si l'on sait qu'une fois les 100 points dépassés, cela permet à l'athlète d'être souvent dans la première équipe, cela constituera pour lui une motivation supplémentaire.

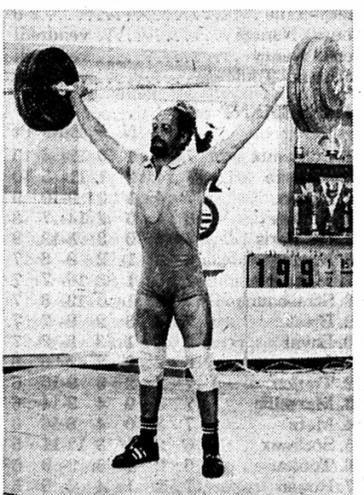
Stéphane Fumasoli, pour son premier concours, termina avec 55 kg. à l'arraché et 65 kg. à l'épaulé-jeté, également en poids léger. Michel Boldarini et Laurent

Frieden en catégorie écoliers moins de 14 ans, terminèrent respectivement avec 70 et 58,750 points.

LES RÉSULTATS

Ecoliers: 1. Marco Vettori (Tramelan) 126,315 points Muttoni; 2. Gabriel Prongué (Buix) 110,048; 3. Marco Matile (Moutier) 96,240; 4. Stefan Fumasoli (La Chaux-de-Fonds) 84,720; 5. Michel Boldarini (La Chaux-de-Fonds) 70,088; 6. Laurent Frieden (La Chaux-de-Fonds) 58,750.

Cadets: 1. Richard Marchand (Moutier) 113,698; 2. David Gigon (Buix) 105,120; 3. Stève Schneeberger (Moutier) 101,835; 4. Cédric Boillat (La Chaux-de-Fonds) 98,840; 5. Nicolas Terrier (Buix) 95,700.



François Pellaux: le meilleur chaux-de-fonnier. (photo archives Schneider)

Juniors: 1. Dimitri Lab (Moutier) moyen 160,965; 2. Michel Nydegger (Buix) mi-lourd 137,060; 3. Tarcisio Vettori (Tramelan) léger 98,840.

Seniors débutants: 1. Philippe Barth (Moutier) léger 109,430. - 1. Robert Marconelh (Moutier) moyen 98,550; 2. Renato Mathey (Tramelan) moyen 91,980.

Vétérans: 1. René Jacot (La Chaux-de-Fonds) lourd léger 93,713; 2. Jacques Méroz (Moutier) lourd léger 56,525.

Elites: 1. Edmond Jacot (La Chaux-de-Fonds) moyen 134,685. - 1. François Pellaux (La Chaux-de-Fonds) mi-lourd 141,733; 2. Michel Tschan (Tramelan) mi-lourd 140,175. - 1. Daniel Tschan (Tramelan) lourd léger 163,625. - 1. Robert Brusa (La Chaux-de-Fonds) premier lourd 118,900; 2. Robert Stolz (Tramelan) premier lourd 116,000. (br)

Trial

Lejeune conserve son titre

Le Belge Eddy Lejeune (Honda) a conservé son titre de champion du monde, à l'issue du Grand Prix de Suède, 12e et dernière épreuve de la saison, qui s'est disputé à Lerum, près de Goeteborg. Lejeune devance le Français Thierry Michaud (Fantic), deuxième à huit points, malgré sa victoire en Suède.

Classement du Grand Prix de Suède: 1. Thierry Michaud (Fr), Fantic, 130 points; 2. Eddy Lejeune (Be), Honda, 132; 3. Pascal Couturier (Fr), Beta, 149; 4. Bernie Schreiber (EU), SWM, 150; 5. Steve Saunders (GB), Armstrong, 151.

Classement final du championnat du monde: 1. Lejeune 217; 2. Michaud 209; 3. Schreiber 151; 4. Philippe Berlatier (Fr), Italjet, 127; 5. John Lampkin (GB), Fantic, 107. (si)



Pierre-Alain et Dominique Benoît du CTT Éclair de La Chaux-de-Fonds ont obtenu une belle deuxième place dans le tournoi de doubles B/C. (Photo Gladioux)

Le Rallye automobile de Monte-Carlo menacé Un million de francs français, ou...

Une lourde menace pèse sur l'organisation du Rallye de Monte-Carlo 1985.

L'Automobile-Club de Monaco devra, en effet, payer un million de francs français à la Fédération française du sport automobile (FFSA) pour utiliser le territoire des associations sportives françaises qui accueille habituellement l'épreuve monégasque. Cette décision a été prise par le comité directeur de la FFSA, lors de sa dernière réunion.

Ce dernier estime que des courses étrangères empruntant de manière très importante le territoire français mettent ainsi à contribution des dizaines d'associations sportives et plusieurs ligues, et peuvent même menacer certaines compétitions nationales connaissant des difficultés pour rassembler le budget minimum nécessaire pour assumer les frais d'organisation.

En conséquence, la FFSA a décidé que «toute épreuve organisée sur le territoire français par une autorité sportive automobile étrangère devrait apporter une contribution financière». Son montant sera fixé pour chaque épreuve par le comité directeur, en fonction de l'importance et du budget dont elle dispose.

En application de cette décision, le Rallye de Monte-Carlo utilisant le territoire des associations sportives françaises de 43 départements, ne recevra l'autorisation de la FFSA pour 1985 qu'à condition d'apporter une contribution d'un million de francs français à la promotion et à l'organisation du sport automobile français, somme qui sera répartie à raison de 500.000 francs pour le Rallye de France (Tour de Corse) et de 500.000 francs pour les associations sportives et les ligues mises à contribution pour l'organisation de l'épreuve monégasque. (si)

SPORTS

Dans le championnat d'Europe de football des moins de 21 ans Départ malheureux de la bande à Blättler

● NORVÈGE - SUISSE 3-0 (1-0)

Les espoirs suisses ont pris un départ malheureux dans le championnat d'Europe des moins de 21 ans en s'inclinant, à Sandefjord, sur le score de 3-0 (1-0), devant une formation norvégienne qui n'est pourtant pas apparue d'une valeur exceptionnelle.

Lorsque l'on aura souligné que le gardien des Grasshoppers Brunner fut de très loin le meilleur joueur helvétique, on mesurera de la même coup l'infériorité de l'équipe de l'entraîneur Rolf Blättler. Cette dernière fut trahie essentiellement par des bévues grossières de ses défenseurs. Ainsi, à la 43e minute, Hüsser cafouilla un ballon qu'il aurait pu aisément dégager et permettait à Jan Berg de venir fusiller Brunner de près.

EN DEUX MINUTES

À la 67e, c'était von Niederhausern qui ratait complètement une longue passe transversale, favorisant une interception adverse que Stan Glenn concrétisait victorieusement. Le même joueur, deux minutes plus tard, après une balle perdue par Hertig à mi-terrain, inscrivait le plus beau but de la partie sur une nouvelle contre-attaque.

L'équipe scandinave alignait deux éléments, le latéral Mordt et l'attaquant de pointe Berg, qui avaient participé au tournoi olympique de Los Angeles. Berg fut d'ailleurs, avec le second attaquant de pointe Glenn, le plus en vue d'une

équipe qui évoluait tout-à-fait dans le style britannique.

Les Suisses eurent l'espoir, au cours des 20 premières minutes de la seconde période, de revenir à égalité. L'introduction de Zuffi pour Häusermann permit de jouer avec 3 attaquants. À la 59e minute, Nadig échoua d'un rien devant le portier norvégien. Mais le 2e but des Nordiques assomma littéralement les Helvètes.

En première mi-temps, les hommes de Blättler avaient pris un départ assez catastrophique. L'organisation défensive manquait totalement de rigueur. Pourtant, contre le cours du jeu, à la 26e minute, Fimian était près d'ouvrir la marque. Avec Brunner, le libero Grossenbacher et l'ailier veveysan de Siebenthal, pour sa vitesse de course, méritent une mention.

Sandefjord. - 586 spectateurs. - Arbitre: Rolf Ericsson (Sue). - Buts: 42' Berg 1-0. 67' Glenn 2-0; 69' Glenn 3-0.

Norvège: Rossbach; Brandtun, Sollied, Tangen, Mordt; Halle (72' Gronstad), Skogheim (82' Madsen), Erstad, Osvold; Berg, Glenn.

Suisse: Brunner (Grasshoppers); Grossenbacher (Bâle); von Niederhausern (Winterthur 76' Germann, Saint-Gall), Bischofberger (St-Gall), Hüsser (Wettingen); Hertig (Lausanne), Häusermann (Zurich-55' Zuffi, Winterthur), Kundert (Zurich), Fimian (St-Gall); Nadig (Bâle), de Siebenthal (Vevey). (si)

Nouvelle règle Une précision

La nouvelle règle concernant les coups francs indirects dans les cinq mètres a donné lieu à passablement de discussions sur et autour des terrains des «sans-grades» neuchâtelois. Membre du comité central de l'ACNF et responsable de l'arbitrage, M. Georges Sandoz d'Auvergnier s'est chargé d'expliquer ce point aux arbitres.

À l'attention des joueurs et des spectateurs, nous tenons à donner les précisions suivantes:

En cas de coup franc indirect dans les cinq mètres en faveur de l'équipe à l'attaque, le ballon doit être placé hors des cinq mètres, immédiatement après la ligne, perpendiculairement à l'endroit où la faute a été commise. Il en va de même pour les balles d'arbitre ou balles à terre. (sp)



Malgré tout son talent, Martin Brunner, le gardien de Grasshoppers, a dû concéder trois buts face aux espoirs norvégiens. (Photo archives ASL)

Pour affronter la Norvège à Oslo Une Suisse à deux inconnues

Paul Wolfisberg ne s'est pas encore décidé. Le coach national communiquera la composition de son équipe contre la Norvège aujourd'hui à midi. Il subsiste encore deux inconnues dans le camp suisse. «Wolfi» hésite entre Bregy et Koller en ligne médiane. En attaque, Zwicker, Sutter et Braschler sont en concurrence pour épauler Brigger. En revanche, la défense ne subira aucun changement par rapport au match contre l'Argentine. En ligne médiane, Barberis effectuera sa rentrée.

De son côté, Røste Frosse, le sélectionneur norvégien, a fixé son choix. L'équipe s'alignera avec trois «étrangers»: Soler (SV Hambourg), Herloven (Borussia Mönchengladbach) et Giske (Bayer Leverkusen). En revanche, Albertsen (Olympiakos Pirée) a été écarté.

Dix-mille billets ont déjà été vendus. Les dirigeants norvégiens attendent près de 20.000 spectateurs pour cette rencontre qui se disputera au stade d'Ullevål (coup d'envoi à 19 heures).

LES ÉQUIPES

NORVÈGE: 1 Thorstvedt (Viking Stavanger, 21 ans-12 sélections); 2

Soler (SV Hambourg, 24-18), 3 Hareide (Molde, 27-42), 4 Kojedal (Hamar Kamraterne, 24-28), 5 Grøndalen (Moss, 28-75); 6 Herloven (Borussia Mönchengladbach, 26-21), 7 Ahlsen (Fredrikstad, 26-10), 8 Davidsen (Valerengen, 25-24), 9 Giske (Bayer Leverkusen, 27-36); 10 Dokken (Rosenborg, 28-35), 11 Barnhaug (Rosenborg, 25-8).

Remplaçants: 12 Rise (Rosenborg, 23-0, gardien), 13 Fjällberg (Viking, 25-21), 14 Albertsen (Olympiakos Pirée 26-34), 15 Vaadal (Lillestrøm, 24-5), 16 Seeland (Start Kristiansand, 19-0).

SUISSE: Engel; Wehrli; In-Albon, Egli; Hermann, Geiger, Barberis, Bregy (Koller), Schällibaum; Brigger, Sutter (Braschler ou Zwicker). (si)

Championnat de France Bordeaux s'envole

Plus que jamais, Bordeaux caracole en tête du championnat de France. Lors de la 7e journée, les Girondins se sont imposés par 3-1 devant le Paris St-Germain, et ils comptent désormais trois longueurs d'avance sur leur poursuivant le plus proche.

Auxerre, en effet, a été tenu en échec sur son terrain par Toulon (1-1), après avoir frôlé la catastrophe. Les Bourguignons n'ont en effet égalisé qu'à quatre minutes de la fin de la rencontre...

A noter par ailleurs la défaite à l'ultime minute de Monaco (4e) à Rouen (2-1) et le succès, dans un match en retard de la 6e journée, du Toulouse de Daniel Jeandupeux face à Lens par 1-0.

6e JOURNÉE

Toulouse - Lens 1-0

7e JOURNÉE

Bordeaux - Paris St-Germain 3-1
Auxerre - Toulon 1-1
Rouen - Monaco 2-1
Marseille - Strasbourg 2-1
Bastia - Brest 2-0
RC Paris - Laval 2-0
Metz - Lille 2-0
Tours - Nantes vendredi
Lens - Nancy vendredi
Sochaux - Toulouse vendredi

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bordeaux	7	6	1	0	12	4 13
2. Auxerre	7	4	2	1	11	5 10
3. Bastia	7	4	1	2	9	10 9
4. Nantes	6	4	0	2	14	7 8
5. RC Paris	7	4	0	3	8	12 8
6. Nancy	6	3	1	2	8	6 7
7. Monaco	7	3	1	3	16	7 7
8. Strasbourg	7	3	1	3	12	8 7
9. Brest	7	2	3	2	9	7 7
10. Laval	7	3	1	3	8	9 7
11. Lens	6	2	2	2	7	6 6
12. Toulon	7	2	2	3	9	10 6
13. Marseille	7	3	0	4	9	14 6
14. Metz	7	3	0	4	8	16 6
15. Sochaux	6	2	1	3	12	11 5
16. Toulouse	6	2	1	3	9	9 5
17. Rouen	7	2	1	4	6	9 5
18. Tours	6	1	2	3	5	10 4
19. Lille	7	1	2	4	6	10 4
20. Paris SG	7	1	2	4	7	14 4

Championnat des espoirs Les Chaux-de-Fonniers bien placés

Après quatre rondes de championnat, le FC La Chaux-de-Fonds, avec cinq points, occupe actuellement la cinquième place de la compétition réservée aux espoirs.

En tête du classement, on ne trouve qu'une seule équipe: le FC Bâle qui a remporté ses quatre premières rencontres.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Bâle	4	4	0	0	17	3 8
2. Grasshoppers	4	3	1	0	9	4 7
3. Sion	4	2	2	0	14	5 6
4. NE Xamax	4	2	1	1	12	7 5
5. Chx-de-Fds	4	2	1	1	7	5 5
6. Lucerne	4	2	1	1	8	5 5
7. Aarau	4	2	1	1	9	10 5
8. Servette	4	2	0	2	14	9 4
9. Lausanne	4	2	0	2	10	12 4
10. Zurich	4	1	2	1	9	7 4
11. Winterthur	4	1	1	2	11	13 3
12. SC Zoug	4	1	0	3	10	11 2
13. Vevey	4	1	0	3	7	12 2
14. Wettingen	4	1	0	3	4	16 2
15. Young Boys	4	0	1	3	5	13 1
16. Saint-Gall	4	0	1	3	3	14 1

Chez les «sans-grade» jurassiens

Méritoire exploit du FC Moutier

À Lyss, après avoir encaissé un but après cinq minutes, les Prévôtois sont parvenus à renverser la vapeur grâce à Meusy et Monnin. Alle a terrassé Boujean 34 puisque les Ajoulots menaient déjà quatre à zéro à la mi-temps. Glovelier a rapporté un point de son déplacement à Gruntern. Les hommes de la vallée auraient même pu glaner la totalité de l'enjeu si l'arbitre n'avait pas expulsé injustement Gogniat et annula un but sur hors-jeu.

Dans le derby jurassien de ce week-end, Bassecourt et Courtemaître n'ont pas réussi à se départager, un point qui fait du bien à chaque formation. La réserve delémontaine a essuyé sa quatrième défaite de la saison face au nouveau leader Azzurri, un nouveau revers qui place la formation de Jacques Couche dans une situation préoccupante.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Azzurri	4	3	1	0	7
2. Aurore	4	3	1	0	7
3. Lyss	4	3	0	1	6
4. Gruntern	4	2	2	0	6
5. Alle	4	2	1	1	5
6. Moutier	4	2	1	1	5
7. Aegerten	4	2	0	2	4
8. Glovelier	4	0	3	1	3
9. Courtemaître	4	0	2	2	2
10. Boujean 34	4	1	0	3	2
11. Bassecourt	4	0	1	3	1
12. Delémont	4	0	0	4	0

Troisième ligue

GRUPE 6: UN CARTON POUR BIENNE

Bienne a infligé une véritable gifle à Dotzigen, les Biennois se sont en effet

imposés par dix à zéro. Dotzigen se retrouve ainsi seul avec zéro point, Longeau et Boujean 34 ayant remporté leur première victoire face à Madretsch et Aurore.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Ceneri	4	3	1	0	7
2. Orpond	3	3	0	0	6
3. Bienne II	3	2	1	0	5
4. Rüti	3	2	0	1	4
5. Aurore II	4	1	1	2	3
6. Mâche	4	1	1	2	3
7. Courtelary	2	1	0	1	2
8. Longeau	3	1	0	2	2
9. Madretsch	3	1	0	2	2
10. Boujean 34 II	3	1	0	2	2
11. Dotzigen	4	0	0	4	0

GRUPE 7: LEADERS ACCROCHÉS

Les premiers de ce groupe n'ont pas été à la noce ce week-end. USI Moutier et Bévillard ont dû partager l'enjeu à Courroux et à Corgémont qui remporte ainsi son premier point. Quant aux Tramelots, ils ont subi une sévère défaite à Courtételle. Seul, Mervelier s'est imposé non sans peine à Courrendlin et prend le commandement.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Mervelier	3	3	0	0	6
2. Bévillard	4	2	2	0	6
3. Reconvilier	3	2	1	0	5
4. USI Moutier	3	2	1	0	5
5. Courtételle	4	2	1	1	5
6. Tramelan	3	2	0	1	4
7. Porrentruy b	3	1	1	1	3
8. Courroux	4	1	1	2	3

9. Corgémont	3	0	1	2	1
10. Rebeuvelier	3	0	1	2	1
11. Vicques	4	0	1	3	1
12. Courrendlin	3	0	0	3	0

GRUPE 8: FRANCS-MONTAGNARDS BATTUS

Les Breuleux, après un excellent début de championnat, ont subi leur deuxième défaite consécutive face à Fontenais. Saignelégier n'a pas pu battre Courgenay et a encore perdu son milieu de terrain Montavon, blessé à une cheville et certainement indisponible jusqu'à Noël.

La troisième équipe franc-montagnarde, Montfaucon, n'a pas pu jouer, son match contre Boécourt ayant été renvoyé. Porrentruy poursuit sur sa lancée et possède déjà deux points d'avance sur Bonfol, la seule formation du groupe de poursuivant du leader ayant réussi à s'imposer face à Grandfontaine. Cette dernière formation et Develier se partagent toujours la lanterne rouge.

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Pt
1. Porrentruy a	4	4	0	0	8
2. Bonfol	4	3	0	1	6
3. Boécourt	3	2	0	1	4
4. Courgenay	3	2	0	1	4
5. Bure	3	2	0	1	4
6. Cornol	4	2	0	2	4
7. Fontenais	4	2	0	2	4
8. Les Breuleux	4	2	0	2	4
9. Montfaucon	2	1	0	1	2
10. Saignelégier	4	1	0	3	2
11. Grandfontaine	3	0	0	3	0
12. Develier	4	0	0	4	0

B

boîte à confidences

Un «choc» reporté

Le combat de poids lourds entre l'Américain Larry Holmes, champion du monde version IBF et ancien champion du monde WBC, et le Sud-Africain Gerrie Coetzee, tenant du titre WBA, n'aura sans doute pas lieu en novembre, comme l'espérait le promoteur Don King.

Un juge fédéral, M. Daniel Huyett, a en effet reconnu que la compagnie «Champion Sports Management», avec laquelle Holmes avait signé un contrat le 20 octobre 1983, avait le droit d'organiser éventuellement cette rencontre.

Le juge a décidé que Holmes ne pouvait signer avec personne d'autre que cette compagnie pour promouvoir un combat entre Coetzee et lui-même et que, dans le cas où d'autres propositions lui seraient faites, il devait accorder à ladite compagnie un délai de trois mois pour s'aligner. (si)

Dans l'anonymat

L'ancien champion d'Europe, le Français Robert Villemain, qui fut l'un des meilleurs poids moyens des années 1950, est décédé à l'âge de 60 ans, le 4 septembre dernier, à l'Hôpital de Montfermeil, dans la région parisienne.

Il a pourtant fallu près d'une semaine pour qu'on apprenne la mort de Villemain, qui n'avait plus aucun contact avec le milieu de la boxe.

Champion d'Europe des welters, il combattit ensuite chez les moyens. Il affronta notamment Jack La Motta (une défaite aux points et une victoire) et Ray Sugar Robinson contre qui il disputa - et perdit - un championnat du monde. (si)

Contrat résilié

Dirceu, l'attaquant brésilien de Napoli, a retrouvé sa liberté. Après une longue période d'incertitude et de négociations, un accord est enfin intervenu en terme d'une dernière entrevue entre les représentants du joueur et le directeur technique du club, Antonio Juliano.

L'opération a été conclue sur la base d'environ 450.000 dollars que les trésoriers de Napoli devront verser à Dirceu.

Dirceu, transféré à Napoli la saison dernière, avait été «sacrifié» cette saison pour l'acquisition des deux Argentins Diego Maradona et Daniel Bertoni.

Je suis satisfait car j'ai finalement reçu l'autorisation de partir, mais je suis triste car je quitte une ville que je commençais à aimer, a affirmé l'international brésilien.

Dirceu, qui n'a pas encore d'objectifs précis, est toutefois en contact avec Cremonese et aussi avec des clubs espagnols. (si)

Candidature bernoise?

Quelques semaines après l'annonce du projet de Lucerne, l'Oberland bernois pourrait faire acte de candidature pour les Jeux olympiques d'hiver de 1996. Un groupe de travail, sous l'impulsion d'Adolf Ogi, conseiller national, s'est formé afin de préparer une réunion d'information le 30 novembre à Interlaken avec les milieux politiques, économiques, touristiques et sportifs de la région. Si cette réunion débouche sur un résultat positif, l'Oberland bernois déposera sa candidature au Comité olympique suisse (COS). Lors de son assemblée générale de mai 1985, le COS abordera le sujet d'une candidature suisse pour les Jeux d'hiver de 1996 en 1990. (si)

P

pronostics

Pour le prochain concours du Sport-Toto, dix experts ont fourni les prévisions suivantes:

1. Altstätten	-	Lugano	3 3 4
2. Baden	-	Aarau	2 3 5
3. Bellinzona	-	Zurich	3 2 5
4. Bulle	-	Servette	1 2 7
5. Etoile Carouge	-	Chênois	5 3 2
6. Fétigny	-	Sion	1 2 7
7. Fribourg	-	NE Xamax	1 2 7
8. Ibach	-	Chiasso	2 3 5
9. Lengnau	-	Young Boys	2 2 6
10. Leytron	-	Vevey	2 3 5
11. Locarno	-	SC Zoug	3 3 4
12. Martigny	-	Yverdon	5 3 2
13. Old Boys	-	Laufen	3 3 4

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
 Fleurier (038) 61 35 75
 Neuchâtel (038) 51 39 50

Saint-Imier (039) 41 11 83
 Tramelan (032) 97 54 47
 Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Ici, on loge...

«Ici, on loge à pied et à cheval». C'est l'enseigne de l'Hôtel des Six-Communes de Môtiers qui le dit. Comme son nom l'indique, ce bâtiment est l'un des plus beaux du Val-de-Travers. Mais il a un urgent besoin de réparations. Et il y a bien longtemps que plus personne n'y loge. A pied ou à cheval.

La corporation va attaquer le morceau. Par étapes. Première chose: changer le toit de la grange attenante. Pour sauver la baraque et préserver les chances d'en faire, un jour, un hôtel à côté de l'hôtel.

Après, il faudra transformer la maison des Six-Communes. Restaurant, cuisine, salles de réunion, appartement - les modestes chambres inconfortables permettront de l'agrandir.

Coût des transformations, selon un premier projet: plus d'un million de francs. La corporation n'a pas un sou. Elle est pourtant condamnée à en trouver. Pour revaloriser son immeuble. Pour donner un coup de pouce au tourisme.

Selon l'étude de la LIM, publiée en 1979, le Val-de-Travers compte une vingtaine d'hôtels qui offrent un peu plus de 250 lits. Dans les établissements recensés, il existe, en tout et pour tout, une quinzaine de chambres avec douche ou bain, dont sept avec les WC. Les autres chambres sont en majorité équipées d'un lavabo. Dans trois hôtels, il n'y a ni bain, ni douche.

C'est la misère. Heureusement, les prix correspondent à la «qualité» de l'offre: 15 à 25 francs pour une nuit.

Depuis 1979, mis à part une ou deux exceptions, rien n'a changé. C'est bien simple: les hôteliers ne croient pas au tourisme dans la région. On ne peut pas leur en vouloir. La durée moyenne du séjour était de 1,3 jour en 1977. Changer les draps quotidiennement pour vingt francs c'est assez peu rentable.

Pourtant, les bons hôtels affichent complet. Et il existe toutes sortes d'aides pour transformer les anciens.

«La région devra prendre l'initiative de la promotion et de certaines réalisations», disait le rapport de la LIM.

Elle peut éditer et distribuer des prospectus mais pas obliger les hôteliers (des privés) à repeindre leur maison. Juste une exception avec l'Hôtel de Ville de Môtiers. Il appartient à six communes sur les onze que compte le Val-de-Travers. C'est déjà une région dans la région. Majoritaire même. A elle de «prendre l'initiative de certaines réalisations».

Pour montrer l'exemple. Une occasion unique.

Jean-Jacques CHARRÈRE

Patinoire du Locle
Une nouvelle
«conduite
du froid»
 Lire en page 17

Léon Berdat SA à Courtételle déclarée en faillite Le désarroi de 48 employés licenciés

Désarroi à Courtételle. L'entreprise de boîtes de montre Léon Berdat SA en proie à de très sérieuses difficultés financières a été déclarée en faillite hier soir, alors que durant toute la journée des négociations ont eu lieu pour tenter de la remettre à flot. Quarante-huit employés, dont une trentaine domiciliés à Courtételle, ont été licenciés. La situation a été jugée irrécupérable tant par les milieux financiers que l'Office des poursuites et faillites du district de Delémont.

Un nouveau coup dur pour Courtételle qui voit d'un seul coup son nombre de chômeurs doubler. Le Gouvernement jurassien a été interpellé

mais s'est retrouvé dans l'incapacité complète d'agir. Il a toutefois décidé de garantir le paiement de salaires du mois d'août en souffrance, dès aujourd'hui par l'intermédiaire de la Banque Cantonale du Jura. Salaires qui seront remboursés par l'assurance chômage.

L'usine Léon Berdat SA avait obtenu un sursis concordataire le 28 août. La direction, composée de cadres de l'entreprise ayant repris l'entreprise après que l'actionnaire principal ait retiré ses billes, avait sollicité une aide financière de la société jurassienne pour le développement de l'économie. Aide qui fut refusée. Depuis, la situation n'a fait que s'aggraver.

Hier matin, les ouvriers de l'entreprise se sont rendus à Morepont (siège de l'administration cantonale jurassienne à Delémont) pour demander une entrevue au Gouvernement jurassien. Ils portaient une pancarte demandant à l'Etat d'intervenir pour éviter une nouvelle charrette de licenciements. Une délégation du personnel a été reçue par le Gouvernement jurassien et notamment par le ministre de l'économie publique Jean-Pierre Beuret.

Quelques heures plus tard, le Gouvernement entendait le préposé aux poursuites et faillites du district de Delémont.

P. Ve
 Page 21



Le Vivarium de La Chaux-de-Fonds a 15 ans De la passion à l'intérêt scientifique

Garder, soigner et présenter des animaux dits «exotiques» n'est pas une mince affaire: un serpent, un crocodile, un singe ou un rongeur venu d'ailleurs ne reste pas en vie longtemps hors de son milieu naturel s'il ne fait pas l'objet de soins aussi spécifiques qu'attentifs. C'est un peu - et même beaucoup - pour éviter le cercle vicieux des «collectionneurs»: achat, mort et... remplacement, que les vivariums existent. Hier, au Vivarium de La Chaux-de-Fonds, unique

du genre dans le canton de Neuchâtel et un des très rares de Suisse romande, avait lieu la commémoration du 15e anniversaire de sa fondation en présence des membres de la commission ad hoc, des conservateurs, M. et Mme Guerne et de leurs collaborateurs, ainsi que du responsable du Jardin botanique de Porrentruy, M. Tièche.

M. Alain Bringolf, conseiller communal, a présenté l'histoire de la fondation de cette, aujourd'hui, institution

communale connue loin à la ronde en raison de la richesse de ses collections et de la qualité de sa présentation. Le 5 septembre 1969 était officiellement créé le Vivarium, auparavant les époux Guerne élevaient à titre privé ces animaux qui figurent généralement dans un tel lieu.

Des déménagements en agrandissements, grâce aussi à l'impulsion de M. Jean-Marie Nussbaum, la collection a pu être présentée au public avec un succès certain, mais vraiment trop basé sur le bénévolat, l'enthousiasme et la passion. D'où l'idée de «communaliser» le vivarium pour lui donner la place et la dimension qu'il méritait d'avoir.

M. S.
 Page 15



Les responsables du Vivarium, M. et Mme Guerne (au centre) et leurs collaborateurs, André Klett et Pascal Voillat, à droite sur notre photo Gladieux.

Ce soir à Môtiers et à Buttes Faites la fête aux fontaines

C'était le 12 septembre 1814. Ce jour-là, la Diète fédérale acceptait, à une grande majorité, l'entrée de Neuchâtel, de Genève et du Valais dans la Confédération. L'acte de réunion fut scellé le 19 mai 1815 et trois députés neuchâtelois signèrent le Pacte fédéral le 7 août suivant. Dans le canton, seules deux communes fêtent cet événement: Môtiers et Buttes. Ce soir, les fontaines de ces villages seront décorées et illuminées avec des dizaines de bougies. Une fête toute simple, sans discours ni banquets.

châtel», le roi, oubliant qu'il avait perdu ses droits en cédant la principauté à Napoléon, avait décidé de la remplacer sous son autorité...

Page 18

France frontière Fermeture de Bulova à Villers-le-Lac

La tension monte à Villers-le-Lac avec l'engagement de la procédure de licenciement collective. Avec cette nouvelle étape dans le processus de fermeture de l'usine Bulova-France de Villers-le-Lac, la direction vient d'annoncer lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise qu'elle déposait à l'inspection du travail la demande de licenciement collectif des 64 salariés.

Cette fois, le processus lancé en fin d'année dernière suit donc son cours: ETA qui a repris l'usine de Bulova en location gérance, il y a trois ans, ne renouvelle pas son contrat et Bulova qui se désengage d'Europe cherche à vendre au plus vite cette usine, au besoin les murs seuls en arrêtant l'activité et en licenciant tout le personnel. (cp)

Page 17

billet

Neuf heures moins deux minutes... Il est prêt pour la pause. Il faut faire vite, vite. Chaque minute est comptée. Et son programme est bien établi. Le temps d'aller au bistrot du coin et d'en revenir, l'aiguille des secondes a déjà fait quatre fois le tour du cadran. Il lui reste alors 11 minutes exactement pour se nourrir et s'abreuver.

Aux neuf coups de l'horloge, il quitte son lieu de travail. Comme un voleur. A «et deux» il est attablé et commande, encore tout essoufflé, son casse-croûte: un sandwich et un chocolat chaud!

Sitôt la boisson devant lui, entre deux bouchées, il vide rapidement le petit sachet de chocolat dans le lait. D'un geste automatique, il plonge son index droit au fond du sachet. Il passe ensuite son doigt sur sa langue pour lécher les dernières gouttes de chocolat. Surtout ne rien perdre... Le liquide chaud lui brûle le gosier. Mais tant pis,

CM

Q

quidam

Il a lui aussi, fait le voyage, revenant sur les lieux de sa naissance, en 1912, et de sa prime jeunesse.

M. Dürr a dans sa tête ses souvenirs et ceux que ses parents lui ont contés, eux qui habitaient La Chaux-de-Fonds, le père travaillant dans la maison de l'aigle, anciennement Eberhard.

Cela dâtit du début du siècle, dans les années de guerre, et le vieil homme, d'allure encore alerte, en sait des histoires de frontière et de soldats.

Pour les illustrer, il n'a pas omis de prendre avec lui une série de vieilles cartes postales de notre région. Ils racontaient, lui et les images, le tram dans la neige, le collège de l'Ouest, l'avenue Léopold-Robert sobre et nue, le Doubs proche, etc.; enfin plein de choses de nous, de notre région, qui là-bas à Winterthur, ont leur résonance.

Il était du voyage, de ce beau voyage qui permet de telles rencontres. Inespérées et incroyables.

(ib - photo Gladieux)

B

bonne nouvelle

Pour une entreprise fleurissante

Handtmann, c'est une entreprise allemande qui s'est installée dans les locaux laissés libres par Tornos.

Au départ, ce printemps, elle occupait une trentaine de personnes. Quarante aujourd'hui. Cette année encore, comme l'a annoncé Handtmann dans son stand du Comptoir, une installation de fonderie pour des pièces en matière plastique sera mise en place à Fleurier. On créera encore des emplois et, prochainement, des places d'apprentissage seront offertes aux jeunes Vallonniers. Les services économiques de l'Etat ont tiré le bon numéro en favorisant l'implantation de cette entreprise dans la région. (ije)

S

sommaire

HORLOGERIE. - Une industrie sur la voie de l'avenir. **PAGE 19**

TUNNEL DE LA ROCHE. - La porte des Franches-Montagnes fait peau neuve. **PAGE 21**

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-20 h.
 Vivarium: 14-17 h., me aussi 18 h. 30-21 h.
 Musée paysan: 10-12 h., 14-17 h.
 Musée internat. d'horlogerie: 10-12, 14-17 h. Expo Ferdinand Berthoud.
 Musée des beaux-arts: 10-12 h., 14-17 h. Expo «De L. Robert à Le Corbusier», collec. art régional et internat.
 Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'histoire et médaillier: 10-12 h., 14-17 h. Expo jouets anciens.
 Galerie Club 44: expo El-Roy, peintures, 18-20 h. 30.
 Galerie La Plume: expo photos Georges Lièvre.
 Galerie du Manoir: expo Robert Lienhard, sculptures, 15-19 h., me, 15-22 h.
 Galerie Louis Ducommun: ma, je, sa, 17 h. 30-21 h.
 Galerie Sonia Wirth: expo dessins et tableaux de maîtres suisses et étrangers, ma-ve, 14-18 h. 30.
 Galerie L'Echoppe: expo aquarelles d'Ulrich Studer, 14-19 h.
 Bibliothèque de la Ville et département audio-visuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, 16-20 h.
 Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.
 Ludothèque: Serre 16, ma, 16-19 h., je, 16-18 h.
 Ménageothèque: rens. 28 14 46.
 Minigolf: 10-22 h.
 Piscine des Mélézes: fermée.
 Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.
 Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions. Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions. Club 55: Dancing-Attractions. Le Domino: Cabaret-Attractions. La Boule d'Or: Bar-Dancing.
 Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.
 Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu, ma, je, ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
 Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., 23 24 26.
Informations touristiques: 28 13 13, rue Neuve 11.
 Planning familial: Rocher 1, tél. 28 56 56.
 Consultations conjugales: 28 76 80.
 Service d'aide familiale: 28 88 38, 8-12, 14-16 h.
 Ecole des parents: 26 72 76 et 23 10 95.
 Parents information: 28 56 46.
 Information allaitement: 23 01 68 ou (038) 33 53 95.
 Crèche de l'amitié: Manège 11, 28 64 88.
 Crèche Beau-Temps 8: 26 87 77.
 Services Croix-Rouge, 28 40 50.
 Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.
 Soins à domicile, Serre 12: 28 41 26.
 Consult. pour stomisés, Ligue contre le cancer: Serre 12, je, 9 h., 28 54 55.
 Information diabète: Serre 12, ve après-midi, 28 41 26.
 Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.
 Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, 23 97 01.
 Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.
 Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.
 Habilierie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h.
 Vieux Puits du CSP: Puits 1, me-ve, 14 h.-18 h., sa, 9-11 h. 30.
 Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.
 Pro Senectute: L.-Robert 53, 23 20 20, le matin. Repas à domicile: 23 20 53, le matin.
 AVIVO: 23 02 70 ou 23 50 85.
 Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je fermé.
 Eglise réformée: secrétariat, 23 52 52.
 Drop in (Industrie 22): 16-19 h., 28 52 42. Ma et je, 20 h. 30-23 heures.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, 23 16 23.
 SOS alcoolisme: 28 75 23.
 Alcooliques Anonymes AA: 28 23 76, permanence 24 h. sur 24.
 Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): 23 07 56 et 23 67 03.
 La Main-tendue: 143. 20" d'attente.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels «Les Oeillets», 26 51 50 ou 28 70 08.
 Hôpital: 21 11 91.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Coop 1, Neuve 9. Ensuite, police locale, 23 10 17, renseignera.
 Service d'urgence médicale et dentaire: 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
 Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., 23 37 09.
 Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-20 heures.
 Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., 28 37 31.
 Chômage information: Serre 67, lu et ve, 17 h. 30-19 h. 30.
 Ass. défense chômeurs, Paix 71, 23 72 93.
 Contrôle des champignons: Service d'hygiène, 11-12 h., 17-18 h.
 Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, 23 45 65, 17-19 heures.
 Police secours: 117.
 Feu: 118.
CINÉMAS
 Corso: 20 h. 45, L'enfer de la violence.
 Eden: 15 h., 20 h. 45, Cannonball 2; 18 h. 30, Journal intime de Désirée Costeau.
 Plaza: 20 h. 45, A la poursuite du diamant vert.
 Scala: 20 h. 45, Le retour de l'inspecteur Harry - Sudden Impact.

Fleuriste de service cet après-midi:
 Laurence Perret, Numa-Droz 90

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h., fermé ve après-midi et lu.
 Hôpital et maternité: Landeyeux, 53 34 44.
 Ambulance: 53 21 33.
 Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. 53 15 31.
 Aide familiale: 53 10 03.
 La Main-Tendue: 143.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.
 Protec. suisse des animaux: 53 36 58.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.
 Château de Môtiers: expo dessins, peintures et gravures de Claude Sassi - Peradotto et Stéphanie, 10-22 h.
 Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.
 Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.
 Fleurier, Centre de rencontre: 61 35 05.
Informations touristiques: gare Fleurier, 61 10 78.
 Police cantonale: 61 14 23
 Police (cas urgents): 117.
 Police du feu: 118.
 Fleurier, service du feu: 61 12 04 ou 118.
 Centre de secours du Val-de-Travers: 63 19 45; non-réponse, 63 17 17.
 Hôpital de Fleurier: 61 10 81.
 Hôpital et maternité de Couvét: 63 25 25.
 Ambulance: 61 12 00 et 61 13 28.
 Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.
 Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, 61 35 05, repas à domicile.
 La Main-Tendue: 143.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.

Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, lu-ve, 10-12 h., 14-18 h., je jusqu'à 21 h., sa, 9-12 h. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h.
 Plateau Libre: dès 22 h., Mil Mougenot, rock français.
 Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h. Expo Objets prétextes, objets manipulés.
 Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h., je, 14-21 h., Expo Maxmilien de Meuron et les peintres de Suisse romande; Hommage à Lili Erzinger; collection du Musée: Léopold Robert, Anker et art sacré du XVe siècle.
 Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.
 Musée d'archéologie: 14-17 h.
 Galerie de l'Orangerie: expo peintures et dessins de Sylvia Krenz-Bovet, 14-18 h. 30.
 Galerie du Pommier: expo Michel Bruggler, peintre naïf.
 Galerie du Faubourg: expo lithographies, pastels et huiles de Lennart Nyström, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa, di, 15-18 h.
 Galerie Ditesheim: expo gouaches et gravures sur bois de Peter Wullimann, 10-12 h., 14-18 h. 30.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Centrale, rue de l'Hôpital. Ensuite 25 10 17.
 Info diabète: av. DuPeyrou 8, ma après-midi, (038) 24 11 52.
 SOS alcoolisme: (038) 33 18 90.
 Alcooliques Anonymes: (038) 55 10 32 (le soir).
 La Main-Tendue: 143.
 Consultations conjugales: (038) 24 76 80.
CINÉMAS
 Apollo: 15 h., 17 h. 30, 20 h. 30, Indiana Jones et le temple maudit.
 Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le bon roi Dagobert.
 Bio: 18 h. 30, 20 h. 45, Fenêtre sur cour.
 Palace: 15 h., 20 h. 45, A coups de crosse; 18 h. 45, Dead Zone.
 Rex: 20 h. 45, La guerre du feu.
 Studio: 15 h., 21 h., Police Academy.

Cortaillod

Galerie Jonas: expo peintures d'Anne Francey, me-di, 14 h. 30-18 h. 30.

Hauterive

Galerie 2016: expo peintures, dessins et sculptures de Riccardo Pagni, me-di, 15-19 h., je, ve aussi 20-22 h.

Le Locle

Musée des beaux-arts: expo oeuvres achetées par l'Etat 1978-1983, 14-17 h., me, 20-22 h.
 Musée d'horlogerie: expo A.-Ch. Boule, 10-12 h., 14-17 h.
 Bibliothèque Ville: lu-ve, 14 h. 30-18 h. 30.
 Bibliothèque des jeunes: lu au ve, 13 h. 30-18 h., sa, 10-12 h.
 Ludothèque: M.-A.-Calame 5, lu, 15 h. 30-17 h. 30, je, 15 h. 45-18 h. 15.
 Le Dragon d'or: bar-dancing.
 Pharmacie d'office: de la Poste, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.
 Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, 28 117 ou service d'urgence de l'hôpital, (039) 31 52 52.
 Permanence dentaire: No 117 renseignera.
 Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, 31 20 19. Ma, je, 31 11 49.
 Information diabète: Hôpital, lu après-midi, 31 52 52.
 La Main-Tendue: No 143.
 AVIVO: 31 51 90.
 Service aide familiale: 31 82 44, 9-10 h.
 Planning familial: tél. 28 56 56.
 Consult. conjugales: (038) 24 76 80.
 Office social, Marais 36, 31 62 22.
 Aide aux victimes de désaxés sexuels, «Les Oeillets»: 31 77 92.
 Crèche pouponnière: 31 18 52, garderie, tous les jours.
 Société protectrice des animaux: 31 13 16 ou 31 41 65.
 Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Le Grand-Cachot-de-Vent

Expo Pierre Bichet, peintures et gravures, 14 h. 30-17 h. 30.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 26, Moutier, (032) 93 51 66.
 Service social du Jura bernois, (inform. renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, (032) 92 29 02.
 Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, (032) 93 32 21.
 Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, (032) 91 21 20.
 Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.
 La Main-tendue: No 143.

Saint-Imier

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.
 Ludothèque: ma, 15-17 h., ve, 16-18 h.
 Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.
 Bureau renseignements: rue du Marché 6, 41 26 63.
 Centre de culture et loisirs: 41 44 30.
 Services techniques: électricité, 41 43 45; eaux et gaz, 41 43 46.
 Service du feu: 118.
 Police cantonale: 41 25 66.
 Police municipale: 41 20 46.
 Ambulance: 42 11 22.
 Pharmacie de service: Voirol, 41 20 72. Ensuite, No 111.
 Hôpital: 42 11 22. Chambres communes: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
 Infirmière visitante: 41 40 29 ou 41 29 08 ou 41 46 41.
 Aide familiale: 41 33 95, 9-11 h. et 41 38 35 (urgence).
 A.A. Alcool. anonymes: 41 12 18.

Courtelary

Service du feu: No 118.
 Police cantonale: 44 10 90.
 Administration district: 44 11 53.
 Infirmière visitante: 44 14 34 ou 44 14 24.
 Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

Tramelan

Ludothèque: ma et je, 15-17 h.
 Bureau de renseignements: Grand-Rue, (032) 97 52 78.
 Services techniques et permanences eau-électricité: 97 41 30.
 Feu: 118.
 Police cantonale: 97 40 69.
 Police municipale: 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
 Médecins: Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Meyer (032) 97 40 28.
 Pharmacies: H. Schneeberger (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
 Infirmière visitante et dépôt sanitaire: 97 68 78 lu-ve, 14-15 h., sa-di, 12 h. 30-13 h. 30.
 Aide familiale: 97 61 81.
 Centre de puériculture: Collège 11, 97 62 46, ve, 15-17 h.
 Landeau-service: Collège 11, 97 66 71.

Tavannes

Cinéma Royal: relâche.
 Vivarium Ophidia: me, sa, di, 14-18 h.

Moutier

Cinéma Rex: 20 h. 30, Le retour des bidasses en folie.
 Bureau renseignements: Pro Jura, Hôtel-de-Ville 16, 93 18 24.
 Services industriels: 93 12 51; en dehors des heures de bureau 93 12 53.
 Service du feu: 93 18 18.
 Police cantonale: 93 38 31.
 Police municipale: 93 33 03.
 Hôpital: 93 61 11.
 Ambulance: 93 40 40.
 Sœur visitante: 93 14 88.
 Sœurs garde-malades: 93 18 69.
 Centre de puériculture: 93 20 72.
 Pharmacie d'office: Liengne, 93 17 70 ou 93 15 34.

Bienne

Temple all.: 20 h., concert gospel.
 Palais des Congrès: 20 h. 30, concert Alexandre Rabinovitch et Brigitte Meyer, pianistes. (Amnesty Inter.).
 Théâtre de Poche: 21 h., jazz, trio Bötzman-Kowald-Cyrille.
 Galerie Steiner: expo tableaux de Peter Stein, ma-ve, 15-19 h., je, 20-22 h.

CINÉMAS

Apollo: fermé.
 Capitol: 15 h., 20 h., Fort Saganne.
 Elite: 16 h. 05, 17 h. 40, 19 h. 15, 20 h. 50, Objekt of Desire.
 Lido 1: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 30, Melody in Love.
 Lido 2: 15 h., 17 h. 45, 20 h. 15, Fenêtre sur cour.
 Métro: 14 h. 50, 19 h. 50, Halloween; Schlitzauge sei Wachsam.
 Palace: 14 h. 30, 20 h. 30, Histoire d'O No 2; 16 h. 30, 18 h. 30, Man From the Showy River.
 Rex: 15 h., 20 h. 15, Indiana Jones et le temple maudit; 17 h. 30, Identification d'une femme.
 Studio: 14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, L'éducation de Rita.

● communiqué

Perfectionnement et nouvelle technologie: Le programme de l'Ecole interrégionale de perfectionnement professionnel qui vient de sortir de presse, porte un accent particulier sur l'apprentissage de nouvelles technologies: automation-pneumatique, bureautique, commandes numériques, électronique, informatique, technique digitale, etc. Programme complet à disposition auprès des écoles d'ingénieurs de Bienne (division horlogère) et Saint-Imier, auprès de chaque école professionnelle, ainsi qu'à la direction de l'Ecole jurassienne de perfectionnement professionnel, rue de l'Industrie 4, 2720 Tramelan.

Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Pâquier, 53 17 66.
 Transport handicapés, service «Kangourou»: 65 11 51 (Porrentruy), ou 22 60 61 et 22 39 52 (Delémont).
 La Main Tendue: 143.

Saignelégier

Ludothèque: ma, 15-17 h. 30.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements 51 21 51.
 Préfecture: 51 11 81.
 Police cantonale: 51 11 07.
 Service du feu: No 118.
 Service ambulance: 51 22 44.
 Hôpital et maternité: 51 13 01.
 Médecins: Dr Boegli, 51 22 88; Dr Bloudanis, 51 12 84; Dr Meyrat, 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, 54 17 54.
 Pharmacie Fleury: (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: (039) 51 11 50.
 Aide familiale: 51 14 37.

Delémont

Cinéma La Grange: 20 h. 30, Absence de malice.
 Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.
 Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30-20 h., sa, 9-11 h.
 Centre culturel régional: 22 50 22.
 Auberge de jeunesse: 22 20 54.
 Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.
 Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa 9-19 h., di 9-18 h.
 Bureau renseignements: 22 66 86.
 Services industriels: 22 17 31.
 Service du feu: 118.
 Police cantonale: 21 53 53.
 Police municipale: 22 44 22.
 Hôpital et ambulance: 21 11 51.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Riat-Gare, 22 11 53.
 Sœur visitante: 22 20 36.
 Sœurs garde-malades: 22 16 60.
 Centre de puériculture: 22 55 34.
 Baby-sitting: 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, Le braconnier de Dieu.
 Cinéma Colisée: 20 h. 30, Gorky Park.
 Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.
 Bibliothèque des jeunes: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, 14-18 h.
 Ludothèque (Tilleuls 2): me, 14-16 h. 30, ve, 16-18 h. 30.
 Jardin Botanique: 8-12 h., collection serre: 8-12 h., 14-17 h.
 Syndicat d'initiative régional: 66 18 53.
 Service du feu: 118.
 Police cantonale: 66 11 79.
 Police municipale: 66 10 18.
 Hôpital et ambulance: 65 11 51.
 Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Des-boeufs, 66 25 64.
 Consultations conjugales: 93 32 21.

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

De la passion à l'intérêt scientifique



Les locaux du Vivarium ont été inaugurés en 1975, rue Jardinière 61. (Photo Gladioux)

Page 13

INTÉRÊT SCIENTIFIQUE

Après l'échec d'implantation au Bois du Petit-Château, pour des raisons financières mais aussi d'incompatibilité, le Vivarium a passé du collège de Bonne-Fontaine, qui sera du reste prochainement démoli, aux locaux devenus très accueillants de la rue Jardinière 61, en face du Centre de l'Abeille.

Les locaux ont été inaugurés en 1975. C'est surtout l'intérêt scientifique de Mme et M. Guerne qui a permis au Vivarium de se développer si harmonieusement et de devenir le répandant des grands zoos de Suisse: Bâle, Zurich ou Berne, ainsi que l'Office vétérinaire fédéral et du Jardin botanique de Porrentruy

pour la décoration et les plantations. Cette qualité de travail a porté des fruits puisque chaque année l'on enregistre de nombreuses naissances parmi les pensionnaires des lieux.

Faisant suite à la nouvelle loi sur la protection des animaux, les conservateurs ont passé récemment le Certificat fédéral de capacité de gardien d'animaux sauvages, gage du sérieux de l'engagement.

A DÉVELOPPER

Aujourd'hui cette maison on ne peut plus vivante doit faire face à de nombreuses interrogations concernant son avenir; le souci des autorités politiques est de maintenir cette institution tout en lui donnant les moyens d'expansion auxquelles elle aspire, mais elles doivent aussi compter avec des difficultés financières directement liées à la situation économique délicate d'où la ville se sort lentement. Du reste M. Bringolf n'a pas caché que de nombreux projets couvaient et que si la municipalité ne pouvait qu'espérer des solutions «à bon marché» il n'était pas interdit de générer donateurs et au grand public d'apporter une aide matérielle ou humaine pour faire avancer les choses. Mais dans tous les cas, le Vivarium vivra; des crises plus graves ayant déjà été surmontées... M. S.

La piscine des Mélèzes Une toute petite année...



Fermé pour cause d'intempéries... (Photo Gladioux)

Cette année les amateurs de plaisirs nautiques en plein air à la piscine des Mélèzes n'auront pas nagé longtemps ni beaucoup. La fermeture de la piscine a été déci-

dée avant le terme usuel, les piètres conditions météorologiques provoquant un bilan énergétique par trop défavorable au maintien de la température de l'eau et venant aussi à bout du courage des rares baigneurs. Le bassin perdait régulièrement deux à trois degrés chaque jour et la température n'excédait plus 16 ou 17 degrés. Il faut aussi dire que depuis la mise en service de la piscine couverte des Arêtes il n'y avait plus guère lieu de prolonger indéfiniment la durée d'ouverture du bassin des Mélèzes.

La saison mitigée allée à une diminution de la population chaux-de-fonnière ont fait que le nombre d'abonnements vendus cette année a été bien en-dessous des chiffres des années passées: 1985 contre 2561 en 1983. En ce qui concerne les entrées payantes, même phénomène: il ya eu 141.384 billets vendus (74.629 enfants et 66.755 adultes) contre 187.710 l'an passé. Un bien maussade bilan à l'image d'un été qui a eu de la peine à s'affirmer.

M. S.

Culte d'adieu au Temple Farel L'Eglise exprime sa reconnaissance au pasteur Sully Perrenoud

Après 37 ans de ministère pastoral, exercé pour une grande partie à La Chaux-de-Fonds, le pasteur Sully Perrenoud, arrivé à l'âge de la retraite, s'en va. Un culte d'adieu, d'au revoir souhaitait ses paroissiens, rassemblait dimanche soir au Temple Farel, une très grande foule de fidèles et d'ecclésiastiques.

Enfant de la Vallée des Ponts, proche de la nature, c'est là qu'il a pris sa force. Il fut consacré au ministère pastoral en 1947 et exerça à Colombier, aux Ponts-de-Martel, à La Chaux-de-Fonds (paroisse de l'Abeille). Il fit un remplacement au Caire, à Alexandrie, fut appelé à faire un voyage en Angola et c'est en 1971 qu'il devint l'un des pasteurs titulaires de la paroisse Farel.

Pourtant on ne retrace pas en quelques dates le cheminement d'un ministère, dit le pasteur Michel de Montmolin. Il faut donc s'attacher à tout ce que e's dates ne disent point et tout d'abord la part que Mme Suzanne Perrenoud a pris au ministère de son mari, une part exceptionnelle. Certes les circonstances de la vie de ce couple l'ont permis et parfois même exigé, alors que M. Perrenoud se trouvait atteint dans sa santé. Cela permit au président du Conseil synodal d'exprimer sa reconnaissance à l'un et à l'autre.

Le pasteur Pierre-H. Molinghen vice-président du Consistoire et modérateur des pasteurs parla du compagnon de route, totalement solidaire dans le respect de l'autre, évoqua sa façon de promouvoir la collégialité, son ouverture, sans pour autant se couper de la tradition. Le pasteur Perrenoud, rappela-t-il, a assumé des responsabilités au consistoire en un temps où l'église traversait quelques turbulences. Pour lui le mot solidarité n'est pas un mot à la mode, c'est une réalité vécue, il sut payer le prix d'un tel discernement.

Le pasteur Georges Guinand, au nom du Conseil paroissial et des membres de la paroisse Farel, rattachant ses paroles

aux Ecritures, releva quelques traits d'une collaboration qui débuta en mai 1971, alors que Sully Perrenoud devint l'un des pasteurs titulaires de la paroisse, il exprima sa reconnaissance au couple qui sut faire du presbytère une maison d'accueil.

Le pasteur Guinand avait auparavant salué la présence de M. Jean-P. Renk, préfet des Montagnes, Robert Moser, conseiller communal préposé aux cultes, ses pairs sus-nommés, l'abbé André Duruz de la paroisse catholique romaine du Sacré-Cœur, Jean-Claude Gaiffe représentant l'Alliance évangélique, ainsi que les pasteurs des paroisses réformées de la ville Gd-Temple, Abeille, Forges, St-Jean, Eplatures et du Locle, d'autres confessions ou groupements étant représentés par le Conseil chrétien ou l'Alliance évangélique.

Le Chœur mixte de l'Eglise réformée, sous la direction de Georges-Henri Pantillon, interpréta quelques extraits d'une cantate de Bach, choisie en fonction de l'événement, le Chœur des jeunes et ses guitares, Mady Bégert à l'orgue, la partie musicale contribua à marquer cette soirée d'accents chaleureux.

Quant au pasteur Sully Perrenoud s'adressant à la foule, il mit en évidence la pérennité de l'église dans l'enchaînement des siècles, alors que les ministres se succèdent. Sa vocation, alors qu'il était instituteur, s'est forgée à partir de témoignages. Il affirma sa reconnaissance à tous les témoins qu'il a rencontré dans sa vie. Qui reprendra le flambeau dans cette course de relais? Les jeunes manquent-ils de témoins?

Si parmi ceux qui m'entendent ce soir, dit-il, il y en a un, ou une, pour prendre la relève, qu'il sache que c'est une décision qu'il ne regrettera jamais.

D. de C.

L'Amicale des contemporains 1944 en Bourgogne

Les membres de l'Amicale des contemporains de 1944, fondée il y a deux ans, ont décidé de fêter comme il se doit leurs 40 ans d'existence, en organisant durant le week-end du Jeûne fédéral une excursion dans la région de Beaune en Bourgogne.

34 membres participent à cette sortie durant laquelle ils auront l'occasion de visiter les Hospices de Beaune, le Château de la Rochepot ainsi que des caves dans des villages viticoles aussi célèbres que Gevrey ou Meursault.

Sans aucun doute, ce premier voyage en commun va encore souder la remarquable amitié que les membres ont su instaurer en peu de temps au sein de cette dynamique amicale. (cp)

«Brevet populaire chronométré»

Franc succès pour les Francs-Coueurs



A gauche, Franco Fontebasso, aubergiste-cycliste dans ses œuvres; à droite, Alain Bringolf, conseiller communal au civil. (Photos Gladioux)

La température, extrêmement fraîche pour la saison, a sans doute retenu samedi dernier passablement d'amateurs de la petite reine à venir se tester dans une épreuve contre la montre organisée par le Vélo-Club les Francs-Coueurs et destinée aux non licenciés.

Bien que le thermomètre indiquait à peine dix degrés, cette manifestation, mise sur pied dans le but de promouvoir le vélo dans la région, a remporté un franc succès. Ils se sont tout de même retrouvés une trentaine au départ de cette épreuve intitulée «brevet populaire chronométré».

Les concurrents, de tous âges, avaient à parcourir en solitaire La Chaux-de-Fonds - Les Planchettes et retour, soit au total 16,5 km. La victoire est revenue à Michel Blanc de La Chaux-de-Fonds. Il a couvert la distance dans l'excellent temps de 26'24. Il s'est ainsi adjugé le challenge «Ilacqua» qui sera remis en jeu

l'année prochaine à pareille époque où l'on espère que la météo permettra une participation plus étoffée.

Le meilleur chrono de la journée a toutefois été réalisé par un autre Chaux-de-Fonnier, Eric Fleischer. Cet habitué des courses cyclistes a «bouclé» son parcours en 24'44.

RÉSULTATS

Première catégorie (non-licenciés): 1. Michel Blanc (La Chx-de-Fds) 26'24; 2. André Cupillard (Le Locle) 27'24; 3. René-Paul Lassueur (La Chx-de-Fds) 27'47; 4. Patrick Amiet (La Chx-de-Fds) 28'24; 5. Georges Frioud (La Chx-de-Fds) 28'33; 6. Laurent Guyot (La Chx-de-Fds) 28'36; 7. Eric Morand (La Chx-de-Fds) 28'42; 8. Daniel Stahl (La Chx-de-Fds) 29'01; 10. Marie-Madeleine Regazzoni (La Chx-de-Fds), première dame, 29'49.

Jude 25 sous la Tente romande Chansons à message ou message en chanson

Pour qui n'avait aucune connaissance de la langue française, Jude 25 ne serait qu'un excellent groupe vocal et musical; deux voix féminines et deux masculines s'harmonisant parfaitement, accompagnées de deux guitares ou d'une bande orchestre aux arrangements subtils et sophistiqués. Leur style est assez proche de la soul musique, avec des reflets de jazz, les voix féminines particulièrement mélodieuses rappelant parfois les intonations des blueswomen américaines.

Les compositions sont très chaleureuses, par moments envoûtantes et souvent très rythmées, entraînant l'auditeur à scander le tempo. La fantaisie ne manque pas au récital, avec une interprétation d'un air tzigane effréné pour guitare à... quatre mains!

Mais la richesse musicale de Jude 25 n'est en fait qu'un support à quelque chose de plus important, le message qu'apporte le groupe. Toutes les chansons sont un vibrant témoignage d'une foi chrétienne vivante et enthousiaste.

Une foi communicative et joyeuse, assez loin de l'image compassée que beaucoup se font du chrétien.

Utiliser la musique pour transmettre un message au public n'est pas l'apanage de Jude 25, mais cet ensemble chaux-de-fonnier d'adoption a su joindre une rare qualité artistique à la profondeur du témoignage. Les nombreux spectateurs qui assistaient samedi à ce récital sous la Tente romande dressée Place des Forains en auront été convaincus. (dn)

Impar...donnable

Nous avons publié dans notre édition d'hier un «Bravo» consacré aux noces de diamant de Mme et M. Arnold et Rose Perret-Berthoud; or une légère erreur s'est glissée dans l'attribution de l'âge de M. Berthoud qui a bien 95 ans et non 85. (Imp.)

Deuxième catégorie (concurrents ayant déjà participé à des courses):
1. Eric Fleischer (La Chx-de-Fds) 24'44;
2. Marcel Frigeri (La Chx-de-Fds) 25'59;
3. Giovanni Personneni (La Chx-de-Fds) 26'29. (md)



La région Centre-Jura en images

Commencée au début du mois, la série de présentation du montage audio-visuel réalisé sur la région Centre-Jura se poursuivra jeudi 13 et vendredi 14 septembre prochains à la Bibliothèque de la ville au département «audio-visuel», à 19 h. 30.

Ce montage audio-visuel a pour but de faire passer un message de sensibilisation sur les problèmes que rencontre la région et est aussi, et surtout, un document permettant de mettre en évidence les atouts qu'elle possède. (Imp)

Débat sur le nucléaire

Dans ses locaux de la Serre 12, le Centre de rencontre organise jeudi 13 septembre à 20 heures, un débat public ayant pour thème les sujets de la prochaine votation populaire du 23 septembre: «Initiatives nucléaires, oui ou non?» A vous d'en discuter... (comm)

Conduire les horloges et les montres

Dans le cadre de l'exposition Ferdinand Berthoud, horloger mécanicien de la marine, le MIH propose jeudi 13 septembre à 20 heures, à la Salle bibliothèque du MIH, un exposé de M. Jean-Claude Nicolet, enseignant à l'Ecole d'horlogerie et de microtechnique, Technicum neuchâtelois, concernant l'art de conduire les horloges et les montres. (Imp.)

PUBLI-REPORTAGE Une entreprise florissante



Depuis trois ans déjà, M. Antonio ILACQUA, Madame et leur fille, aidés d'une secrétaire et de plusieurs représentants qui sillonnent différentes régions de notre pays, vous présentent, av. Léopold-Robert 84, 20 ans d'expérience et d'artisanat mis à votre service. Son atelier est équipé de machines ultra-modernes et des plus sophistiquées, afin de satisfaire à toute demande de gravure et de sérigraphie. En effet, M. ILACQUA est à même de vous fournir tous objets publicitaires et sportifs (briquets, stylos, porte-clés, équipements sportifs, trainings, fanions, agendas, blocs, porte-documents, etc.). Trois mille articles en étain garantis de haute qualité, anciens et modernes. La vente de ces étains se fait au détail ou en gros. Signalez que pour les sociétés sportives ou autres, un rabais est prévu. Cette année, pour la première fois, M. ILACQUA sera présent à MODHAC. 22920

PETITES ANNONCES

Chambres à louer

MEUBLÉE, indépendante, centre ville. Fr. 170.-. ☎ (039) 63 14 28 ou 26 98 02. 22778

A vendre

4 PNEUS CLOUS 175 x 14. Fr. 80.- les quatre. ☎ (039) 31 48 00. 22888

LIVRES Oscar Huguenin, première édition. ☎ (039) 31 24 93 le soir. 22757

BEAU MANTEAU lapin, taille 38, faisant aussi office de veste (2 vêtements en un). Fr. 490.-. ☎ (039) 28 63 30. 22775

CHAMBRE À COUCHER + autres meubles, pour cause départ. Bas prix. ☎ (039) 26 71 59 (heures des repas). 22799

PORTES COULISSANTES blanches. ☎ (039) 28 67 78 (heures des repas). 22808

TV COULEUR «Sanyo», 51 cm., état neuf, cédée Fr. 600.- avec télécommande infrarouge. ☎ (039) 28 15 25 dès 18 h. 22800

ACCORDÉON chromatique, soigné et complet. Fr. 3 200.-, cause double emploi. ☎ (039) 31 52 27. 22799

POUR COLLECTIONNEUR journal Le Miroir (hebdomadaire de Paris) 1914-1915 ainsi que des photos de locomotives suisses de 1847 à nos jours. ☎ (039) 28 76 75 le soir. 22725

A vendre

3 UNITÉS DE LITS métalliques superposés 4 places pour dortoirs ou chalet avec matelas mousse, couvertures et oreillers, 1 salon tissu et cuir beige, 1 table de salon. ☎ 039/23 92 62. 22172

MANTEAU neuf, renard du caucase, taille 42, prix à discuter. ☎ 039/26 74 60. 22572

CUISINIÈRE À GAZ, 3 feux, état de neuf. ☎ 039/23 52 47. 22611

UN PETIT FOURNEAU en catelles, conviendrait pour chalet. Un flobert ancien. ☎ 039/31 20 95. 91-62276

Demandes à acheter

TOUT MEUBLE pour appartement et jardin, lingerie, vaisselle, etc. ☎ (039) 26 77 10. 91-9

Chiens - chats à donner

CHATS ET CHATONS. ☎ (039) 31 80 03. 91-62282

CHIEN CASTRÉ, dogue allemand croisé, 3½ ans, très affectueux. ☎ (039) 31 80 03. 91-62282

A vendre

poulets de ferme pour la broche ou pour le congélateur.

F. Leuba, Bevaix, ☎ (038) 46 10 70 le soir. 87-60172

POMPES FUNÈRES
Arnold Wälti
Epargne 20 - ☎ 039/28 22 64
La Chaux-de-Fonds
Toutes formalités
Transports Suisse et étranger 92030

Notre journal: L'IMPARTIAL

A louer à Villeret pour le 1er novembre ou date à convenir, beaux appartements de 3 et 4 chambres ainsi qu'

appartements de 2½ et 3 chambres dans maison rénovée

Avec cuisine agencée, bains et balcon. Pour tous renseignements et visite, nous sommes volontiers à votre disposition. Madame Zwahlen, restaurant Adler, 4203 Grellingen ☎ (061) 70 12 55. 77-61037

La meilleure défense, c'est votre meilleure arme: la PUBLICITÉ



Renault 18 Turbo

125 chevaux, 18 500 km., expertisée du 31.03.83. Fr. 14 500.- ☎ (039) 31 10 47 heures des repas.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:
3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-
* biffer ce qui ne convient pas.
Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement
A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

Pour tous vos imprimés
adressez-vous au bureau de L'Impartial

LE LOCLE

Les Brenets
Salle communale
Vendredi 14 septembre à 20 h. 15

GRAND MATCH AU LOTO
Organisation Football-Club Les Brenets

Superbes quines - Cartons
Abonnement 35 tours = Fr. 15.-
2 abonnements = 3 cartes

A LOUER

dès le 1er octobre, aux Brenets, situation optimale,
APPARTEMENT DE 3 pièces tout confort
loyer Fr. 383.-, charges comprises.

GERANCIA SA
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 54 33

A louer, pour date à convenir,
Le Locle, rue des Jeanneret 37

LOCAUX COMMERCIAUX
de 140 m² avec vitrines, en rez-de-chaussée, comprenant: un magasin, un entrepôt et un garage; facilement accessibles avec des véhicules, + caves.
Loyer mensuel: Fr. 690.-, + charges.
S'adresser à:
Gérance des immeubles de l'Etat,
Seyon 10, 2001 Neuchâtel,
☎ 038/22 34 15. 87-561

A louer
appartement 4 pièces
confort, centré ville, rue de France 11. Loyer Fr. 540.- charges comprises. Libre dès le 1.11.84.
☎ (039) 23 26 56. 91-475

A vendre
Golf GLS 1600
1977, Fr. 4 000.-
GOLF GLS 1500
aut., 40'000 km., très soignée. Fr. 6'200.-
☎ 038/31 40 66

L'IMPARTIAL est lu partout et par tous

BOUCHERIE CHEVALINE B. GAFNER
Daniel-JeanRichard 33, Le Locle
Nous avisons les habitants de la Vallée de La Sagne et des Ponts-de-Martel, que dès maintenant, nous livrons à domicile tous les jeudis soir. ☎ 039/31 14 15.

ALESSIO

Fabrique de machines, Verger 26, 2400 Le Locle vous offre

une chance pour votre avenir

pour MÉCANICIEN QUALIFIÉ ayant quelques années de pratique et qui est intéressé à être formé sur la programmation et l'utilisation des machines à commande numérique CNC.

Ecrire ou téléphoner au 039/31 34 18 pour fixer un rendez-vous. 91-241

Les nouvelles Mazda 626

SÉDUISEZ!



Mazda 626 GLX, 2 L traction avant, 5 vitesses, 5 portes. **18 040.-** Mazda

Venez. Regardez-la. Installez-vous.

GARAGE DE LA PRAIRIE
- Concessionnaire MAZDA Les Ponts-de-Martel
☎ 039/37 16 22
Service de vente: C. Nicolet

Publicité intensive Publicité par annonces

10 minutes auto de CRANS-MONTANA
En chalet pour 3-6 personnes. Fr. 210.- à Fr. 460.- semaine. Noël minimum 2 semaines.
☎ (021) 22 23 43 Logement City.

Le 24 novembre 1984
LE LOCLE

VENTE de la CROIX-BLEUE
91-32289

Petit feuillet de «L'IMPARTIAL» 48

Jacques Perroux
Graine d'espoir
Roman
Droits réservés Editions Mon Village SA, Vulliens/VD

Peccoud se souvint du café qu'ils étaient allés boire ensemble, lorsque Nicole et lui s'étaient rencontrés à la poste.
- Bon! Et puis?
- Et puis, il y a ce que j'ai observé moi-même. L'odeur sur tes vêtements a bigrement changé. Avant, c'était le tabac. Maintenant le parfum.
C'était subtil. Il fallait une épouse pour le découvrir.
En d'autres circonstances, Peccoud eût taquiné sa femme pour cette observation. Mais, cette nuit, la plaisanterie n'était pas de mise surtout que maintenant il se sentait trop acculé pour songer à autre chose qu'à se défendre.
Denise poursuivit sur sa lancée.
- Il me fallait une preuve. Je l'ai obtenue. Ce soir même.

Peccoud joua l'innocent.
- Je t'écoute...
- Soupçonnant que tu n'irais peut-être pas à l'assemblée Raiffeisen, je me suis confiée à ton frère. C'est alors qu'il m'a raconté. Il a entendu, lui aussi, des bruits sur ton compte. Nous avons convenu qu'il irait, pour une fois, à cette séance et reviendrait ici au cas où il ne t'y verrait pas. Il est revenu. C'était vingt et une heures...
En entendant Denise, Peccoud découvrait une autre femme en son épouse. Timide de nature, elle apparaissait subitement agressive. Elle défendait son foyer comme la lionne ses petits.
- Cette preuve, je la voulais certaine. J'ai cherché dans l'annuaire téléphonique l'adresse de cette Nicole Bayard, et j'ai demandé à André d'aller faire un tour là-bas... Un peu plus tard, il me téléphonait m'avertissant que la Volvo était garée dans le parking, devant la maison. C'est à ce moment seulement que j'ai téléphoné...
Peccoud se leva. Il se mit à arpenter la chambre. Denise, elle, se tut, laissant ses flèches faire leur effet. Elles avaient atteint leur but. Au bout d'un moment, elle ajouta pour tant:
- En tout cas, cette fille sait mieux mentir que tes copains.

Peccoud apprit alors que sa femme avait interrogé Henri Devaud, rencontré à l'épicerie, quelques jours auparavant.
- Quand je lui ai demandé si tu allais toujours au café, après la gymnastique, il s'est trouvé tout bête. Puis il s'est repris, mais maladroitement. Ah! vous pouvez dire que vous, les hommes, vous êtes de beaux salauds!
Elle ne ménagea pas ses mots. C'est les derniers d'ailleurs qu'elle lança avant d'éclater en sanglots.
Peccoud ne savait que faire, ni comment réagir. Il passa dans la chambre de bains, ouvrit le robinet, humecta une lavette, rafraîchit son visage. L'heure de l'explication avait sonné, elle était venue. Elle était arrivée drue comme l'averse d'un violent orage d'août. Dans cette histoire, Peccoud n'avait jamais imaginé qu'une femme devait remplacer l'autre. Ce qu'il vivait avec Nicole était une aventure pour laquelle il ne trouvait pas de nom. Ou ne voulait-il pas lui en donner? Jamais il n'avait envisagé que Denise le quitte, et le contraire ne lui était même pas venu à l'esprit: il y avait les enfants, le domaine...
Peccoud but une gorgée d'eau, puis retourna dans la chambre à coucher. Denise pleurerait toujours. Silencieusement. C'est à ce

moment que François se sentit coupable, responsable. L'agressivité qu'il avait éprouvée à l'égard de sa femme, suite à son appel téléphonique chez Nicole, avait disparu. Il eut envie de s'approcher d'elle. De la prendre dans ses bras, comme il lui était arrivé de le faire autrefois, quand elle avait un chagrin. Il n'osa pas. Il prit soudain conscience qu'il s'était approché d'une autre femme une heure auparavant.
Denise éteignit sa lampe de chevet, et s'étendit, après s'être tournée du côté du mur. Peccoud s'en étonna.
- Tu ne veux pas qu'on parle?
Sans un mouvement, elle répliqua:
- Maintenant j'en serais incapable. Ton frère m'a dit qu'il viendrait te voir dans la matinée. On discutera demain.
Lentement, Peccoud se déshabilla. Il revêtit son pyjama, puis passa dans la cuisine. Là, il se fit une tisane qui puisse l'aider à trouver un peu de sommeil.

CHAPITRE 16

André Peccoud était légèrement plus grand et plus gras que son frère. De visage, il ne ressemblait guère à François, et de caractère encore moins. (à suivre)

LE LOCLE

et son district

la voix d'une région

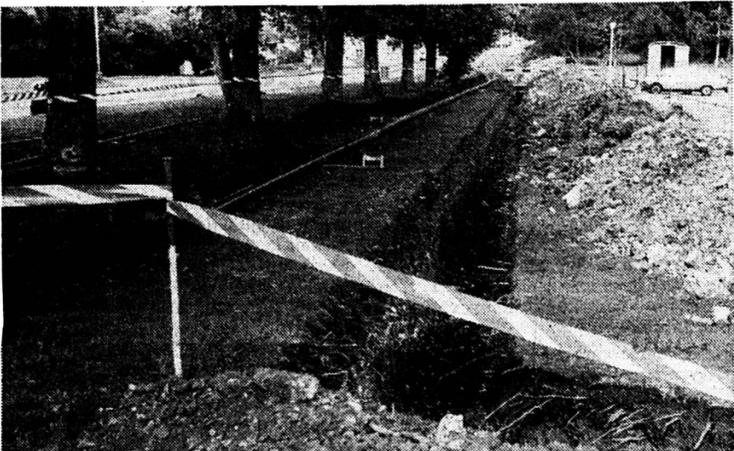
Pour que la patinoire ouvre normalement ses portes Remplacement de la «conduite du froid»



Les ouvriers terminent le creusage de la fouille et arrivent à proximité des installations techniques de la piscine-patinoire.

Une fouille d'environ un mètre vingt de profondeur et longue de quelque 300 mètres a été ouverte ces jours le long de la route du Communal, jusqu'au bâtiment abritant les installations techniques de la piscine-patinoire.

Ces travaux pour lesquels le Conseil général avait voté un crédit de 117.000 francs ont pour but le remplacement d'un tronçon de la double conduite d'ammoniaque reliant la machinerie de la piscine-patinoire au réservoir d'eau du haut des Fiottets.



C'est au bord de la route, dans le pré que la tranchée de quelque 300 mètres a été ouverte. (Photos Impar-Perrin)

Cette machinerie sert en été au réchauffement de l'eau de la piscine et au refroidissement de la dalle de la patinoire en hiver. En effet, l'ammoniaque circule en circuit fermé dans un réseau de serpents installés sous la dalle du stade de glace. Réchauffé sous l'effet du soleil cet agent, qui véhicule la chaleur sous forme liquide ou gazeuse, et conduit dans une cuve d'eau, au haut des Fiottets où ses calories sont prélevées par un système d'échangeur de chaleur; cette

même chaleur qui sert alors à réchauffer l'eau de la piscine. En hiver le procédé est inversé et c'est l'eau du réservoir qui conserve les calories alors que l'ammoniaque sert lui à produire le froid nécessaire à la confection de la glace.

ÉVITER LES FUITES

Or, c'est précisément un secteur, long de 320 mètres, de cette double conduite d'ammoniaque qu'il s'agit de changer car

les services de la commune avaient constaté que des fuites se produisaient. De sorte que les TP avaient déjà inscrits cette réparation au programme des grands travaux.

Rappelons que la patinoire a été mise en service en novembre 1959 et la piscine depuis juillet 1961.

Pour les travaux actuels le responsable des TP, le conseiller communal Charly Débieux, relève que la fouille a été entreprise dans des surfaces gazonnées, à côté de la route. De manière à éviter d'ouvrir celle-ci et par là même à limiter les frais de génie civil.

Les creusages ont été confiés à une entreprise locloise alors que la tuyauterie est l'affaire d'une maison spécialisée.

Si les travaux se poursuivent sur le rythme de ces jours et que les ouvriers n'enregistrent aucune mauvaise surprise, tout devrait être terminé pour la fin du mois. De sorte que la patinoire pourra ouvrir ses portes dans les délais normaux. (jcp)

Ce soir, séance de relevée du Conseil général Demande de crédit en faveur de la promotion économique

Lors de la séance de relevée du Conseil général de ce soir mercredi, les membres du législatif discuteront d'un rapport qui leur a été remis vendredi dernier, lors de la dernière assemblée. Il s'agit d'une demande de crédit de 360.000 francs destinée à l'aménagement d'un parking de 250 places, propriété de l'entreprise Xidex Magnetics.

C'est le 12 juillet dernier que le Conseil communal du Locle annonçait la décision de l'entreprise Xidex de s'implanter au Locle «L'Impartial» s'en était fait l'écho.

Réjoui de voir l'heureux aboutissement des négociations, il se déclarait ouvert à l'égard de toute entreprise désireuse de se développer ou de créer, par le biais de la diversification, des emplois permettant à la population locloise de continuer à vivre et à travailler dans notre région.

Dans son rapport, le Conseil communal relève qu'afin de favoriser, dans la mesure de ses moyens, cette

implantation nouvelle, il s'est montré prêt à financer totalement l'aménagement d'un parking de 350 places sur un terrain propriété de l'entreprise.

Cependant, dans un premier temps 250 places de parc seront déjà aménagées. D'où un devis de 360.000 francs faisant l'objet du crédit en question.

Selon le développement de Xidex, une extension de 100 places est prévue. Un nouveau crédit sera alors présenté en temps opportun. L'exécutif note encore que le devis qui lui a été soumis correspond aux engagements qu'il a pris dans le cadre de la promotion économique. (Imp)

Exercice des pompiers aux Brenets

On a dit «bonne retraite» au capitaine!

A l'issue de l'exercice annuel des sapeurs-pompiers des Brenets, les cadres, la compagnie et les autorités ont pris congé du commandant Bernard Chammartin, en fonction depuis dix ans et atteint par la limite d'âge (45 ans). C'est son successeur, dont la nomination deviendra effective le 1er janvier 1985, le premier-lieutenant Jean-François Tharin, qui dirigeait les opérations vendredi où le feu était simulé au troisième étage de l'immeuble Grand-Rue 32.

Un appartement était en feu et, peu après l'alarme, le camion tonne-pompe du Locle arrivait le premier sur les lieux avec deux hommes, bientôt rejoints par 44 hommes du corps du village. L'équipe gaz fut envoyée en reconnaissance et découvrit un blessé dans la cage d'escalier. Trois sauvetages durent être effectués par un balcon au moyen de la grande échelle et la moto-pompe fut



Le capitaine Chammartin (à gauche) et le premier-lieutenant Tharin qui lui succèdera dans quelques mois.

mise en actualité pour intervenir au garage situé au rez-de-chaussée en pro-

tection et pour éteindre un début d'incendie communiqué par des objets enflammés jetés par les fenêtres. Mousse et eau furent utilisées pour circonscrire et éteindre le feu.

LES OFFICIALITÉS

Après le travail, toute la compagnie fut conviée à une agape au restaurant du Régional au cours de laquelle on prit congé (avec près de quatre mois d'avance) du capitaine Chammartin. Pour la Commission du feu, c'est M. A. Huguenin, conseiller communal, qui adressa les remerciements d'usage au jeune retraité, qui est en outre instructeur cantonal et membre du comité de la Fédération cantonale des sapeurs-pompiers. M. G. Déhon, président de commune, apporta le message des autorités et le président de la Société des cadres, M. P. Cuendet, parla au nom des cadres et de la compagnie. Pour ses dix ans d'activité en tant que commandant, channe gravée, plateau et gobelets d'étain furent offerts au capitaine Chammartin en signe de gratitude. Le premier-lieutenant J.-F. Tharin, qui entrera en fonction le 1er janvier prochain, a fait une rapide ascension puisqu'il fait partie des pompiers brennassiers depuis six ans et a obtenu son grade actuel au début de cette année. Quand on connaît le dévouement de cet homme de 35 ans, on peut être assuré que la compagnie est en bonnes mains. (Texte et photo dn)

Dans une ferme des Taillères

Double intervention des pompiers

Dimanche soir aux alentours de 19 heures, les premiers-secours de La Brévine ont dû intervenir dans une grande ferme de l'Harmont (près des Taillères). Alertés par le propriétaire M. Albert-Adrien Matthey, ce sont quelque dix-neuf hommes, dirigés par le capitaine Frédy Richard, qui ont déplacé une partie du regain entassé dans la grange.

Depuis samedi, M. Matthey, craignant le pire, a sondé son regain toutes les deux à trois heures. Il avait en effet remarqué que le regain récolté récemment surchauffait suite à une forte fermentation. Lorsque dimanche soir le thermomètre indiquait plus de quatre-vingt-cinq degrés, il a cru bon d'avertir les pompiers qui se sont immédiatement rendus sur les lieux.

En guise de prévention et de protection, ils ont installé la moto-pompe, l'ont raccordée à l'hydrant situé à une centaine de mètres de la maison, et ont tiré des courses jusque dans la grange. Puis, ils ont ouvert une tranchée de un mètre de large environ à l'endroit où le regain était le plus chaud, ceci dans le but de l'aérer et de le refroidir.

Grâce à un coupe-foin électrique, ils ont pu descendre jusqu'au tas de foin ramassé au mois de juillet dernier et qui heureusement n'a pas été touché. Le propriétaire a passé le restant de la nuit à surveiller sa grange de manière à éviter toute surprise.

Cependant, l'ouverture de la tranchée n'aura pas suffi à éloigner tout danger et c'est lundi soir qu'une nouvelle alerte a été donnée. A un mètre de la tranchée, le regain recommençait à surchauffer passablement. Six hommes, aidés par les membres de la famille Matthey, ont vidé le reste du tas de foin récalcitrant.

Relevons que, grâce aux bons soins apportés par le propriétaire, le regain n'aura pas trop souffert de cette épreuve. Il pourra ainsi l'utiliser cet hiver pour son bétail. Rappelons encore que des sondes entreposées dans le hangar des pompes de La Brévine, sont à la disposition de tous les paysans pour contrôler leurs récoltes. Effectivement, il vaut mieux prendre les précautions

nécessaires, afin d'écartier tous risques d'incendie.

L'intervention de dimanche a été suivie par MM. Paul-Eric Racine, membre du Conseil communal, et Alfred Müller, président de la Commission du feu. (paf)

FRANCE FRONTIÈRE

Fermeture de Bulova à Villers-le-Lac

Page 13

Le compte à rebours est donc engagé, faisant monter chaque jour l'inquiétude parmi les rangs du personnel alors que deux solutions demeurent toujours en pointillé.

L'une globale et qui serait une reprise de l'ensemble de l'usine par un groupe industriel de Mulhouse spécialiste du plastique et de l'emballage.

Les négociations engagées directement par un cabinet spécialisé de la direction européenne de Bulova Biemme, soit la réponse attendue pour le début de la semaine, ont été repoussées à ce week-end. Ce qui signifie que la discussion est toujours engagée.

Une deuxième solution pourrait constituer en une reprise par une petite société formée par les cadres avec une quarantaine de personnes. Les propositions d'investissements financiers viennent appuyer les cadres. Mais rien n'est encore décidé.

Tout le personnel reste donc suspendu à l'espoir d'une reprise industrielle du groupe.

Hélas, c'est Bulova qui décide. Ce qui explique que le comité d'entreprise sentant la tension monter et le terme de la procédure arriver, demande une nouvelle table ronde au préfet de la région de Franche-Comté pour tenter de savoir ce qui se passe réellement côté suisse et pour débloquer au besoin les conditions d'une prochaine solution effective avec de réels partenaires nouveaux. (cp)

Clin d'œil



Malgré les quelques chutes de pluie de ces derniers jours, le Doubs est encore au-dessous de son niveau normal. Ce qui n'empêche pas les pêcheurs d'y faire de belles prises.

Alors que les eaux étaient encore plus basses, un pêcheur émérite du Locle, M. Yvan Zaugg, sortait il y a peu une fort belle pièce.

Samedi, un de ses collègues, Jacques

Bibaud, après une demi-heure d'effort, est parvenu à ramener sur la berge, à l'extrémité d'une canne courbée sous le poids, un brochet de 20 livres d'une taille fort respectable, puisque d'un mètre dix. De quoi régaler une fameuse tablée grâce à cette belle prise. (jcp)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 12 AU 18 SEPTEMBRE

CAS section Sommertel. - Du samedi 15 au lundi 17, course en familles: Klausen - Glattalp - Braunwald - Linthal. Mercredi 19, comité à 19 h. 30 à l'Hôtel des Trois Rois. Gardiennage: MM. L. Cupillard et G. Vermot. Mercredi 19 et jeudi 20 septembre, groupe des aînés: Salines de Bex et Praz de Fort. Inscriptions jusqu'au 17 au (039) 31 29 07. Réunion des participants mardi 18 au stamm.

CAS dames, sous-section «Roche-Claire». - Du 15 au 17, courses en famille, voir ci-dessus. Réunion des participantes jeudi 13 à 18 h. à l'Hôtel des Trois Rois.

Contemporaines 1909. - Mercredi 19, assemblée générale à 14 h. 30 au Buffet de la Gare.

Contemporaines 1920. - Mercredi 12 septembre à 13 h. 30 devant la poste du Locle, sortie aux Endroits.

Chœur d'hommes «ECHO de l'Union». - Lundi 17, lundi du Jeûne: pas de répétition. Répétition suivante, lundi 24 à 20 h. au local.

Philatelia. - Lundi 17 (lundi du Jeûne), contrairement au programme, l'assemblée est supprimée. Prochaine séance: lundi 8 octobre au local du Restaurant du Terminus.

PUBLICITÉ

Vivre c'est respirer



Des cartes avec des fleurs pour aider les malades pulmonaires.

L'Aide suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires organise actuellement sa vente de cartes: leurs fleurs représentent une réponse positive à la vie. Le produit de la vente permet d'aider des enfants asthmatiques et des adultes souffrant d'insuffisance respiratoire: leur qualité de vie s'en trouvera améliorée.

Aides suisse aux tuberculeux et malades pulmonaires. Chèque postal: Lausanne 10-12739

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix d'une région

Un riche programme pour la saison théâtrale de Neuchâtel

La saison du Théâtre de Neuchâtel s'annonce diversifiée et de qualité. Au programme 19 spectacles différents souvent empreints d'humour (parfois grinçant) avec des grands comédiens, des chanteurs et des musiciens internationaux, des écrivains célèbres ou qui le deviendront. Du 25 octobre 1984 au 29 mars 1985 le Théâtre de Neuchâtel accueillera 19 spectacles pour 21 représentations. Un détail qui peut s'avérer important: les spectacles débiteront cette année à 20 heures précises.

La saison s'ouvrira par un opéra mis sur pied à Neuchâtel, «Le viol de Lucrèce», dirigé par le chef d'orchestre neuchâtelois Valentin Reymond. François Rochaux de Genève a mis en scène cet opéra de chambre de Benjamin Britten. Cette œuvre qui sera jouée deux fois à Neuchâtel avant d'entreprendre une importante tournée romande, sera retransmise en direct sur la RSR2 le 25 octobre. Il reviendra encore à Neuchâtel le 26 mars 1985.

Le 3 octobre Claude Piéplu et Fabrice Eberhard (sous réserve) interpréteront «Six heures au plus tard» de Marc Perrier. Une comédie inattendue et insolite.

Le spectacle du 2 novembre sera long. Le Théâtre populaire romand présente «Par les villages» épopée du quotidien écrite par Peter Handke. Monique Laederach dit de lui: «Agressivement dressé contre «le littéraire en soi» mais aussi contre le public selon une trajectoire qui fait le désespoir des critiques et le bonheur des snobs».

«Halt» le 8 novembre présente le combat entre un homme et une femme qui ont derrière eux tout un apprentissage du cirque, du mime avant d'entrer à l'école Le Coq puis de créer le théâtre des Falaises à eux deux. Jérôme Deschamps a passé trois ans à la Comédie française avant de se lancer dans une voie théâtrale originale. Son spectacle, les Blues sera présenté par André Gintzburger et Monique Bertin le 18 novembre. Du rire pour éviter les pleurs.

Institut suisse de police

Un cours pour les polices des autoroutes

L'Institut suisse de police de Neuchâtel organise du 17 au 21 septembre dans la région de Berne un cours pour les polices des autoroutes. Des exercices auront lieu avec des voitures de police de différents cantons sur la N 12 Berne - Fribourg, la N 1 Berne - Zurich et la N 6 Berne - Thoune.

Les agents exerceront notamment une nouvelle méthode pour arrêter les voitures qui consiste non pas à les dépasser mais à rouler derrière et à inviter les conducteurs, au moyen d'un affichage lumineux, à s'arrêter sur le côté de la route, à indiquer hier l'Institut de police. (ats)

Appel aux témoins

Hier à 17 heures à Neuchâtel, M. R. Z. de La Chaux-de-Fonds montait la rue de Gibraltar. Peu après le chemin de Belle Roche, dans un virage à droite, sa machine a été heurtée sur le côté gauche par une auto, probablement une Opel de couleur rouge, qui arrivait en sens inverse et dont le conducteur ne s'est pas arrêté.

Aussi nous prions le conducteur d'une voiture de marque Golf blanche qui suivait l'automobiliste en fuite de prendre contact avec la gendarmerie de Neuchâtel, ☎ (038) 24.24.24, ainsi que les témoins.

Le 22 novembre le Lucerner de Paris présente «Pour Thomas» de Christian le Guillochet. L'événement, le feu d'artifice en Avignon 1984. «Pour Thomas» a nécessité 18 mois de préparation.

«Joie du bonheur» de Michel Viala est joué par le théâtre de l'Escalier d'Or de Paris. Le Suisse Viala a écrit là une farce tragique au rythme enlevé où l'humour garde tous ses droits. Le 27 novembre.

Maurice Joly a vécu deux ans en prison pour avoir écrit «Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu» qui sera présenté le 3 décembre par le Théâtre de l'atelier de Paris. La peine lui fut infligée par la police de Napoléon III. Pamphlétaire, Maurice Joly fut pauvre et isolé et se suicida en 1877 à 48 ans. Réédité ces dernières années, adapté, ce texte est porté à la scène par Simon Eine.

Passionnante mise en scène de «Bérénice» de Jean Racine par la compagnie Anne Seldée, «Dangers», la passion mise à cette réalisation fait littéralement voler le classicisme en éclat, dit le programme pour ce spectacle du 8 décembre.

Mariage de deux noms prestigieux le 12 décembre. Cocteau-Marais. Jean-Luc Tardieu et Jean Marais ont réalisé ce spectacle. Jean Marais qui, à 70 ans, interprète son ami dans un monologue uniquement composé d'extraits de l'œuvre de Cocteau.

Le 16 janvier, les Musicomédiens qui après sept mois de triomphe à Paris recommencent avec une autre œuvre d'Offenbach, «Il signore Fagotto», opéra bouffe sous la direction artistique de Maurice Jacquemont.

On retrouve la majorité des thèmes chers à l'écrivain Auguste Strindberg dans ces trois courtes pièces présentées par le théâtre d'Adélie de Vevey le 24 janvier.

A partir d'extraits du Théâtre de chambre de Jean Tardieu, Prothée présente «L'archipel sans nom» par le Théâtre du Barouf, le 5 février.

Marie-Christine Barrault jouera dans «Cet animal étrange» de Gabriel Arout d'après des nouvelles d'Anton Tchekov le 16 février.

Le 25 février «3 dramatiques» de Beckett, un spectacle de 55 minutes seulement où chaque syllabe est comptée, chaque parole chargée d'éternité. Présenté par la Compagnie René Barrault, il est mis scène par Pierre Chabert avec Catherine Sellers et Michel Lonsdale.

Un autre genre pour «Marie des Brumes» le 6 mars. Née de la rencontre fortuite entre Angélique Ionatos (chanteuse), Spyros Sakkas (baryton) et Alexandre Myrat (chef d'orchestre), tous trois Grecs vivant à l'étranger, «Marie des Brumes» est une cantate d'après le poème scénique «Marie Nefeli» du prix Nobel de la littérature 1979, Odysseus Elytis. L'œuvre est chantée et parlée mi-français mi-grec et d'une beauté à vous couper le souffle.

«Batailles» formée de cinq courtes pièces, a été écrite par des hommes qui sont

plus connus l'un comme dessinateur, l'autre par sa troupe: Roland Topor et Jean-Michel Ribes. Une pièce très drôle qui se situe dans le droit fil de l'absurde contemporain, présentée par André Gintzburger et Monique Bertin le 12 mars.

Danse le 22 mars avec Yno Danse Théâtre, une troupe d'une dizaine de danseurs pour la plupart anciens de Mudra-Afrique et du ballet Béjart, comme le chorégraphe noir Rey Phillips. C'est à lui que l'on devait déjà le ballet «New York Blues» présenté il y a deux ans dans le cadre de la saison théâtrale.

Le 26 mars, retour du «Viol de Lucrèce».

Le 29 mars sera présentée une pièce de Pagnol, mais du jeune Pagnol, fort peu connue: «Les Marchands de gloire». Cette pièce sera présentée par la Comédie de Paris. Elle terminera la saison théâtrale 1984-1985.

A. O.

Pour les élèves de Môtiers

Deux médecins au lieu d'un...

Les cinquante écoliers du collège de Môtiers ont de la chance: ils sont, depuis cette année, contrôlés par deux médecins. Le Dr Cao Binh Truong et son épouse Véronique, pédiatre. En effet, lors du renouvellement de la convention passée avec le Dr Pierre Borel, de Couvet, la commission scolaire connaissait l'intention du Dr Truong de venir s'installer à Môtiers. Une clause avait donc été introduite, permettant la résiliation facilitée au moment où le couple de médecins arriverait au chef-lieu. Ce qui s'est passé l'hiver dernier. Ainsi, après 29 ans de collaboration, le Dr Borel a cédé sa place. Et les gamins se sont retrouvés avec deux médecins, mari et femme, qui assument en commun le service de la médecine scolaire; il sera étendu à l'examen de la vue et de l'ouïe pour les petits du jardin d'enfants.

C'est le rapport de la commission scolaire, rédigé par son président, le juge Bernard Schneider, qui raconte cette histoire. D'autres encore. Comme les années précédentes, les cinquante élèves ont occupé trois classes. Celle de Denise Delachaux (1re et 2e années), celle de Maryvonne Leiter et Monique Calame (classe en duo pour les 3e et 4e années) et celle de M. Schurmann (5e année).

Pendant la grossesse de Maryvonne Leiter, une jeune institutrice du village, Catherine Rota, l'a remplacée. La titulaire a repris son activité à la rentrée du mois d'août.

Au chapitre des activités récréatives, les élèves ont participé, comme chaque année, à la fête des fontaines. Ils sont aussi allés skier à La Robella et à Riaux pendant la semaine blanche; des joutes sportives ont eu lieu à la fin juin, de même que la course d'école de deux jours.

Pour remplir la caisse de la commission scolaire qui permet de financer les activités récréatives, les élèves de cinquième année ramassent le papier dans le village au printemps et en automne. Ce ramassage, note le président, correspond aussi à un service que rendent les écoliers à la population.

La caisse est également alimentée par le produit des manifestations scolaires: soirée, exposition-vente, joutes. Mais, dit encore le président, ces dernières sont organisées en premier lieu pour permettre la réunion des parents et de la population autour des enfants. Le but financier n'est que secondaire. (sp-jjc)

Course des aînés à Noiraigue

Quatre doyens: 355 ans

C'est au pays de Vaud qu'a eu lieu la course des aînés, organisée par la paroisse réformée de Noiraigue avec le concours bénévole d'automobilistes. Samedi dernier, dix voitures ont quitté le pied de La Clusette, emmenant une quarantaine de participants, dont les quatre doyens du village: Mmes Bertha Monnet, Anna Conterno; MM. Jules Joly et Hermann Jeanneret. Ensemble, ils totalisent 355 années passées ici bas...

Armand Clerc, remercie particulièrement l'organisateur de la journée, Daniel Curhod, qui a tout préparé et prévu avec un soin méticuleux.

Chants, dont le ranz des vaches, où l'on apprécie la superbe voix de Francis Jacot; bonnes histoires, conversations animées font passer agréablement le temps dans la joie et l'amitié avant le retour au village.

Ce soir à Môtiers et à Buttes

Faites la fête aux fontaines

Page 13

Le Conseil d'Etat reçut la nouvelle le 14 janvier 1814. Berthier renonça à Neuchâtel le 3 juin de la même année.

Mais la rentrée de Napoléon en France provoqua une certaine inquiétude pendant la période des «cent jours». Le Conseil d'Etat se dépêcha de pousser Neuchâtel dans la Confédération. Ainsi, la Diète décida-t-elle, le 12 septembre 1814, que Neuchâtel serait reçu au nombre des cantons suisses. En même temps que Genève et le Valais. L'acte de réunion fut signé le 19 mai 1815.

Cet important événement ne se fête plus qu'au Val-de-Travers. A Buttes et à Môtiers. Pendant la journée, les gamins et leurs parents vont chercher de la mousse et des branchages dans la forêt. Ils décorent les bassins avec ce matériel, des épis de blé, des jouets, des légumes parfois. Et ils éclairent le tout avec des bougies. Il s'agit là d'une véritable fête populaire, spontanée, sans comité d'organisation. Sans prix décernés aux auteurs de la plus belle fontaine. A découvrir aujourd'hui, dès 19 heures. (jjc)

TGV et bateau

pour le Chœur mixte

Si la route fait une grande concurrence aux transports publics, ceux-ci n'en offrent pas moins une gamme variée de possibilités.

La course surprise du chœur mixte L'Avenir en offre un exemple: départ du Pied de La Clusette à 6 h. 27 par l'omnibus des CFF jusqu'à Neuchâtel. De Neuchâtel à Frasné, ce sont les spacieuses voitures du TEE. A Frasné, on prend place dans le roi du jour, le TGV qui fonce jusqu'à Lausanne. A Lausanne, la «Ficelle» emmène les Nérouais à Ouchy. Là, commence une belle promenade en bateau qui côtoie la rive française; puis débarquement à Nyon où a lieu un repas fort animé.

Retour au village natal, en direct jusqu'à Lausanne et Neuchâtel. Enfin, le dernier omnibus ramène les 30 participants, ravis de leur périple, au point de départ. (jy)

AREUSE

Chaux-de-Fonnier blessé

Hier à 15 h. 20 à Areuse, M. E. L. d'Yverdon circulait sur l'autoroute de Neuchâtel à Areuse. Dans cette dernière localité, à la sortie de l'autoroute, il s'est subitement trouvé en présence d'un piéton, M. Christian Fournier, 1967, de La Chaux-de-Fonds, lequel traversait la chaussée. L'auto heurta ce piéton qui a été projeté sur le trottoir. Blessé, M. Fournier a été transporté à l'Hôpital de La Providence à Neuchâtel par ambulance.

Autorisation

Lors de sa séance du 5 septembre 1984, le Conseil d'Etat a autorisé M. Peter Martinec, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin-dentiste. (comm.)

Tribunal du district du Val-de-Ruz

Pas de troubles visuels pour les policiers

Le Tribunal de police du district du Val-de-Ruz, placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Roland Zimmermann, substitut au greffe, a siégé, hier, à l'Hôtel de Ville de Cernier.

Il n'y a rien à faire lorsqu'un agent de la police cantonale et un aspirant-gendarme affirment qu'un automobiliste ne portait pas la ceinture de sécurité. J.-Y. G. l'apprenti à ses dépens. Pris dans un contrôle routier le 2 avril à La Borcarderie, le prévenu a été dénoncé pour l'absence du port de la ceinture. A l'audience, P.-Y. G. a contesté toute

faute et a prétendu que sa ceinture était correctement bouclée.

Il a toutefois admis qu'il avait la main droite posée sur la fermeture, mais déplore que cela ait suffi à fonder la dénonciation.

C'est donc une simple hypothèse qui est à la base de la verbalisation de mon client, a dit l'avocat avant de conclure à la libération du prévenu.

Le tribunal n'a pas considéré que les deux policiers auraient eu des troubles visuels: ils ont constaté lors des derniers mètres avant l'arrêt que P.-Y. G. ne portait pas de ceinture. Le prévenu a été condamné à 20 francs d'amende et 40 francs de frais de justice.

M. I. circulait, le 13 juin 1984, à une vitesse excessive sur la route cantonale menant de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds. A la hauteur de l'intersection de Boudevilliers, croyant qu'un usager voulait traverser le carrefour, le prévenu a donné un violent coup de frein. Sa voiture s'est mise en travers avant d'heurter un véhicule circulant normalement en sens inverse. Par chance, l'accident n'a causé que des dégâts matériels. M. I. ne s'est pas présenté à l'audience si bien

que le tribunal l'a condamné, par défaut, à 200 francs d'amende et 101 francs de frais de justice.

Surpris par un écoulement de neige fondante, D. U. a perdu la maîtrise de sa voiture, le 20 avril, dans un virage à droite sur la route tendant des Bugnens au Pâquier. Après un dérapage, le véhicule a touché le talus à droite, se renversa en effectuant un tête-à-queue pour glisser ensuite sur le toit et s'immobiliser à près de 40 mètres plus bas.

A l'audience, le prévenu a expliqué que jusqu'au lieu de l'accident, la chaussée était absolument sèche. Considérant que le véhicule n'avait jamais franchi le milieu de la route durant l'embarquée et n'avait ainsi pas mis d'autres usagers en danger, le mandataire du prévenu a demandé au tribunal de réduire le montant de l'amende requise.

Si le tribunal a admis l'absence de mise en danger, il a toutefois refusé de réduire l'amende, retenant une vitesse inadaptée à charge de D. U. et relevant qu'à cette saison, les écoulements dus à la fonte des neiges sont prévisibles. D. U. a été condamné à 120 francs d'amende et 119 francs de frais. (mo)

«Deux heures de Plancemont»

Courir pour le plaisir...



Un relais. Pour le simple plaisir de courir. (Impar-Charrère)

Dimanche matin, le vent soufflait avec violence à Plancemont, sur Couvet. Une quarantaine de coureurs, répartis en 12 équipes de deux à quatre sportifs, avaient pourtant répondu à l'invitation des organisateurs des «Deux heures de Plancemont». Il s'agit d'une épreuve à laquelle chacun court pour le simple plaisir, sans gagner de médaille, ni aucune autre récompense que de courir les 1216 mètres du parcours à plusieurs

reprises. Une course d'estafette des familles. Pas de résultats, donc, mais un chiffre quand même: la meilleure équipe a fait 27 tours en deux heures. Vous pouvez calculer la moyenne horaire et l'âge du capitaine. C'est un jeu. (jjc)

PUBLICITÉ

● Extensible en tout temps
● Format compact
● Performance sur mesure

Système de répondeur modulaire TAB 5 de ZETTLER

La Chaux-de-Fonds: R. Aubry, Téléphone, 039/23 13 13; La Chaux-de-Fonds: G. Zucco, Iottio, 039/28 66 33; Le Locle: André Bubloz, 039/3155 44; Neuchâtel-Peseux: Rossier SA, 038/3112 16

44-5541

Suite des informations
neuchâteloises ► 23

L'IMPARTIAL

— informe
— distrait
— commente

JURA BERNOIS

la voix d'une région

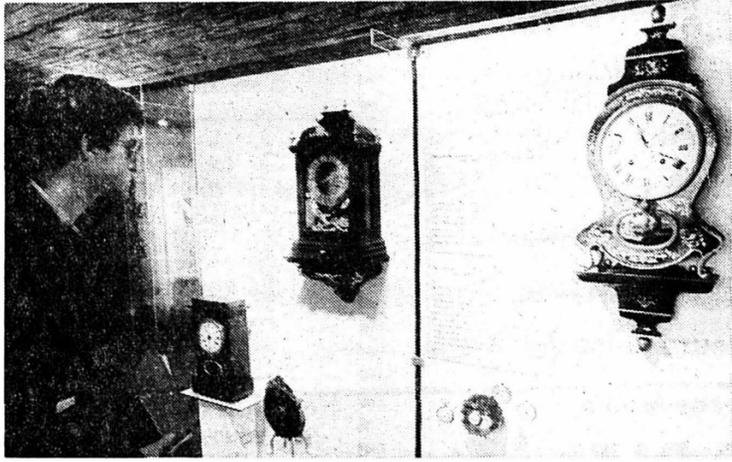
Près de 300 ans d'horlogerie bernoise à la Tour des Prisons à Berne Une industrie sur la voie de l'avenir

Une exposition sous le thème: «Les montres bernoises retardent-elles?» a été organisée à Berne dans la Tour des Prisons, rénovée, notamment avec le concours de l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie et de l'Office des expositions en matière culturelle et économique bernoise.

Rétrospective de près de 300 ans d'histoire qui a cherché à ne pas dissocier vis-à-vis du public les questions économiques horlogères actuelles, les produits horlogers originaires du canton de Berne d'aujourd'hui et ceux d'hier.

C'est sur la proposition du directeur de l'Economie publique, le conseiller d'Etat Bernhard Müller, qu'a été offerte aux fabricants d'horlogerie bernoise l'occasion de présenter d'une manière sympathique un panorama de la production ancienne et moderne.

L'exposition est avant tout destinée à montrer certains aspects promoteurs de la branche horlogère, et, pour les illustrer, une série de produits dont la réussite semble désormais assurée.



A la découverte d'horloges des 18e et 19e siècles. (Bélino Keystone)

Le visiteur sera sans aucun doute frappé de voir à quel rythme on passe de l'innovation à la désuétude. L'examen de passage à travers la révolution micro-électronique a été réussi par la plupart des entreprises horlogères. Le maintien des résultats acquis réclame d'énormes efforts. Dont le chronométrage sportif n'est pas exclu puisqu'il est essentiellement conçu dans ce canton.

La conception des places de travail, les programmes de production et de formation, évoluent continuellement. Il y a plus de vingt ans que l'horlogerie bernoise - avec Bulova notamment, installée à Bienna passait à la conception et à l'élaboration des premières montres électroniques du monde... Vinrent, ensuite les montres à quartz. En 15 ans, en 10 ans et même en cinq, ces montres sont déjà à ranger aujourd'hui parmi les pièces de musée! C'est la rapidité de cette évolution ainsi que l'importance des investissements à consentir par les entreprises pour rester à la page, que l'on cherche à faire toucher du doigt au visiteur.

UNE HISTOIRE MÉCONNUE

Dans la première salle, celui-ci peut étudier une présentation de caractère historique, les 280 ans de l'horlogerie dans le Jura bernois et dans le canton de Berne. La Neuveville était le premier centre de l'horlogerie dans le Jura, et ce vers l'an 1700. Dans la deuxième moitié du même siècle, l'horlogerie s'était installée dans une structure décentralisée où les ouvriers spécialisés travaillaient à la maison. On peut voir le «comptoir» typique d'un patron-horloger et le poste de travail de l'un des plus de 100 différentes catégories d'ouvriers spécialisés. De plus, de magnifiques montres anciennes témoignent du niveau remarquable de l'horlogerie à cette époque. Les horlogers neuchâtelois et de Genève ne sont pas oubliés: immigrés, ils ont apporté de nouvelles impulsions à l'horlogerie bernoise.

L'introduction historique décrit l'avènement de l'industrie, où le Jura bernois se plaçait en tête, avant même que Bienna devienne un centre horloger à son tour. Le visiteur découvre aussi que pour des raisons humaines et fonctionnelles le bouleversement des structures n'a jamais pu se faire simplement du jour au lendemain...

L'ÉLECTRONIQUE AU PRÉSENT ET DANS L'AVENIR

Du passé on fait un bond dans l'électronique. La deuxième salle équipée d'un diaporama et d'un ordinateur muni d'un écran de visualisation décrit les formations dispensées aux futurs horlogers et micromécaniciens. Robotique et technologies de pointe comprises.

Et à ce chapitre, la salle supérieure de la Tour des Prisons abrite différents produits de diversification; panneaux d'information pour stades, aéroports, grandes gares; lecteurs optiques; systèmes de contrôle pour horloges de tour etc.

C'est ici qu'un audio-visuel traite le

sa technicité: avant tout, la force industrielle du canton de Berne se situe dans le domaine des montres-bracelets du haut de gamme est-il rappelé. Les collections sont variées, répondent à divers besoins, marquent un grand nombre de tendances: montres à quartz ultra-fines, chronomètres à quartz, montres-bijoux au style d'avant-garde, ou de forme plus traditionnelle. Sportives, utilitaires et dans les mécaniques qui ont toujours leurs fidèles: des conceptions «nostalgiques» ou traditionnelles, des spécialités: squelettes phases de lune etc.

Les expositions relatives à l'horlogerie sont rarissimes en ville de Berne où l'on connaît assez mal en définitive l'activité industrielle de la partie horlogère du canton. C'est ici l'occasion de montrer une réalité trop souvent maltraitée par l'actualité.

R. Ca

Interpellation au sujet de la Transjurane Ne pas marginaliser le Jura bernois

Dans une interpellation, le député radical Beat Gerber, de Tramelan, pose diverses questions au Conseil exécutif concernant la Transjurane. Selon lui, une très grande majorité de la population du Jura bernois espère vivement que le gouvernement continue à soutenir le tracé dans la vallée de Tavannes. Il pose la question suivante: «Le Conseil exécutif est-il encore disposé à défendre fermement ce tracé? Si oui, sous quelle forme?» Le député radical est en effet inquiet pour le Jura bernois. Pour lui, la région du Jura bernois ne peut se permettre le luxe d'être marginalisée, elle qui est déjà périphérique du canton de Berne. Le parlementaire estime d'autre part qu'un tunnel de Moutier, Court ou Bévillard ne serait pas sain sur les plans démographique, politique ou économique. Les propositions de tracés faites dernièrement sont à son avis plus que farfelues. (cd)

présent et l'avenir de l'industrie horlogère du pays.

Le présent, c'est le sport et surtout le chronométrage sportif dont l'horlogerie bernoise s'est fait une spécialité. Sous le titre «médailles olympiques d'après les chronomètres bernois» quelques souvenirs de Los Angeles et plusieurs appareils de chronométrage à disposition du public.

L'INNOVATION HORLOGÈRE

Une vingtaine d'entreprises parvient à illustrer la vigueur de l'industrie horlogère dans sa créativité, sa diversité,

Tramelan: palmarès 1984 de l'Ecole commerciale et professionnelle

Comme chaque année, l'Ecole commerciale et professionnelle de Tramelan publie le palmarès de l'année scolaire. Les prix distribués sont: un prix de capacité (meilleur moyenne générale), prix de mérite et d'encouragement, prix de tenue et présentation du classeur et prix de concours (travail personnel des apprentis de commerce 2e année et vendeuses-vendeurs 2e année). C'est bien sûr grâce à la générosité des commerçants et fabricants que l'Ecole commerciale et professionnelle que dirige M. Georges Vuilleumier peut remettre de magnifiques prix aux lauréats.

PRIX DE CAPACITÉ: (entre parenthèses, la raison sociale du maître d'apprentissage).

Section commerciale: 1re année A: Nicole Ehrbar, Tramelan (BPS Tavannes) 5,79. 1re année B: Jean-Charles Etienne, Tramelan (BCB Tramelan) 5,76. 2e année gestion: Romain Jemmely, Saignelégier (Banque Jurassienne d'Epargne Saignelégier) 5,71. 2e année secrétariat: Christine Brunner, Tramelan (Kummer Frères S.A. Tramelan) 5,76. 3e année gestion: Monique Lerch, Tramelan (Geiser Tapis Tavannes) 5,50. 3e année secrétariat: Françoise Willemin, le Noirmont (Registre foncier Saignelégier) 5,65. Meilleure moyenne de la section: Nicole Ehrbar, Tramelan, 5,79.

Section employées de bureau: 1re année: Sylvie Allisson, Bienna (A-T Allemand & Cie Bienna) 5,59. 2e année: Joëlle Chapatte, Sonceboz (Camille Bloch Courtelary) 5,31. Meilleure moyenne de la section: Sylvie Allisson, Bienna, 5,59.

Section vendeuses-vendeurs: 1re année A: Annelise Hostettler, Pontenet (J.-P. Girardin Tavannes) 5,61. 1re année B: Cosimina Calsolaro, Saint-Imier (Coop Saint-Imier) 5,59. 2e année A: Isabelle Fallet, Les Pontins (La Goule Saint-Imier) 5,33. 2e année B: Christiane Moechler, Tavannes (Coop Reconvilier) 5,33. Meilleure moyenne de la section: Annelise Hostettler, Pontenet, 5,61.

Section des employées du commerce de détail: 1re année: Danielle Horner, Malleray (J. Bürki Malleray) 5,32.

Section horlogère et dessinateur: 1re année: Fabienne Bauer, Péry (Cie des montres Longines Saint-Imier) 5,59, également meilleure moyenne de la section.

Section mécanique: 1re année: Bernard Pelletier, Les Breuleux (Schaublin Tramelan) 5,57. 2e année: Yves Zwahlen,

Tramelan (Kummer Frères Tramelan) 5,27. 3e année: Robert Wütrich, Cortébert (Kummer Frères Tramelan) 5,19. 4e année: Christian Vuilleumier, Tramelan (Schaublin Tramelan) 5,12. Meilleure moyenne de la section: Bernard Pelletier, Les Breuleux, 5,57.

Section forestière: 1re année A: Jean-Charles Noirjean, Tramelan (Off. forestier du XIVe arrond. Tramelan) 5,37. 1re année B: Jean-François Lovis, Glovelier (Commune mixte Glovelier) 5,41. 2e année: François Buche, Court (Triage forestier du Montoz, Court) 5,75. 3e année: Henri Kneuss, Reconvilier (Off. forestier du XIVe arrond. Tramelan) 5,90. Meilleure moyenne de la section: Henri Kneuss, Reconvilier, 5,90.

PRIX DE MÉRITE ET D'ENCOURAGEMENT: Section commerciale: 1re année A: Alain Girardin, Le Noirmont (Aubry Frères Le Noirmont). 1re année B: Maria Blanch, Tramelan (Hasler et Cie Tramelan). 2e année gestion: Anne-Claude Chopard, Tramelan (BCB Tramelan). 2e année secrétariat: Paola Raiola, Tramelan (BPS Tramelan). 3e année gestion: Gérard Scheidegger, Tramelan (BCB Tramelan). 3e année secrétariat: Chantal Boillat, Loveresse (Off. d'orientation Tavannes).

Section employées de bureau: 2e année: Renato Venaruzzo, Moutier (Municipalité Moutier).

Section vendeuses-vendeurs: 1re année A: Eglantine Gerber, Mont-Tramelan (Geiser-sport Tramelan). 1re année B: Erica Châtelain, Mont-Crosin (Migros Saint-Imier). 2e année A: Pierre-André Bonvallat, Saint-Imier (Migros Saint-Imier). 2e année B: Corinne Daepf, Tramelan (J. Aegerter Tramelan).

Section des employées du commerce de détail: 1re année: Marianne Girard, Glovelier (Coop Muttentz).

Section mécanique: 1re année: Thierry Berlincourt, Tramelan (Kummer Frères Tramelan). 2e année: non attribué. 3e année: Roland Gerber, Tramelan (Kummer Frères Tramelan). 4e année: Toni Waeber, Sonceboz (Flückiger & Fils Saint-Imier).

Section horlogère et dessinateur: 1re année: Florence Donzé, Le Noirmont (Aubry Frères Le Noirmont).

Section forestière: 2e année: Michel Rondez, Cornol (Arr. forestier 3 Porrentruy). 3e année: Jean-Pierre Rihs, Courrendlin (Arr. forestier 5 Delémont).

PRIX DE TENUE ET PRÉSENTA-

Ecole secondaire de Saint-Imier: 125e anniversaire Un événement chasse l'autre

Il est permis, aujourd'hui, de reprendre cet adage qui dit qu'un événement chasse l'autre. En effet, alors que les manifestations du 1100e anniversaire de Saint-Imier s'en vont peu à peu vers leur phase finale, après un brillant déroulement, une nouvelle fête pointe déjà à l'horizon. Certes plusieurs mois s'écouleront encore jusqu'à son avènement, puisque c'est pendant la semaine du 17 au 23 mars 1985 que s'échelonneront les différentes manifestations du 125e anniversaire de l'Ecole secondaire de Saint-Imier, tel que l'a prévu le comité d'organisation à l'œuvre depuis longue date.

La cité connaîtra donc une nouvelle période de réjouissante animation. Tous ceux et toutes celles qui se verront intéressés par la lecture du présent message ne manqueront pas d'en prendre bonne note, dans l'attente que leur parviennent les invitations et programmes en cours de préparation. Des précisions plus

détaillées paraîtront évidemment encore dans la presse.

Aujourd'hui, notre information s'adresse, en particulier, à tous ceux qui, en son temps, firent partie de la fanfare des Cadets. En effet, les organisateurs ont prévu de faire revivre, pour la circonstance, la fanfare qui fut, jadis, si populaire à Saint-Imier. C'est pourquoi ils invitent tous les anciens cadets musiciens (Ecoles secondaires et primaires et de musique) intéressés par ce projet, à s'annoncer au plus tôt à M. Pierre Jobin, Francillon 28 à Saint-Imier, afin de permettre la constitution de cette fanfare et d'envisager la mise sur pied de répétitions. Une annonce paraîtra d'ailleurs encore dans ces colonnes, avec l'espoir des organisateurs de connaître plein succès dans la réalisation de leur objectif. Pour l'instant, la préparation de cet anniversaire va bon train et il est à souhaiter que nombreux seront les «anciens» et «anciennes» qui se retrouveront à Saint-Imier en mars prochain! (comm)

A Tramelan Course à pied pour les écoliers



Les toutes petites au départ alors que quelques parents donnent les derniers conseils.

Grâce à l'initiative du tout jeune Cross-Club de Tramelan, 125 écoliers venus de Tramelan et de toute la région avaient l'occasion dernièrement de se mesurer dans une course à pied qui remporta un énorme succès. Ces joutes ont été suivies bien sûr par de nombreux parents qui prodiguaient avant le départ force conseils plus ou moins suivis.

Ces écoliers étaient répartis en différentes catégories, autant pour les garçons que pour les filles. Des médailles, comme aux Jeux olympiques, étaient remises aux trois premiers soit or, argent et bronze alors que tous les participants recevaient une distinction et un prix souvenir.

Les parcours variaient suivant les catégories et c'est à proximité de la place des sports que le chef technique Kurt Wyss les avait préparés. Ces joutes ont permis au président Jean-Pierre Châtelain de mieux faire connaître ce sport qui prend toujours une plus grande extension dans la région.

Ecolières 1978 et plus jeune: 1. Michèle Knuchel, Malleray; 2. Alexia Wyss, Bienna; 3. Vanessa Pelling, Tramelan.

Ecoliers 1978 et plus jeune: 1. Michel Maffille, Tramelan; 2. Christophe Steiner, La Heutte; 3. ex aequo Patrick Vuilleumier, La Chaux-de-Fonds, et Loïc Châtelain, Tramelan.

Ecolières 1976-1977: 1. Béatrice Tschan, Courtelary; 2. Christine Giovannini, Tramelan; 3. Mélanie Cummaudo, Tramelan.

Ecoliers 1976-1977: 1. Antoine Joly, Tramelan; 2. Michael Pelling, Tramelan; 3. Jean-Noël Froidevaux, Saignelégier.

Ecolières 1974-1975: 1. Sophie Koller, Moutier; 2. Valérie Koller, Montsevelier; 3. Caroline Vuilleumier, Tramelan.

Ecoliers 1974-1975: 1. Vincent Sollberger, Champoz; 2. Frédéric Sollberger, Malleray; 3. Laurent Aubry, Les Emibois.

Ecolières 1971-1972: 1. Virginie Affolter, Malleray; 2. Marianne Tschan, Courtelary; 3. Nicole Monbaron, Bienna.

Ecoliers 1971-1972: 1. Philippe Schwob, Les Reussilles; 2. Jean-Michel Aubry, Les Emibois; 3. Patrick Steullet, Moutier.

Cadettes 1970-1971: 1. Séverine Koller, Moutier; 2. Sylvia Hirschi, Tramelan; 3. Sabine Châtelat, Montsevelier.

Cadets 1970-1971: 1. Didier Lachat, Charmoille; 2. Frédéric Oberli, Perrefitte; 3. Umberto Tufano, Malleray.

Cadettes 1968-1969: 1. Dominique Steullet, Moutier; 2. Valérie Faivre, Moutier.

Cadets 1968-1969: 1. Sylvain Moser, Neuchâtel. (Texte et photo vu)



La sensation!
Premier minibus à quatre roues motrices. La Mitsubishi L300 Country 4x4. A partir de Fr. 23 500.-

Venez l'essayer sans engagement

NOUVEAU GARAGE DU JURA SA



Avenue Léopol-Robert 117
☎ 039/23 45 50/51

MITSUBISHI MOTORS CORPORATION
A l'avant-garde de la technologie automobile japonaise

Publicité intensive, publicité par annonces

Café - Bar - Tea - room
« Les Pervenches »
Fam. M. Amstutz Les Bulles 30 tél. (039) 28 43 95
Profitez de ses derniers gâteaux aux fraises de la saison

長春花飯館
RESTAURANT CHINOIS
Ouvert uniquement en soirée
fermé le lundi soir et mardi

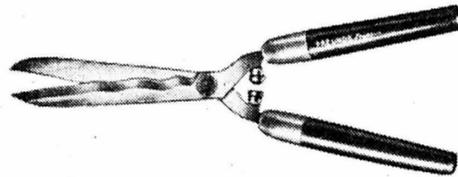
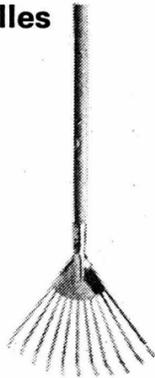
Le moment est venu de tailler vos haies avec les cisailles de qualité Bosch électriques



- Force du moteur 380 watts
- Embrayage de sécurité
- Poignée pivotante
- Couteaux à dents-crochets - double coupes
- Peut s'utiliser aussi pour couper les bords du gazon

Longueur de coupe
66 cm. Fr. 289.- net
46 cm. Fr. 199.- net
35 cm. Fr. 189.- net

Balais à feuilles



Cisailles à haies à mains



Sécateurs Felco

Votre quincaillerie au cœur de la ville

KAUFMANN

MARCHÉ 8-10

☎ 039/23 10 56 - LA CHAUX-DE-FONDS - ☎ 039/23 10 56

Brouettes, outils aratoires, échelles

pour vos travaux d'automne



A part. de fr. 4500.-

Si vous trouvez un garage de béton moins cher, achetez-le!

Nos garages préfabriqués en béton armé sont fournis directement et franco chantier par l'usine. 6 grandeurs normalisées, sans compter les grandeurs spéciales. Le plus grand assortiment de garages préfabriqués de Suisse! Appelez-nous sans retard.

uninorm tél. 021/37 37 12
1018 Lausanne, 124, route Aloys-Fauquez 105-090202

À VENDRE, cause maladie

Alfa Romeo 33

mise en circulation juin 1983, gris métallisé, vitres automatiques, 5 portes, traction avant sous garantie, 9600 km., cédée Fr. 13.000.-

☎ 039/23 61 70

22590

Joliat INTERIM SA engage tout de suite tous corps de métiers pour l'industrie et le bâtiment. Travaux en Suisse et à l'étranger. Conditions exceptionnelles.
Au service de l'emploi
58, av. Léopold-Robert ☎ 039/23 27 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Dragui-gnan. 2. Iénisséi. 3. Ovation; An. 4. Cunettes. 5. Léa; Eh; Ami. 6. Sa; Eupen. 7. Ta; Parme. 8. Iseo; Meuse. 9. Et; Die; Rit. 10. Nîmes; Ussé.

VERTICALEMENT. - 1. Dioclétien. 2. Revue; Asti. 3. Ananas. 4. Gîte; Apode. 5. Usité; Is. 6. Isotherme. 7. Gène; Umé. 8. Ni; Sapeurs. 9. Me; Sis. 10. Nankin; Eté.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer

sous-sol

pour le 1er novembre, 2 pièces
S'adresser Doubs 133, entre 14 et 18 h.

Appartement à louer dès le 1er octobre

3 PIÈCES

balcon, quartier de l'Abeille, 2e étage, Fr. 420.- avec charges.

☎ (039) 63 14 28 ou 26 98 02

Cherche à louer au Locle ou à La Chaux-de-Fonds, appartement

5-6 pièces

☎ (039) 31 85 53 entre 19 et 20 h. ou (039) 23 78 44 heures de bureau.

91-82279

A louer pour le 31 octobre 1984 ou date à convenir, Bois-Noir 41

appartement de 3 pièces

loyer mensuel charges comprises Fr. 484.-

☎ (039) 26 06 64.

87-120

A louer pour le 31 octobre 1984 ou date à convenir, Bois-Noir 39

appartement de 2 pièces

loyer mensuel charges comprises Fr. 367.-

☎ (039) 26 06 64.

87-120

A louer tout de suite ou pour date à convenir, Bois-Noir 39-41

STUDIO NON MEUBLÉ

loyer mensuel charges comprises Fr. 262.-

STUDIO MEUBLÉ
loyer mensuel charges comprises Fr. 326.-

☎ (039) 26 06 64.

87-120

Pantalon pour enfants 86 - 110

25.50/27.50

Sweatshirt 86 - 110

21.50/23.50

Jupe à bavette 68 - 86

21.50/23.50

Chemisier 68 - 86

12.50/14.50

Jeans pour jeunes filles 116 - 176

23.50/27.50

Sweatshirt 116 - 164

24.50/26.50

Ensemble Gilet/Jeans 86 - 110

37.-/39.-

Pullover à col roulé 80 - 110

6.90/7.90

Salopette 68 - 86

23.50/25.50



Les chaussures proviennent également de nos magasins

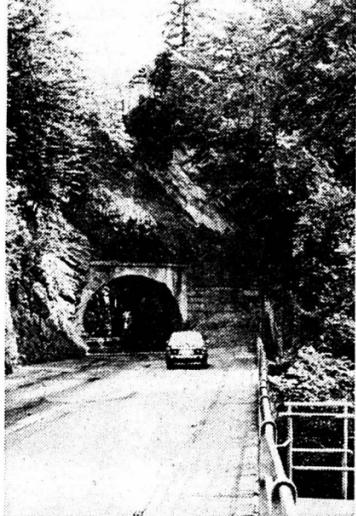
UNIP

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Le tunnel de La Roche en réfection La porte des Franches-Montagnes avait pris un coup de vieux

Le tunnel de La Roche, porte des Franches-Montagnes qui se situe sur la route Saint-Brais - Glovelier et qui marque la limite des districts de Delémont et des Franches-Montagnes, a pris un coup de vieux. Le ciment se détache par plaques entières. Des travaux de réfection sont en cours, qui ont débuté lundi. En raison de leur nature, la route restera fermée durant quatre semaines au trafic, de 19 heures à 5 heures du matin, du lundi au samedi. La circulation est détournée par Sauley. Si l'on connaît un peu la région, on peut toutefois emprunter la route partant «du Chésal» et menant par les pâturages à Scout. L'ancienne route d'accès aux Franches-Montagnes en fait, mais il y a de cela des siècles...



Le tunnel de La Roche en réfection.
(Photo pve)

Les travaux sont évalués à un peu plus de 100.000 francs. Ils sont délicats en raison de la roche friable. Les entreprises occupées à cette réfection vont enlever la couche inférieure de béton qui se détache sur une profondeur d'environ 20 centimètres. Après quoi l'on projettera du béton contre les parois mises à nu.

L'inscription latine au-dessus du tunnel sera sauvegardée. Et en principe le tunnel ne sera agrandi que de quelques centimètres à peine. Sa forme ne sera pas modifiée, même si le tunnel de La Roche reste un passage étroit pour le trafic.

Ainsi que nous l'a expliqué le Service des ponts et chaussées, un agrandissement du tunnel reviendrait à faire sauter toute la roche et à supprimer du même

coup le tunnel. Aussi, l'Etat préfère attendre la réalisation éventuelle d'un projet permettant de sauvegarder ce témoin de l'histoire des Franches-Montagnes en percant un tunnel à la hauteur du restaurant de La Roche. Ce projet fait partie d'un plan général concernant l'élargissement de la route T 18 de Glovelier à La Ferrière, prévoyant notamment la déviation de Saint-Brais. Un projet ambitieux mais qui ne peut être envisagé que dans l'hypothèse où la T 18 (Delémont - La Ferrière) serait classée route principale.

Ce «nouveau statut» est en discussion actuellement et dépend principalement de l'acceptation du tracé de la Transjurane dont devront débattre prochaine-

ment les Chambres fédérales. En passant de route cantonale à route principale, la T 18 pourrait bénéficier d'un subventionnement fédéral nettement plus important, condition sine qua non pour envisager un éventuel élargissement de l'artère principale qui traverse les Franches-Montagnes.

L'HISTOIRE SE RÉPÈTE

Le tunnel de La Roche a une histoire mouvementée. Il fut percé en 1821 par J. R. Wurstenberg, préfet de la vallée de Delémont et C. A. d'Erlach, préfet à la Montagne. Durant la guerre de Trente Ans (1618-1648), il sera un bastion des habitants de la Franche-Montagne des Bois. Un point stratégique où se livrèrent de sévères batailles.

Ce passage est également mentionné dans l'histoire au 17^e siècle comme un haut lieu de résistance des Franches-Montagnards.

Et l'histoire ne faisant que se répéter: le tunnel de La Roche reste aujourd'hui un lieu stratégique de première importance, car il est à la jonction des routes venant de l'Ajoie et du Clos-du-Doubs et de la vallée de Delémont et conduisant aux Franches-Montagnes. (pve)

Parlement jurassien Une pluie d'interventions

Le Parlement jurassien consacra sa prochaine session, le 20 septembre, essentiellement à l'examen d'interventions parlementaires, à l'exception de la première lecture de la loi sur les archives publiques. C'est que les parlementaires sont à l'origine d'une véritable inflation en matière d'interventions, comme il ressort d'une statistique publiée hier.

En 1979, première année de souveraineté, ils avaient déposé 168 interventions. Ce chiffre a passé à 175 en 1980, à 190 en 1981 et à 204 en 1982. Pour la première année de la deuxième législature, en 1983, ce ne sont pas moins de 265 motions, postulats, interpellations, questions écrites ou résolutions qui ont été déposées sur le bureau du président du Parlement. C'est le parti socialiste et le parti radical qui interviennent en règle générale le plus souvent. Le Parlement jurassien compte 60 députés, 20 pdc, 16 prd, 11 ps, 8 chrétiens sociaux-indépendants, 2 libéraux-radicaux réformistes, 1 pop, 1 udc et 1 combat socialiste. (ats)

Léon Berdat se déclare en faillite Le désarroi de 48 employés licenciés

Page 13

Cette démarche, spontanée des ouvriers et sans être encadrée par les syndicats, était appuyée par la direction de l'entreprise.

Les ouvriers ont notamment demandé que l'Etat garantisse les salaires du mois d'août et injecte des fonds pour permettre la continuation de la production. Le carnet de commandes, a-t-on appris, permettrait quelque espoir.

Les travailleurs ont exigé notamment que l'on prenne en considération la vente de terrains appartenant à l'entreprise pour renflouer ses caisses.

Mais finalement, l'espoir s'amenuisait d'heure en heure. Le Gouvernement ne dispose d'aucune base juridique pour injecter purement et simplement de l'argent dans une entreprise privée. Cette compétence appartient à la société pour le développement de l'économie, organisme qui avait estimé auparavant les garanties insuffisantes pour une telle opération.

Un syndicaliste nous l'a confirmé: le Gouvernement n'avait quasiment aucune possibilité d'agir. Les ouvriers frappaient à la mauvaise porte. Une démarche inutile? Non, car tant la direction de l'entreprise que les ouvriers ont mis à nouveau le doigt sur un pro-

blème de plus en plus grave: le chômage pèse de plus en plus lourd sur la vallée de Delémont.

De plus les fonds à injecter étaient importants. Un plan de sauvetage présenté par l'entreprise tablait sur près d'un million de francs, sans que de réelles garanties puissent être données pour le moyen terme.

Cette faillite risque de provoquer des difficultés en cascade à d'autres sociétés travaillant en sous-traitance pour Léon Berdat SA. Interrogé, l'un des cadres de l'entreprise Berdat SA nous a déclaré être dans l'incapacité de répondre.

SYNDICATS FRUSTRÉS

Les syndicats qui avaient de bons contacts avec la direction de Léon Berdat SA sont frustrés. Ils n'accusent nullement la direction actuelle mais constatent que l'actionnaire principal a retiré brutalement ses billes, en février 1983. La FCOM insiste aussi sur ce point dans un communiqué: les investissements nécessaires n'ont pas été réalisés il y a dix ans. Enfin, le syndicat chrétien estime que le chômage n'est pas une solution et qu'un centre de recyclage ou de formation permanente permettrait d'occuper les travailleurs, de les former dans l'attente d'un emploi. P. Ve

Assemblée communale à Saint-Brais Trois périodes de quatre ans pour les conseillers

Lundi soir, une assemblée communale a réuni pas moins de 40 citoyens à Saint-Brais. A l'ordre du jour: des modifications importantes du règlement d'organisation communal et la nomination d'une secrétaire communale exceptionnelle. Mme Danièle Lachat, nommée antérieurement caissière communale, assumera cette fonction jusqu'au moment où le poste laissé vacant par le décès de M. Georges Queloz sera repourvu.

L'assemblée qui s'est terminée tardivement s'est déroulée en présence de M. Sangsue, chef de service des communes, service de l'Etat qui assure le secrétariat communal de Saint-Brais provisoirement.

Le grand morceau de l'assemblée résidait dans l'acceptation de 80 articles du règlement d'organisation municipal, mis au jour selon les dispositions cantonales entrées en vigueur. L'ancien règlement datait de 1952.

Selon ce nouveau règlement, tous les actes juridiques fonciers seront de la seule compétence de l'assemblée communale; le Conseil disposait par le passé de certaines compétences financières.

Le mandat du maire et des conseillers communaux était limité à deux périodes de quatre ans. Ce mandat a été porté à trois périodes complètes et consécutives. De sorte que deux conseillers communaux et le maire actuellement en fonction pourront, si ils le désirent, solliciter un nouveau mandat.

La limite d'âge pour l'exercice de fonctions communales a été fixée à 65 ans et ce jusqu'à la fin d'une période. En clair, si une personne est nommée à 64 ans à un poste communal, elle pourra terminer son mandat pour une période de quatre ans encore. Enfin, le secrétaire et le caissier municipal seront nommés à l'avenir par le Conseil communal et non plus l'assemblée comme c'est le cas actuellement. Tous les objets acceptés. (pve)



bravo à

M. Fernand Jobin
de Saignelégier...

...qui vient de fêter son 90^e anniversaire. Une délégation du Conseil communal lui a apporté les félicitations, les vœux et le cadeau traditionnel des autorités municipales. en octobre prochain, au cours d'une belle fête de famille, M. Jobin sera entouré de ses six fils, de ses dix-huit petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Ancien agriculteur et bottier, M. Jobin bénéficie encore d'une bonne santé qui lui permet de s'occuper seul de son ménage, d'effectuer sa promenade quotidienne et de participer à toutes les manifestations paysannes qui se tiennent au chef-lieu. (y)

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations



COURSE EN CAR

Lundi du Jeûne fédéral

17 septembre 1984



Vous possédez sans doute un téléviseur et suivez sur son écran diverses émissions; pour cela, un seul geste, enclencher votre récepteur! Mais avez-vous déjà songé à cette organisation fort complexe qui permet de ce seul geste cet exploi technique?

Notre section vous offre l'occasion par une visite à la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE d'aller voir de plus près comment cela peut se réaliser... il en vaut la peine!

La visite sera suivie d'un copieux repas au restaurant de l'aéroport de Cointrin puis, ce sera le retour par le Signal de Bougy pour terminer dans les environs de La Chaux-de-Fonds où une agape-surprise sera offerte par la section Jura-Neuchâtelois avant de se quitter.

PRIX: Fr. 70.- RABAIS DE Fr. 5.- pour les membres du club
Fr. 40.- pour enfants en-dessous de 14 ans

Le nombre de places étant limité à 50, n'hésitez pas à vous inscrire!

Renseignements et inscriptions à notre office TCS, 88, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ (039) 23 11 22.

Dernier délai d'inscription: AUJOURD'HUI

hôtel RESTAURANT
DES CANTONS SAINT-IMIER

cherche tout de suite ou à convenir

sommelière

débutante acceptée.

S'adresser à Mme Zandonella
☎ (039) 41 25 46. 93-56974 A

Nous cherchons

dessinateur
constructeur

pour étude et développement d'unité d'usinage et d'éléments d'automatisme.

Se présenter: Luthy Machines
boulevard des Eplatures 37, La Chaux-de-Fonds. 22779

Sommelier(ère)
débutant(e)

est cherché(e) par pizzeria.

☎ (039) 23 74 74. 22839

Famille zurichoise, cherche pour tout de suite

jeune fille

comme aide dans le ménage.

Nous avons 3 enfants (2, 3 et 4 1/2 ans) et habitons une villa à 10 kilomètres de Zurich.

Vous avez une chambre avec propre salle de bain et télévision.

Contactez Famille Burkhard, Ob. Rütliweg 5, 8803 Rüslikon, ☎ (01) 724 14 60. 90-60118

TAXIS JURASSIENS
cherchent

CHAUFFEUR

avec permis B 1.

☎ (039) 23 76 76. 22700

Amabilité = sécurité

SKS

La Chaux-de-Fonds - Salle de Musique
Dimanche 23 septembre 1984 à 17 h.

CARMEN

Opéra de Georges BIZET
(Version de concert)

Isabelle Courvoisier, mezzo-soprano
Ian Christopher, ténor
Charles Ossola, baryton-basse
Nicole Venzin, soprano
Fanny Gsteiger, soprano
Rachel Flühmann, soprano
Paul-André Leibundgut, ténor
Frédéric Gindraux, ténor
Erich Bieri, baryton-basse

CHORALE FALLER

La Chaux-de-Fonds - Le Locle
Orchestre symphonique du Rhin (Mulhouse)
Direction: JOHN MORTIMER
Location:
Tabatière du Théâtre dès vendredi 14 septembre
Prix des places: de Fr. 12.- à Fr. 24.-
Enfants et étudiants: Fr. 10.- 22566

tout pour la vue...

novoptic
studio

son ordinateur au service de votre vue

J. Held
La Chaux-de-Fonds
av. L.-Robert 51 (sous les arcades)
☎ 039/23 39 55 22238

Votre journal: L'IMPARTIAL

Hôtel du Moulin, Chez le P'tit Graf
Serre 130, 2300 La Chaux-de-Fonds

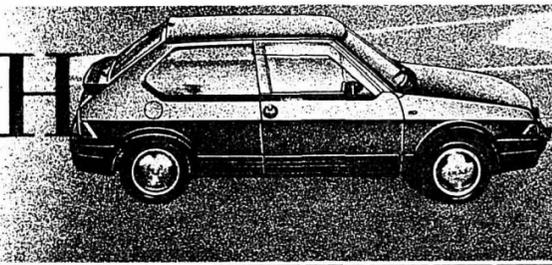
BOLETS FRAIS, RÖSTIS Fr. 14.-
Tous les soirs dès 17 h.

LES VRAIS FILETS DE PERCHES AU BEURRE
pommes natures ou frites au prix choc de
Fr. 12.- 22842

De retour: Ritmo 125 TC

ABARTH

Agence officielle: Garage de la Ronde 28 33 33
 Agence locale: Garage Sporoto 26 08 08
 Agence locale: Garage du Versoix 28 69 88
 Le Locle: Garage de la Jaluse 31 10 50
 Le Locle: Garage Eyra 31 70 67
 Les Breuleux: Garage du Collège 54 11 64



FIAT

Fin de série jaquettes



Rue Neuve 2 - ☎ 039/28 25 82
Nappa - Daim tailles 38, 40, 42

22792

A vendre de gré à gré, à Renan

domaine agricole

très bien situé (domaine de Monsieur Zaugg).

Contenance totale: 12,42 ha.
 Valeur officielle: Fr. 109 790.-

Pour tous renseignements et pour adresser les offres écrites: Me Henri Schluép, notaire, 2610 Saint-Imier, ☎ (039) 41 42 88.

93-513

Rive sud du lac de Neuchâtel



A vendre magnifiques appartements dans ferme

3½, 4 et 5½ pièces et

villas 3½ et 4½ pièces



Cuisine frêne ou chêne tout agencée, salon avec cheminée, 2, 3 ou 4 chambres à coucher, dépendances, jardin privé. Possibilité de louer une place à bateau.

Prix: de Fr. 170 000.- à Fr. 225 000.-

Pour traiter: 10% ou selon disponibilités de l'acheteur.



Pour tous renseignements, écrire à
**VAUVILLERS SA, CASE POSTALE 516
 1468 CHEYRES**

ou téléphoner au (037) 63 21 51, si non réponse (038) 46 13 88.

A la même adresse, 2 splendides terrains à bâtir, au bord du lac.

D'autres magnifiques terrains à bâtir (terrasse sur le lac de Neuchâtel).

28-127

Café du Parc de l'Ouest
«Chez Giani»

BOLETS FRAIS

röstis - salade
 Prière de réserver
 ☎ 039/23 19 20



Le Centre
 «Les Perce-Neige»
 Les Hauts-Geneveys

cherche un(e)

éducateur- éducatrice

spécialisé(e).

Expérience avec des handicapés mentaux adultes souhaitée.

Toute personne non diplômée mais pouvant justifier d'une expérience sérieuse dans ce domaine peut également postuler.

Horaire d'internat.

Conditions de travail selon convention ANMEA-ANTES.

Les offres de services avec curriculum vitae sont à adresser à la direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys.

87-38

Publicité intensive Publicité par annonces

DEMANDES D'EMPLOIS

OUVRIER SPÉCIALISÉ

cherche emploi dans le tournage, fraisage, perçage, ayant plusieurs années d'expérience.

Faire offres sous chiffre PE 22789 au bureau de L'Impartial.

JEUNE VENDEUSE DIPLÔMÉE

cherche emploi dans la confection.

Faire offres sous chiffre 93-31319 à ASSA Annonces Suisses SA, rue du Collège 3, 2610 Saint-Imier.

93-57622

HORLOGER-RHABILLEUR

rentrant des pays arabes, cherche situation. Connaissance quartz et mécanique. Etudie toutes propositions.

Faire offres sous chiffre 91-1096 à ASSA Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

91-62284

MONSIEUR

cherche travail dans la représentation à temps partiel. Région La Chaux-de-Fonds, Le Locle.

Faire offres sous chiffre 91-1095 à ASSA Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

91-62281

CHEF DE SERVICE

diplômé, de nationalité suisse, ayant de bonnes connaissances de l'allemand ainsi que quelques connaissances d'anglais, cherche emploi avec entrée immédiate dans la restauration.

Téléphoner au (039) 28 13 38 de 18 à 20 h.

22798

EMPLOYÉE DE BUREAU

expérimentée, sachant travailler de manière indépendante, cherche emploi.

Faire offres sous chiffre SK 22557 au bureau de L'Impartial.

JEUNE DAME

cherche travaux de facturation à domicile. Région Le Locle-La Chaux-de-Fonds.

Faire offres sous chiffre 91-1093 à ASSA Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

91-62274

MÉCANICIEN DE PRÉCISION

technico-commercial, français-allemand-anglais, machines automatiques, machines spéciales, cherche nouvel emploi.

Faire offres sous chiffre 91-1094 à ASSA Annonces Suisses SA, 31, avenue Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

91-62277

Qu'il tient dans sa main la vie de tous les êtres.

Job. 12 v. 10.

Car si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur, et si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur.

Romains 14, v. 8.

Madame Max Vuille-Fuchs:

Monsieur Stéphane Vuille,

Mademoiselle Christine Vuille et son fiancé;

Madame et Monsieur Jean Iseli-Vuille, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur et Madame Wilhelm Fuchs, en Allemagne:

Monsieur et Madame Martin Fuchs, leurs enfants, en Allemagne,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Max VUILLE tapissier

que Dieu a rappelé à Lui samedi, à Avignon, dans sa 63^e année, après une longue et pénible maladie, supportée avec beaucoup de courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 septembre 1984.

Le culte sera célébré au Centre funéraire vendredi 14 septembre, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: rue de l'Arc-en-Ciel 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

189744

Laurent Anderegg,
Daniel Anderegg;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Anderegg et leur fille;
 Monsieur et Madame Maurice Anderegg et leur fils,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Marcel ANDEREGG

enlevé à leur tendre affection samedi, à l'âge de 55 ans, après une cruelle maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 8 septembre 1984.

La cérémonie et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Croix-Fédérale 46.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

189757

LA PATERNELLE SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE DE SECOURS MUTUELS AUX ORPHELINS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Marcel ANDEREGG

membre de la
 Commission de Noël

dont elle gardera le meilleur souvenir.

189698

LA SECTION VPOD GROUPE DES SERVICES INDUSTRIELS

a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue retraité

Monsieur Joseph FLEURY

survenu dans sa 84^e année.
 Elle gardera de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

22938

Réception des avis mortuaires:
 jusqu'à 22 heures

LA GÉRANCE ÉDOUARD BOSQUET

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Walter LÜTHI

époux de Mme N. Lüthi, employée au service de la gérance depuis de nombreuses années.

Pour les obsèques prière de se référer à l'avis de la famille.

22883

EN SOUVENIR

Paulette-Francine SCHWARZ

12 septembre 1979 - 12 septembre 1984

Il y a déjà 5 ans que tu m'as quittée, mais tu es toujours présente dans mon cœur.

22790

Marie-Christine

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Soirée du Jodler-Club du Val-de-Ruz 12 clubs jurassiens en visite

Samedi soir, le Jodler-Club «Echo du Val-de-Ruz» avait organisé une grande soirée populaire. Au programme le Schwyzerörgeli-Fünde de Berne (25 musiciens), de la magie avec Alfredo, le duo Maffli qui chanta «Le Vieux Chalet» et le «Chasseur de Chamois» avec Annemarie, leur fille à l'accordéon et le Jodler-Club du Vallon qui chanta 6 chants.

Dimanche après-midi, la halle de gymnastique était toute décorée et fleurie par la famille Maffli, pour recevoir les 12 Clubs des Jodlers du Jura. Ces 250 jodleuses et jodlers furent salués par M. Frédy Meyer, président du club du Vallon qui avait organisé la manifestation. Prirent également la parole, M. Hans

Zürbrugg, président de l'amicale jurassienne ainsi que M. Rudolphe Schwab, membre du comité cantonal bernois.

A tour de rôle, les jodleurs-clubs se succédèrent sur la scène pour y chanter de leur mieux. Il y avait aussi des duos, l'orchestre champêtre Pavel du Valanvron, Laurent Tschanz avec son cor des alpes et le jodler âgé de 11 ans Steve Rumo de Villeret, qui intercalèrent leurs interprétations.

Puis, comme bouquet final, 3 chœurs d'ensemble, dirigés par Jules-Auguste Girard et Gustave Schmied de Tramelan. Ensuite, tous les chanteurs jodlèrent encore le verre à la main dans une belle ambiance de franche gaieté. (m)



Près de 250 jodlers à Dombresson ce week-end. (Photo Schneider)

Cernier: une nouvelle bannière pour l'Union instrumentale

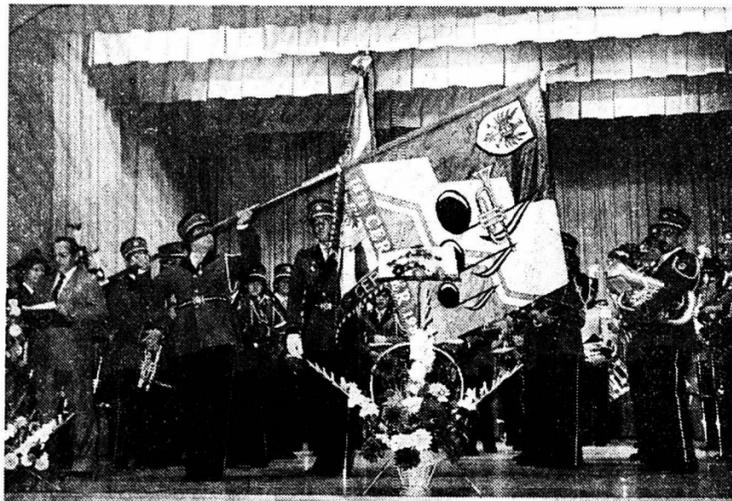
Vendredi soir la halle de gymnastique était pleine à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle bannière des 37 musiciens de l'Union instrumentale.

L'arrivée de la bannière tant attendue se fit en présence de toutes les fanfares du district, des sociétés locales et avec une garde d'honneur. M. Serge L'Eplattenier, président du comité, salua la salle et les nombreux invités, et remit la nouvelle bannière à M. Claude Jacot, président de l'Union instrumentale. Ce dernier retraça l'historique de la société et compara la bannière à un emblème. Le projet était l'œuvre de M. Stéphane Challandes.

Le président de commune, M. Guy Fontaine, apporta les vœux des autorités. Le président cantonal, M. Paul Persoz, déclara pour sa part qu'un drapeau représente le ralliement de tous les membres d'une société, avant que M.

Claude Haeni, au nom de l'Amicale de la fanfare, qui fête son 10e anniversaire,

remette à la société une contrebasse neuve. (m-photo Schneider)



Le «Kiosque à musique» à la halle de gymnastique

La halle de gymnastique était toute décorée pour recevoir samedi matin l'émission de la Radio romande du «Kiosque à musique».

Y participèrent de nombreuses sociétés de la région: l'Union instrumentale, la Société des accordéonistes L'Épervier, le Chœur d'enfants de La Fontenelle, le Chœur des dames paysannes du Val-de-Ruz, le VDR Stromper's ainsi que M. Olivier Perrenoud, accordéoniste.

Après l'émission, un apéritif réunit tout ce monde à la Pinte fribourgeoise et dès 18 heures la fête villageoise démarra à nouveau avec l'ouverture des pintes.

Un nombreux public était venu pour le concert donné dès 20 heures à la halle de gymnastique où les sociétés suivantes montèrent à tour de rôle sur la scène: l'Union instrumentale de Cernier, le Chœur des dames paysannes sous la direction de Mme Lucette Wenger, la Fanfare de Villeret qui sous la direction de M. Michel Dubail, donna un concert de gala fort applaudi.

Une belle soirée qui se termina par un bal conduit par l'orchestre Accords, de cinq musiciens. (m)

cela va se passer

A Cernier: don du sang...

Organisée par la section des samaritains du Val-de-Ruz Centre, la séance de don du sang se déroulera à la halle de gymnastique aujourd'hui de 16 à 19 heures. On espère que beaucoup de monde répondra à l'appel. (m)

JURA BERNOIS

Agissements financiers du canton de Berne «Don» à l'Office national suisse du tourisme?

Le rapport d'activité 1983-84 de Pro Jura vient d'être publié. Il en ressort que l'Office national suisse du tourisme (ONST) aurait été l'heureux bénéficiaire d'un don de 90.000 francs versé par le gouvernement bernois, au moment même où l'Office du tourisme du Jura bernois (OTJB) présentait sa demande d'admission. L'OTJB a ensuite été reconnu en tant que représentant du Jura bernois, en octobre dernier. Or, toujours selon Pro Jura, l'Office national, six mois plus tôt, aurait écrit à l'OTJB qu'il ne pouvait «prêter la main à une régionalisation plus poussée du canton de Berne, cela d'autant plus que deux offices touristiques régionaux, ceux de l'Oberland et du Mittelland bernois, sont déjà en activité sur le territoire de ce canton». En six mois, l'ONST aurait donc tourné sa veste et accueilli l'OTJB, dont le siège est à Moutier, comme celui de Pro Jura. (cd)

Séance du Grand Conseil bernois Construction des routes: des ratés

Les députés du Grand Conseil bernois ont consacré hier la plus grande partie de leur séance à la discussion de détail du projet de révision de la loi sur la construction et l'entretien des routes. Un projet qui a été adopté en première lecture par 88 voix contre 11, les socialistes, peu enthousiastes, s'étant abstenus. Deux dispositions ont particulièrement retenu l'attention des députés; l'une qui prévoyait la consultation de la population concernée par un projet de construction de route, l'autre qui réglait les subventions et prestations des communes.

Le gouvernement et la commission du Grand Conseil proposaient que la population d'une localité ou d'une région puisse être consultée sur un projet de construction de route. La majorité des députés n'a pas voulu de cet article. Les socialistes auraient souhaité que cet article soit renvoyé en commission, afin de le préciser. Ils n'ont pas été écoutés et au vote, l'article a purement et simplement été rayé, par 89 voix contre 50.

Longue discussion également à propos des subventions et prestations des communes. Le gouvernement et la commission proposaient que les communes remboursent à l'Etat une part des frais affé-

rents aux routes cantonales, à raison de divers pourcentages selon les types de routes (routes dans les secteurs bâtis, routes de contournement par exemple). Pas de ça, sont venus dire plusieurs députés. En introduisant une participation au pourcentage, on pourrait mettre des communes financièrement faibles dans de sérieuses difficultés. Finalement, l'article a été renvoyé à la commission qui a été chargée de proposer de nouvelles solutions pour la seconde lecture. (ats)

VIE POLITIQUE

Le PRJB et les votations du 23 septembre 1984

Réunis à St-Imier, en assemblée extraordinaire des délégués, les membres du parti radical du Jura bernois ont examiné les divers objets soumis aux votations du 23 septembre 84 et demandent aux citoyennes et citoyens du Jura bernois de voter et de faire voter de la manière suivante:

Votations cantonales, rapporteur M. Paul Matti, La Neuveville: loi sur la projection de films (modifications): oui; loi sur les impôts directs de l'Etat et des communes (modifications): oui; arrêté populaire concernant les transformations et la rénovation de la Direction de la justice du canton de Berne: oui; arrêté populaire concernant la construction d'un nouveau bâtiment et les travaux de réfection à l'hôpital de district de Frutigen: oui.

Votations fédérales: initiative populaire «pour un approvisionnement en énergie sûr, économique et respectueux de l'environnement», rapporteur M. Marc-André Houmard, conseiller national: non; initiative populaire «pour un avenir sans nouvelles centrales atomiques», rapporteur M. Paul Aubry, ingénieur EPFZ: non. (comm.)

SAVAGNIER

Collision: deux blessés

Hier à 20 h. 15 à Savagnier, M. Pascal Giaque, 1962, de Savagnier, circulait sur la route de Savagnier à La Rincière. En s'engageant sur la route cantonale de Valangin à Dombresson, une collision se produisit avec l'auto de M. Dietmar Becker, 1945, de Saint-Imier, qui circulait sur cette dernière route en direction de Dombresson. Blessés, les deux conducteurs ont été transportés à l'hôpital de Landeyeux par ambulance.

ÉTAT CIVIL

NEUCHÂTEL

Naissances

Christen Julien, fils de Charles Reynald, Neuchâtel, et de Monique Pierrette, née Scaiola. - Bianchi Kevin, fils de Serge Jean, Saint-Blaise, et de Regina Josefina, née Bortis. - Racine Aude, fille de Donald, Saint-Blaise, et de Evelynne Maguy, née Terreaux. - Zweidler Chrystelle, fille de Daniel Christoph, Neuchâtel, et d'Anne-Marie Germaine, née Richème. - Fankhauser Claude Vincent, fils de Paul, Enges, et de Simone Berthe, née Seuret. - De Cillis, Barbara, fille de Vito, Neuchâtel, et de Raffaella, née di Savino. - Chandra Sophia, fille d'Ahmed, Colombier, et de Rachida, née Chinoun. - Ribeiro David Rafael, fils de Jorge Manuel, Couvet, et de Delfina Maria, née Barata. - Junod Dominique Céline, fille de Pierre Yves Cédric, Neuchâtel, et de Francine, née Mändly. - Amoroso Nicola, fils de Romolo, Le Landeron, et de Danielle Maud, née Monnier.

La piscine d'Engollon est fermée Les communes décideront de l'avenir...

Dimanche soir 8 septembre à 18 h. la piscine d'Engollon a fermé ses portes... on le comprend puisque la température de l'eau n'avait plus que 13 degrés.

L'année a été moyenne, ce ne fut pas la plus mauvaise, mais il faut encore attendre que les comptes soient terminés pour en établir le bilan. Souhaitons que durant l'hiver, la modification des statuts de l'Association de la piscine soit terminée et que les communes du vallon

pourront prendre une décision pour l'acquisition de cette dernière, qui reste un point crucial pour notre vallée.

Pour le personnel, Jean-Luc Droz dit «Gogo», le gardien, va se marier prochainement et sera peut-être présent l'année prochaine. M. Michel Herren, caissier, cherche du travail dans la région pour la saison d'hiver et sera là en 1985 de même que M. Edmond Deléderray le cantinier. (m)

AVIS MORTUAIRES

Repose en paix cher époux, papa et grand-papa.

Madame Jean Grüring-Uebelhardt:

Monsieur et Madame André Grüring-Mentha:

Monsieur Denis Grüring et
Mademoiselle Yvonne Bobillier,
Monsieur Yves Grüring;

Madame Raymond Grüring-Hasler, à Vevey,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur
Jean GRÜRING

leur cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection mardi, dans sa 87e année, après une pénible maladie.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 11 septembre 1984.

L'incinération aura lieu vendredi 14 septembre.

Cérémonie au Centre funéraire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mélèzes 1.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

189750

SAINT-BLAISE

Je sais en qui j'ai cru.

Madame Nelly Baldensperger-Maumary, ses enfants et petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle
Marguerite MAUMARY

décédée dans sa 84e année, après une longue maladie.

2072 SAINT-BLAISE, le 8 septembre 1984.
(Chemin des Deleynes 33)

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

22852

En cas de décès

RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT

Chasseral 79

Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.

Rédaction:

Rédacteur en chef responsable: Gil Ballod.

Rédacteurs RP:

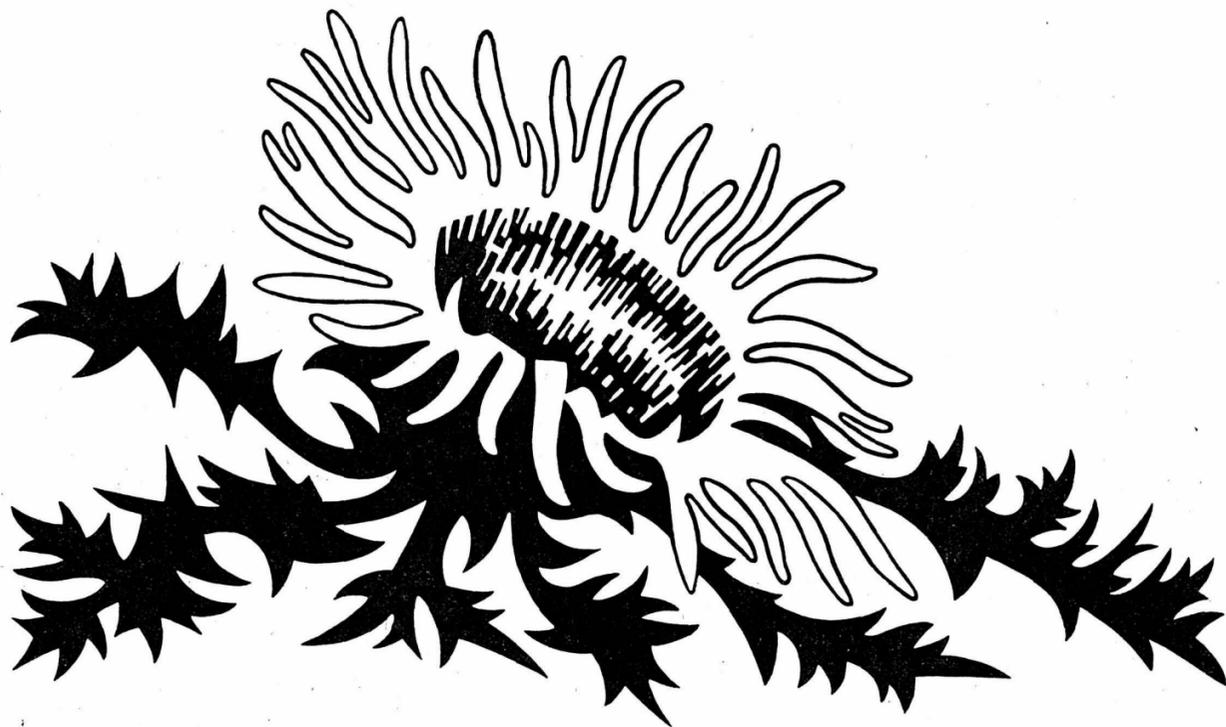
Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérens, Sports. - Raymond Dérens, Agriculture, Magazines et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Jeannot, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Régionale. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Vova, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:
Pascal Brandt, Christiane Ory.

Publicité:

Locale: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

L'IMPARTIAL



**la voix
d'une région**

Tirage contrôlé (REMP): 30.979 exemplaires

Une information régionale de qualité, des jeux, une rubrique sportive largement ouverte aux sportifs sans grade, l'économie expliquée au jour le jour, des commentaires et analyses de politique internationale, nationale et régionale.

L'IMPARTIAL votre quotidien conçu et fabriqué chaque jour pour vous et votre famille.

Pour **49 centimes** par numéro vous recevez chaque jour **L'IMPARTIAL** dans votre boîte aux lettres. Si vous n'êtes pas encore abonné utilisez le bulletin de souscription ci-contre.

Bulletin de souscription

Veillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL**
dès le: _____ Je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom: _____

Domicile: _____

No - Localité: _____

Signature: _____

Prix d'abonnement:

3 mois: Fr. 41.50 - 6 mois: Fr. 79.- - annuellement: Fr. 152.-

*biffer ce qui ne convient pas.

Compte de chèques postaux 23 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

A retourner à «L'Impartial» - 2301 La Chaux-de-Fonds

B

Rédaction et administration: Rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds,
☎ 039/21 11 35

Rédactions régionales: Le Locle, ☎ 039/31 33 31

Val-de-Travers, M. J.-J. Charrère, ☎ 038/61 35 75

Neuchâtel, Mme Ruth Widmer, ☎ 038/51 39 50

Vallon de St-Imier, Mme Cécile Diezi,
☎ 039/41 11 83

Jura, M. Pierre Veya, ☎ 066/58 41 55

Essence sans plomb
catalyseurs, etc.

conseil

Pour y voir clair...

Assailli depuis quelque temps d'informations diverses sur ce qui change, pourrait changer, changera en matière d'équipement et de ravitaillement des voitures en relation avec la protection de l'environnement, l'automobiliste moyen ne sait plus toujours très bien à quoi s'en tenir sur l'essence sans plomb, les catalyseurs, les normes, etc. Pour y voir clair, voici, schématiquement, les données essentielles d'une situation en mutation.

Les catalyseurs

Autorisés par les autorités suisses désormais, ils ne sont pas obligatoires. Et pour cause puisque ces dispositifs, qui parviennent actuellement aux meilleurs résultats en matière de dépollution des gaz d'échappement, au prix il est vrai d'une perte de rendement moteur, ne sont efficaces qu'à condition d'alimenter le moteur avec de l'essence sans plomb, non encore généralisée. Les constructeurs vont proposer progressivement leurs nouveaux modèles avec des catalyseurs, à mesure que se répandra l'essence sans plomb. Cette technique permettra de répondre aux normes suisses en matière de composition des gaz d'échappement prévues pour 1986, deuxième étape de la «dépollution» des véhicules helvétiques après la première de 1983. Le catalyseur n'est pas un dispositif imposé par l'autorité. C'est un moyen admis pour arriver aux teneurs maximum d'éléments nocifs dans les gaz, que l'autorité se borne à prescrire et que les constructeurs doivent se débrouiller pour respecter.

A retenir:

- on ne peut acquérir un catalyseur qu'en achetant une voiture neuve, le montage après coup n'étant pas possible;
- dès lors qu'on a une voiture à catalyseur, on est tenu à l'alimenter à l'essence sans plomb.

L'essence sans plomb

D'ici la fin de l'année, en principe, l'essence sans plomb devrait être généralisée en Suisse. La norme a été fixée: ce sera - comme en Allemagne - de la normale (indice d'octane 91). D'ici à l'été 86, seule l'essence sans plomb sera distribuée aux colonnes de «normale». Et la super seule restera au plomb durant au moins le temps nécessaire au renouvellement du parc automobile! Une super sans plomb est aussi à l'étude, mais pose des problèmes techniques de fabrication et se heurte à des divergences quant à l'indice d'octane à atteindre.

A retenir:

- Utilisée avec une voiture sans catalyseur, l'essence sans plomb ne réduit la pollution par les gaz d'échappement que du facteur «plomb», ce qui est certes appréciable, mais minime à côté de la réduction de pollution obtenue avec un catalyseur, qui agit sur les autres toxiques;
- tous les véhicules n'acceptent pas l'essence normale, et tous les véhicules n'acceptent pas l'essence sans plomb; pour éviter des dommages graves au moteur, se renseigner avant d'opter pour l'essence sans plomb;
- les véhicules devant être alimentés en carburant à indice d'octane supérieur à 91 ou contenant du plomb devront passer au carburant super dans les stations service délivrant la normale sans plomb.

Votre voiture

Qu'il achète une voiture neuve ou qu'il garde un véhicule usagé, aucun automobiliste n'a de souci légal à se faire: il est «en règle». Toute nouvelle voiture vendue en Suisse correspond obligatoirement aux prescriptions en vigueur. Et tout véhicule en circulation peut et pourra rester tel quel, sans adaptation ultérieure, tant qu'il sera en état de circuler au sens de l'expertise officielle. Le souci est d'ordre moral. Les modèles de voitures les plus récents sont bien moins polluants que leurs prédécesseurs. Les futurs nouveaux modèles avec catalyseurs le seront encore moins. Au prix, il est vrai, d'un coût plus élevé. Mais on peut aussi réduire considérablement la pollution d'un véhicule déjà en circulation, en le faisant régulièrement et soigneusement contrôler et régler, en l'entretenant correctement et surtout en l'utilisant de manière optimale. La technique a déjà fait et fera encore beaucoup pour rendre les voitures de plus en plus inoffensives à l'égard de l'environnement. Mais le premier responsable demeure l'homme qui conduit. A lui, d'abord, de s'adapter. Ne serait-ce qu'en prenant la peine de s'informer auprès de spécialistes sur les diverses manières de veiller quotidiennement à «rouler propre». (K)

● **RENAISSANCE?** Au prochain Salon de Birmingham, au moins trois voitures de sport entièrement nouvelles, dans la tradition britannique du genre, feront leur apparition: une décapotable deux places Reliant dessinée par Michelotti; un coupé à moteur central Panther comprenant des emboutis... coréens; et une Lotus de haut de gamme, à V8 central, dessinée par Giugiaro, qui reste encore toutefois à l'état de test de marché. Renaissance du fameux artisanat anglais, dans la foulée de celle de l'industrie automobile d'outre-Manche?

● **PRIX FIXES.** Dans son effort de conquête du marché de l'entretien automobile, Migrol annonce un système de «prix fixes» selon un tarif comprenant plus de 40 positions, pour la gamme de ses services et réparations, dans tous ses centres de service auto.

● **HAUT LIEU.** BMW a complètement rénové son fameux musée jouxtant

son siège social à Munich et l'a doté notamment des dernières techniques audiovisuelles. Le Musée BMW est une institution: il se situe au troisième rang des musées les plus visités de la capitale bavaroise, avec 400.000 visiteurs par an!

● **PROPRETÉ «ENCOURAGÉE».** Le gouvernement fédéral allemand est résolu à encourager fiscalement les automobilistes à réduire leur pollution. Il devrait prochainement saisir le Parlement de projets de lois aux termes desquels, par exemple, les acheteurs de voitures «nouvelles normes» seraient exonérés de la taxe sur les véhicules pendant sept ans pour les petites cylindrées, cinq ans pour les grosses; la taxe de l'essence sans plomb serait diminuée, celle sur l'essence au plomb augmentée, pour créer une incitation financière en faveur de la première. On discute aussi d'éventuels subsides à l'achat de voitures à catalyseurs. Il faut dire que la RFA, pays constructeur, n'a

Le temps des moissons...

nouvelles

Comme chaque année, c'est à l'automne que se récoltent les nouveaux modèles mûris durant l'été par l'industrie automobile. La pause-vacances propice à la mise en œuvre des nouvelles lignes de production, les prescriptions sur le début des années-modèles, la

tenue de plusieurs Salons internationaux concourent à faire primer cette «moisson» sur la floraison printanière. Cette année à nouveau, la moisson s'annonce riche. Les aperçus qui suivent n'ont encore rien d'exhaustif.

Opel: nouvelle volée de Kadett

Best-seller d'Opel (45% de toute la production de la marque) la Kadett change. A la manière allemande: amélioration systématique de tous les éléments, évolution esthétique notable, mais sans rupture marquée avec le modèle précédent. Comme VW un an avant, Opel offre avec la nouvelle Kadett, sous un nom donc inchangé, une voiture nouvelle de A à Z, mais avec un air de famille. Une carrosserie plus «fluide» en fait une championne d'aérodynamisme: Cx de 0,30 à 0,32 selon les modèles, c'est remarquable pour cette catégorie. Résultat: économie de carburant de 5 à 7%, obtenue aussi grâce à des améliorations apportées aux moteurs (cinq groupes de 1,3 à



1,8 L). L'habitacle, plus spacieux, dispose d'un coffre agrandi, de sièges et d'un tableau de bord nouveaux et d'un équipement enrichi. Les trains roulants aussi, gardant le même principe de base (traction avant, jambes McPherson à l'avant, bras tirés liés à l'arrière) ont été perfectionnés tant en confort qu'en précision. Des progrès sont encore à relever dans les processus de fabrication, la protection contre la cor-

rosion, le niveau de pollution réduit (gaz d'échappement, bruit, composants). La nouvelle gamme Kadett comprend 4 variantes de carrosserie: berline à hayon bas 3 ou 5 portes et break 3 ou 5 portes; 5 exécutions différentes: LS, GL, GLS, GT (correspondant à l'ancienne SR) et GSi, nouveau modèle de pointe à moteur 1,8 L à injection, aérodynamisme poussé, équipement haut de gamme et une vitesse de pointe excédant les 200 km/h.

Peugeot: gamme élargie et «sprinteuses»

L'enfant prodige de Peugeot, la 205 - qui est aussi son enfant prodige! - étend encore sa gamme avec l'arrivée d'une «ligne X», des 205 à 3 portes inspirées de la GTI mais équipées des mêmes moteurs et équipements que les modèles 5 portes. La 205 GTI justement, vue au Salon de Genève, entre en commercialisation en Suisse animée par le nouveau moteur 1,6 L à injection du groupe PSA, développement 105 ch DIN. La marque au lion affirme ainsi sa reconversion à une image beaucoup plus dynamique et entre, avec un prix compétitif, sur le marché des petites



voitures de tempérament. Autre «sprinteuse», mais de catégorie supérieure: la 505 Turbo Injection, berline classique à hautes performances qui coiffe la gamme 505 avec ses 158 ch DIN. Les autres modèles Peugeot bénéficieront pour 1985 de diverses amé-

liorations de détail. Sous la marque Talbot, en attendant le nouveau modèle en préparation, qui devrait remplacer l'Horizon, rien de bien nouveau, et la Samba mieux équipée reste l'élément dynamique occupant le «bas de gamme» du groupe.

Volvo: nouveaux moteurs et 700 «d'attaque»

Volvo confirme sa mutation en cours. Plutôt conservatrice dans sa politique de modèles jusqu'ici, la marque suédoise semble résolue à se montrer plus agressive, même si c'est toujours sous le leitmotiv de la sécurité. La gamme 700, représentative de la nouvelle ère Volvo, lancée il y a deux ans comme haut de gamme avec la 760, étendue au début de cette année vers le bas avec la 740 GLE, poursuit cette extension avec un nouveau modèle «d'attaque», la 740 GL et la 740 GL Diesel. La GLE, à injection, malgré ses 4 cylindres au lieu de 6, restait au-dessus de la barre des 30.000 francs. Avec la 740 GL, Volvo descend à 25.000. Ce modèle marque aussi l'entrée en scène d'une toute nouvelle génération de moteurs Volvo 4 cyl: un 2 L et un 2,3 L, tous deux en version carburateur ou



injection le 2,3 L existant aussi en version turbo équipé d'un détecteur de cognement. Ces moteurs, de conception moderne, se signalent par leur économie accrue et leurs caractéristiques favorables en matière de souplesse notamment. Equipant de nombreux modèles de la gamme, ils n'entraînent pas d'augmentation de prix. Ils coexistent pour le moment avec l'ancienne série de propulseurs, tout comme Volvo proclame vouloir maintenir «plusieurs années encore» la vieille série 240 dont, il est vrai, la version break est un best-seller représentant 11% des ventes Volvo en Suisse et le quart de son segment du marché. A

signaler encore un nouveauté sur la 760 Turbo, dès le début de 85: un dispositif ETC (Electronic Traction Control), sorte d'«ABS à l'envers», qui coupe plus ou moins l'arrivée d'essence au moteur lorsqu'il détecte une différence trop grande de régime de rotation entre celles-ci et les roues avant (patinage, aquaplaning). C'est un système qui peut être appelé à renforcer notablement la sécurité des voitures à roues arrière motrices. Il est d'ailleurs «cumulable» avec l'ABS (système antiblocage de roues au freinage). Les autres modèles, la série 300 notamment, bénéficient d'améliorations de détails.

au carrefour...

pas pu pour des raisons concurrentielles rendre obligatoire, comme elle en avait l'intention, catalyseurs et essence sans plomb pour 1986. Mais la sensibilisation des automobilistes est telle que 90 % sont favorables à l'adoption de «voitures propres»... à condition qu'il ne leur en coûte pas trop cher! (sp/K)

● **BON CLIENT.** Qui est le meilleur client du monde de l'industrie automobile? Hertz. Le No 1 mondial de la location de voitures vient de battre son propre record, d'ailleurs, établi en 1980, en acquérant 153.800 voitures neuves modèle 1984...

● **53,2 MILLIONS.** C'est le nombre de véhicules étrangers qui ont sillonné la Suisse l'année passée. Ce qui représente près d'un million de plus qu'en 1982. Toujours plus nombreux, les étrangers provoquent toujours moins d'accidents sur nos routes, signale le Centre d'information des assureurs suisses qui rappelle que l'indemnisation de tels sinistres est garantie par le Syndicat helvétique des assureurs auto.

● **BOIS CONTRE BRUIT.** La capacité d'isolation phonique du bois est excellente lorsqu'il est mis en œuvre correctement. Cette propriété est pour la première fois utilisée sur l'autoroute Lausanne-Yverdon-Grandson pour deux parois antibruit de près de 1 km. Ces éléments en épicéa indigène, imprégnés contre les intempéries, ont été montés rapidement et s'intègrent au paysage grâce à leur couleur naturelle. (Photo Lignum).

Et encore...

● **VERSION «TRÈFLE VERT»** désormais aussi pour l'Alfa 33 (après la 4x4 et le break). C'est la sportive de la famille, avec le moteur 1,5 L à deux carburateurs double corps du coupé Sprint.

● **BENTLEY DRAGUE** la clientèle: la marque sœur de Rolls-Royce qui vivait dans l'ombre de celle-ci était tombée à 4 petits pourcents de la production du groupe; depuis le lancement de la Mulsanne Turbo, qui fait un «malheur», sa part est remontée à 22%; RR veut poursuivre ce redressement, le porter à 40%, s'étant avisé que la clientèle potentielle existe pour un démarquage «sportif» et différemment conformiste de Rolls, et que Bentley peut conquérir; d'où le lancement d'une Bentley Eight, 10% moins chère et d'une Continental, version rajeunie du cabriolet Corniche.

● **UNE UNO DE LUXE** coiffe désormais la gamme, chez Fiat: la SX, basée sur la 70S avec un équipement plus raffiné.

● **LE PREMIER DIESEL** jamais monté sur une voiture de marque Lancia apparaît sur la Prisma: c'est un 1930 cm³ de 65 ch, et aussi un symbole de la nouvelle image de marque du Diesel...

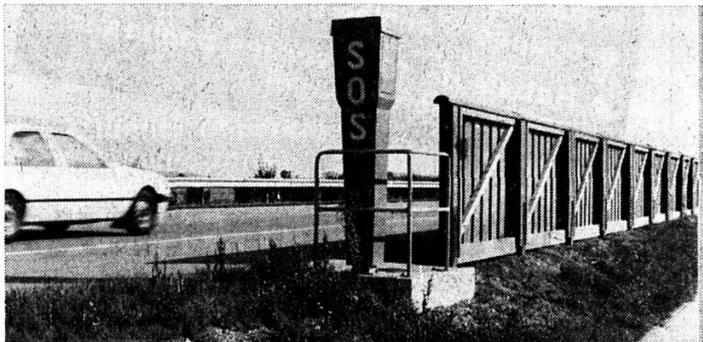
● **LA 90 REMPLACE LA 88** dans la gamme légendaire des Land-Rover. C'est la version courte de la 110 qui a marqué il y a quelque temps la modernisation de ces utilitaires.

● **BOURRÉE D'ELECTRONIQUE** la nouvelle Mitsubishi Galant, 4e nouveau modèle lancé en une année par la marque. Désormais à traction avant aussi, les Galant recourent à l'électronique pour la direction assistée, les freins antibloquants, la boîte automatique, le contrôle multiple (le rythme de l'essuie-glace, par exemple, s'adapte à la vitesse!) et la suspension «polyactive», réglable et s'adaptant aux conditions du moment.

● **NOUVEAU MODÈLE MARGINAL** apparaissant en Suisse: le Rayton Fissore Magnum 4x4. Un haute de gamme 4x4 du designer italien, sur base IVECO, à moteur Turbo-Diesel ou essence, et carrosserie 5 portes.

● **PUISSANCE ACCRUE** pour la Renault 18 break 4x4 qui reçoit, en version TX, le moteur 2 L qu'on trouve aussi sur les modèles 25 de bas de gamme.

● **DEUX LITRES ET PONT AUTOBLOQUANT** désormais pour l'utilitaire léger Hi-Ace de Toyota, qui étend aussi la gamme des Camry, ses berlines 2 L à traction avant, d'une version supérieure GLi Super. (sp/K)



28-1021

Bell fait bonne chasse:

Civet de chevreuil cru frais 25.--/kg
Civet de cerf cru frais 16.50/kg

Chez Bell il n'y a pas que le cerf et le chevreuil en civet, mais aussi bien le chamois, l'élan, le renne, le saiga, le sanglier et le lièvre. Ils existent tant en civets crus que cuits et les prix ne sont jamais salés. De plus, vous trouverez chez Bell des terrines de chevreuil et de lièvre fait maison et tous les accompagnements pour enrichir un véritable festin du gibier: spätzlis frais, choux rouges cuits, marrons glacés et une fine sauce à la crème pour gibier. Bell est le terrain de chasse idéal pour tous les amateurs de gibier.

Nous sommes une entreprise horlogère, rattachée au Groupe ASUAG-SSIH

Pour notre Centre Informatique, équipé d'un ordinateur IBM S/38, nous recherchons

programmeur-système

expérimenté sur S/ 38 (minimum 3 ans) et disposant de très bonnes connaissances et de pratique en RPG III et CL.

Nous recherchons également

programmeur-analyste ou chef de projet

au bénéfice d'une expérience d'au moins 3 ans en RPG III. Formation système souhaitée.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leurs offres, accompagnées des documents usuels, à Omega SA, département du personnel, 2500 Bienne, rue Stämpfli 96. 06-2106

L'annonce, reflet vivant du marché

BOIS

Tablars:

pin du nord, épaisseur 19 mm

90 x 25 cm,	la pièce	8.--	(au lieu de 9.50)
140 x 25 cm,	la pièce	13.--	(au lieu de 15.--)
190 x 25 cm,	la pièce	17.--	(au lieu de 20.--)

90 x 40 cm,	la pièce	13.--	(au lieu de 15.50)
140 x 40 cm,	la pièce	21.--	(au lieu de 24.--)
190 x 40 cm,	la pièce	29.--	(au lieu de 33.--)

L'annonce, reflet vivant du marché

Entreprise de La Chaux-de-Fonds cherche pour le 1er octobre 1984 ou pour date à convenir

employé (e) de commerce

Bilingue allemand-français, anglais souhaité.

Les intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae et leurs prétentions de salaire sous chiffre BD 22605 au bureau de L'Impartial.

Pour compléter notre équipe de vente, ainsi que notre atelier de retouches, deux postes sont à repourvoir dans notre succursale de mode masculine et féminine de La Chaux-de-Fonds

couturière

avec expérience pour retouches hommes et dames

vendeur en confection

Nous offrons:

- un salaire suivant qualifications
- une ambiance de travail agréable
- d'excellentes prestations sociales

Les intéressés sont priés de téléphoner à notre gérant Monsieur R. Compagny.

Vêtements Frey
avenue Léopold-Robert 47
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ (039) 23 52 00

Attention Occasion!

Nous renouvelons une fois encore les machines d'exposition de nos magasins, quelques-unes avec de légères égratignures:

- Machines à laver
- Congélateurs-armoires
- Réfrigérateurs
- Séchoirs à linge
- Cuisinières
- Petits appareils: Trancheuses universelles, sèche-cheveux, fers à repasser à vapeur, machines à café etc.
- Lave-vaisselle
- Congélateurs-bahuts
- Aspirateurs
- Machines à repasser
- Fours à micro-ondes

Vous trouvez chez nous les meilleures marques, telles que: MIELE, AEG, NOVAMATIC, ELECTROLUX, BOSCH, BAUKNECHT, JURA, TURMIX etc.

au prix

FUST les plus bas!

Et malgré cela: Garantie pour appareils neufs - Conseils neutres

Livraison gratuite Possibilité de prolonger la garantie jusqu'à 10 ans

Location - Vente - Crédit

Fust

Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
morin-centre	038 33 48 48
Yverdon, Rue de la Plaine 9	024 21 86 15
Brügg, Carrefour Hypermarkt	032 53 54 74
Bienne, Rue Centrale 36	032 22 85 25

au printemps

Nous cherchons pour le bar/tea-room

dame ou demoiselle de buffet

Entrée: tout de suite.

Nous offrons:

- rabais sur les achats
- plan d'intéressement aux bénéficiaires
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Pour tous renseignements et rendez-vous, ☎ (039) 23 25 01, M. Monnet, chef du personnel. 22753

La Chaux-de-Fonds

débitage gratuit

de bois croisé (peuplier, okumé-marine, koto) panneaux forts et agglomérés, Span-décor, Pavatex émaillé, panneaux stratifiés

- coupe immédiate et gratuite aux dimensions désirées (minimum 10 x 30 cm)
- pas de chutes
- coupes à angles droits uniquement
- Rabais de 10 % sur les panneaux entiers (sans coupe)

Do it yourself 25 ans
Pour réussir avec plaisir.

Oui, à MIGROS

Av. Léopold-Robert 79
La Chaux-de-Fonds

28-92

Office des poursuites
du district des Franches-Montagnes
**Vente aux enchères publiques
de six maisons en rangée**

(Unique séance d'enchères)

**Vendredi 12 octobre 1984, dès 14 heures
à l'Hôtel de la Balance, aux Breuleux**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques des immeubles décrits ci-après, propriété de Dorn S.A., Moutier, savoir:

Ban des Breuleux

Nos	Lieux-dits et nature Propriété par étage	Valeur officielle
1284-2	Rue de la Rotatte, 143/1000 copropriété de l'immeuble fl. 1284 avec droit exclusif sur l'habitation et locaux annexes dans les bâtiments Nos 30, 30A, selon contrat constitutif et plans de répartition des locaux à P.J. 478/79	Fr. 118 300.-
1284-3	Rue de la Rotatte, 143/1000 copropriété de l'immeuble fl. 1284 avec droit exclusif sur l'habitation et locaux annexes dans les bâtiments Nos 28, 28A, selon contrat constitutif et plans de répartition des locaux à P.J. 478/79	Fr. 118 300.-
1284-4	Rue de la Rotatte, 142/1000 copropriété de l'immeuble fl. 1284 avec droit exclusif sur l'habitation et locaux annexes dans les bâtiments Nos 26, 26A, selon contrat constitutif et plans de répartition des locaux à P.J. 478/79	Fr. 118 300.-
1284-5	Rue de la Rotatte, 142/1000 copropriété de l'immeuble fl. 1284 avec droit exclusif sur l'habitation et locaux annexes dans les bâtiments Nos 24, 24A, selon contrat constitutif et plans de répartition des locaux à P.J. 478/79	Fr. 118 300.-
1284-6	Rue de la Rotatte, 142/1000 copropriété de l'immeuble fl. 1284 avec droit exclusif sur l'habitation et locaux annexes dans les bâtiments Nos 22, 22A, selon contrat constitutif et plans de répartition des locaux à P.J. 478/79	Fr. 118 300.-
1284-7	Rue de la Rotatte, 143/1000 copropriété de l'immeuble fl. 1284 avec droit exclusif sur l'habitation et locaux annexes dans les bâtiments Nos 20, 20A, selon contrat constitutif et plans de répartition des locaux à P.J. 478/79	Fr. 118 300.-
	Total	Fr. 709 800.-

Estimation de l'expert: valeur vénale de chacun des Nos 1284-2 à 1284-6 Fr. 191 000.-; du No 1284-7 Fr. 197 000.-

Description de l'immeuble constitué en propriété par étages**Ban des Breuleux**

No	Lieu-dit et nature	Superficie ha.a.ca.	Valeur officielle
1284	Rue de la Rotatte, terrain	28 61	Fr. 0.-

Après la constitution de la propriété par étage, il a été érigé sur la parcelle No 1284 sept maisons familiales contiguës (Nos 1284-1 à 1284-7) et deux groupes de garages comprenant sept boxes. Construction en 1979/1980.

Estimation de l'expert: valeur vénale totale, y compris les habitations et garages, Fr. 1 343 000.-

Assurance incendie, indice 150:	habitations	Fr. 1 500 000.-
	garages	Fr. 62 200.-
	Total	Fr. 1 562 200.-

Chaque part de copropriété décrite sous Nos 1284-2, 1284-3, 1284-4, 1284-5, 1284-6 et 1284-7 est constituée:

- d'une habitation indépendante comprenant entrée couverte, WC, cuisine agencée, séjour avec terrasse sud au rez-de-chaussée; trois chambres dont une peut être séparée en deux et un réduit à l'étage; buanderie avec bac et installation pour le raccordement d'une machine à laver, local pendage-réduit et cave au sous-sol. Surface totale environ 160 m²
- d'un box dans les garages

L'habitation No 20 est en outre équipée d'une cheminée de salon au rez-de-chaussée et de tapis de fond à l'étage.

Le chauffage central général avec distribution d'eau chaude est installé au sous-sol de l'habitation No 26 et une citerne à mazout de 24 600 litres se trouve dans le sous-sol de l'habitation No 28. Un local pour vélos et poussettes est aménagé dans le sous-sol de l'habitation No 20. On y accède de l'extérieur.

La réalisation est requise ensuite de poursuites du créancier gagiste en 1er rang.

Les conditions de vente et l'état des charges seront déposés à l'Office des poursuites du 24 septembre au 3 octobre 1984.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil et les représentants de sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs à la législation fédérale concernant l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères domiciliées ou ayant leur siège à l'étranger.

Une visite des bâtiments est prévue le 14 septembre 1984, de 17 h. 30 à 18 h. Rendez-vous des intéressés sur place.

Saignelégier, le 21 août 1984

Office des poursuites du District des Franches-Montagnes
Le préposé: Marcel Borne

14-8074

8.-20.9.84

De superbes linges éponges.

Dans tous les coloris, dessins, structures, exécutions, qualités, mesures et catégories de prix imaginables.

Le choix le plus grand et le plus varié que vous ayez jamais vu!

Maintenant dans nos vitrines et à notre magasin.



Tissage de toiles de
Langenthal SA

La Chaux-de-Fonds avenue Léopold-Robert 37
Tél. 039-23 41 21

05-5519

A chacun sa spécialité! Celle du
nettoyage de meubles rembourrés

(tissu - cuir - daim)

tapis: orient - berbères - mécaniques - moquettes

duvets: fabrication, transformation, épuration

LA MOB - VALDUVET Peseux-Sion
R. Gay-Balmaz, ☎ (038) 31 56 87

Yoga + Relaxation
Institut Maytain, Collège 11

☎ **039/23 88 19**
20175

depuis 1969
vite résolues.
détes
ARRANG FINANCIERS S.A.R.L.
2072 NEUCHÂTEL
038/33.69.70

Simeoni & Co

Universal Montage

URGENT nous cherchons

monteurs en chauffage

monteurs en sanitaire

monteurs électriciens

maçons

peintres

serruriers

ferblantiers

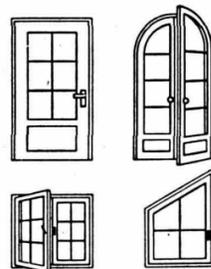
Salaires élevés

Placements fixes et temporaires

☎ **032/23 41 91** 80-503

CONSTRUCTION-RÉNOVATION

**portes
et fenêtres
en
PVC rigide**



BAF 2000

MARTIGNY RTE DU SIMPLON 61 - TELEX 473.683 batm
CASE POSTALE 448 - TÉL. 026 / 2 80 83

89-511

Nous cherchons
pour plusieurs entreprises
neuchâtelaises, des

**monteurs en
chauffage**

Il s'agit de missions temporaires
et de deux places fixes à
repourvoir

Prenez contact au plus
vite avec nous!

**OK PERSONNEL
SERVICE SA**
Rue Saint-Honoré 2 - 2000 Neuchâtel
038/24 31 31



PLACEMENTS TOUTES PROFESSIONS FIXES ET TEMPORAIRES

SABLISOL SA

Assainissements
Étanchéités
Rénovations
Isolations

Chapes
industrielles

SELVOPLAN

La chape dure avec les
avantages inégalés



Entreprise spécialisée
Gouttes-d'Or 78
2000 NEUCHÂTEL
Tél. 038 / 24 66 43

SABLISOL SA

Le Giron jurassien des clubs de ski à la veille de la saison 1984-85

Des objectifs différents d'un secteur à l'autre

La première neige a déjà pointé sur les sommets alpins. Les signes avant-coureurs d'un nouvel hiver sont arrivés sans crier gare. Les touristes, vacanciers, automobilistes et même les animaux en estivage ont connu quelques surprises désagréables. Le «manteau blanc» s'est installé aux alentours de 1500 mètres dans les régions alpines.

Les dirigeants du Giron jurassien des clubs de ski ont pris connaissance de ces nouvelles enneigées avec le sourire. Les différents entraînements programmés tant dans les secteurs nordiques qu'alpins devraient pouvoir se dérouler sans problème. Après le travail physique en salle ou en plein air (ski de fond à roulettes, course d'orientation, cyclisme, etc.), les cadres du Giron ont hâte de retrouver les stades de slalom ou les traces d'une piste de fond pour entrer dans le vif du sujet.



Avant de chausser les skis, les fondeurs du Giron jurassien ont parfait leur condition physique en s'initiant à la course d'orientation aux Cernets. (Photo Schneider)

Le Giron jurassien des clubs de ski fêtera son 75e anniversaire prochainement à Saint-Imier lors de sa traditionnelle assemblée d'automne. Pour cette saison de jubilé, les responsables des différentes disciplines ont fixé des objectifs différents. Les alpins aimeraient pouvoir placer Thierry Barbezat dans le cadre des candidats à l'équipe nationale. Les sauteurs souhaiteraient recruter de jeunes espoirs et maintenir l'acquis grâce à des individualités comme Gérard Balanche, Francis Schneeberger et Patrice Rytter. Quant aux nordiques, ils aimeraient continuer sur leur lancée de ces dernières années avec couronnement l'une ou l'autre médaille aux championnats suisses.

AMÉLIORER LES RÉSULTATS

Le système de sélections dans la branche du saut à ski est différent de celui utilisé dans les autres disciplines. Les jeunes intéressés ont l'occasion d'effectuer des

essais avant de prendre une licence. La sélection est effectuée par les entraîneurs et non en fonction des points FSS.

par Laurent GUYOT

A l'heure actuelle, l'effectif est constitué de 8 OJ, 2 juniors et 6 seniors provenant de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et La Sagne. Marcel L'Eplattenier est le chef du saut du GJ entouré de MM. Henri Beutler, chef OJ et André Godel.

Dès mi-juin, l'entraînement physique a repris à raison d'une fois par semaine puis à deux reprises dès mi-août. Lors des mois de septembre et octobre, six à sept entraînements sur tremplin plastique sont prévus aux Rousses (France) et à Kandersteg. Durant l'hiver, le lieu d'entraînement est fixé au Locle.

En ce qui concerne les objectifs, les responsables souhaitent recruter de jeunes

espoirs et améliorer les résultats de l'ensemble de l'équipe.

APPEL AUX CLUBS

Le ski alpin a connu ses années de gloire au Giron. Mais le temps des Georges Schneider est révolu. Les responsables alpins MM. Triponez et Barbezat ont gardé les pieds sur terre et fixé des objectifs réalistes.

Le critère de sélections pour les cadres est basé sur la liste des points de la Fédération suisse de ski (FSS). Seule exception les OJ I: les meilleurs éléments (trois jeunes actuellement) sont invités à participer aux entraînements communs dispensés depuis le début août. Les équipes n'étant pas très volumineuses, les responsables ne se montrent pas plus sévères qu'il ne faut au moment des choix à opérer. D'ailleurs sans le travail des clubs en ce qui concerne les entraînements, les cadres du Giron se résument à leur plus simple expression.

Les efforts des parents et des ski-clubs pour la motivation, les encouragements, les déplacements demeurent essentiels.

Pour la future saison, Valérie Minder, Laurence Charpié, Renaud Moeschler et Vincent Prati ont renoncé à leur sélection pour divers motifs. Seul Thierry Barbezat fera partie de l'équipe interrégion ouest. Les objectifs des alpins sont constitués par l'amélioration des performances individuelles de chaque sélectionné et d'amener Thierry Barbezat parmi les cadres des candidats à l'équipe nationale.

TRAVAIL PAYANT

Du côté des skieurs de fond, le principal changement est venu du passage de témoin entre Frédéric Nicolet et Laurent Donzé comme chef de fond. Le Brévinier restera un précieux auxiliaire au même



Quant aux alpins du Giron, ils se sont essayés au vélo pour acquérir la résistance nécessaire. (Photo Gladioux)

titre d'ailleurs que Jean-Pierre Froidevaux (chef du fond OJ), Brünisholz, Jacot et autre Mercier.

Comme pour les alpins, le travail de base est effectué au sein des clubs. Les efforts entrepris ont payé puisque Daniel Sandoz, Jean-Marc Drayer et les frères Marchon, Nicole Zbinden, Bernard Tschanz, André Zybach, Harald Kämpf et Pascal Zbinden sont membres d'un cadre national de la FSS.

Enseignant à l'Ecole de commerce de La Chaux-de-Fonds, Laurent Donzé nous a déclaré vouloir continuer sur la même voie que son prédécesseur. Les principaux

objectifs sont donnés par l'accession aux différents cadres de la FSS des fondeurs. Cette saison les cadres ont quelque peu diminué avec les arrêts de Charles Benoit, Francis Jacot et Roland Mercier. Néanmoins l'équipe du Giron est décidée à glaner une médaille au moins lors des championnats suisses 1985 à Einsiedeln du 1er au 10 février.

Relevons encore que le Ski-Club Le Locle a pris sur lui l'organisation des championnats suisses OJ les 23 et 24 février. Les courses se disputeront au Quartier complètement en forêt dans le triangle Le Quartier - La Chaux-du-Milieu - La Grande-Joux.

Le triathlon suisse avant la saison 1984-85

Un désir: rester «des vrais de vrais»

La patience est souvent récompensée. Michel Pralong a pu le constater. Dix ans d'efforts se sont révélés nécessaires. Le triathlon a conquis ses lettres de noblesse. Les dirigeants du sport suisse sont désormais convaincus. La preuve en est donnée. Récemment le directeur adjoint de la fondation «Aide Sportive Suisse», M. Rolf Weber a remis trois cartes No 1 de sportif d'élite à des triathlètes. Jean-Louis Burnier de La Chaux-de-Fonds, Walter Siegfried de La Lenk et Marc Vuagniaux de Bex sont soutenus financièrement dans la pratique de leur sport.

Le titre mondial d'Arnold Näpflin, ceux obtenus par l'équipe nationale en 1983 et 1984 ont constitué des arguments de poids. Dorénavant les athlètes se consacrant à cette discipline composée d'un slalom géant et d'une course de fond avec du tir ne seront plus des marginaux.

Lors d'une conférence de presse à Montana, le chef du triathlon suisse M. Claude Blanc s'est pourtant bien gardé de changer d'attitude.

Notre ambition est de rester des «vrais de vrais». Nous voulons rester des amateurs à l'état pur, où l'effort est récompensé par les satisfactions qu'il doit apporter, soit un esprit sportif et de camaraderie, une santé physique et morale, et la joie de gagner comme preuve d'achèvement et non pas source de gain financier.

UNE PARTICULARITÉ

Le triathlon est chapeauté en Suisse, c'est une particularité, par deux associations faitières. En effet, cette discipline est devenue une sous-association de la Fédération suisse de ski (FSS) et un ressort de l'Association suisse de polyathlon militaire.

Après dix ans de règne, M. Michel Pralong s'est retiré sur la pointe des pieds de son poste principal dirigeant. Son successeur M. Claude Blanc de Montana a hérité d'une situation saine.

L'équipe nationale est composée de douze hommes (voir notre encadré) et dirigée par André Emonet, chef d'équipe, entraîné par Martial Donnet pour le sla-

lom géant, Henri Beaud pour le fond, Georges Rollier pour le tir et assisté par un médecin Gérard Gremion.

Dix sept personnes ont trouvé une place au comité central pour s'occuper des nombreux départements étant donné la complexité de ce sport.

Enfin un triathlon club présidé par M. Eric von Allmen a vu le jour pour s'occuper de la relève et des camps d'initiation.

LE NERF DE LA GUERRE

Comme dans tous les sports, le problème No 1 rencontré par les dirigeants du triathlon suisse est celui des finances. Véritable nerf de la guerre, l'argent n'est pas illimité dans le triathlon. Il s'en faut même de beaucoup. Malgré les nombreuses aides accordées le trésorier est toujours confronté à des chiffres rouges ennuyeux. Le budget 1984-85 a laissé entrevoir un montant de 20.000 fr. à trouver auprès des entreprises en cours de saison. Pourtant les dirigeants ne sont pas indemnisés (du bénévolat par idéalisme).

Quant aux athlètes ils recevront de la fédération un montant de 20 fr. par jour d'entraînement ou de compétition. Une somme qui même pour la pratique de ce

sport ne leur permettront pas de devenir millionnaire. Jean-Louis Burnier, Marc Vuagniaux et autre Andéol Jordan consacreront environ cent jours au triathlon dont les deux tiers seront pris sur leurs vacances et leur travail.

Le renouveau du triathlon d'hiver a surtout touché la Suisse romande depuis dix ans. Les dirigeants sont décidés à étendre leur emprise Outre-Sarène. Les efforts consisteront essentiellement à mieux toucher la presse allemande et à recruter de nouveaux membres du comité de langue allemande. En effet, les triathlètes allemands ont déjà pris place depuis de nombreuses années au sein des équipes nationales.

DEUX BUTS PRINCIPAUX

Chef de l'équipe nationale et responsable technique, M. André Emonet a donné un aperçu de l'activité des triathlètes pour la future saison.

Les membres de l'équipe nationale participeront à six camps d'entraînements, à cinq compétitions nationales, à six compétitions internationales. En vue des championnats du monde fixés en 1985 à Andermatt, trois courses de sélection seront organisées à Bex, Chamoniex et Château-d'Oex.

Les deux buts principaux du triathlon suisse seront de conserver le titre mondial par équipe obtenu en 1983 à Lillehammer et en 1984 à Arvidsjaur et de placer au moins un homme sur une marche de podium en compétition individuelle.

Quant aux championnats de Suisse, ils se dérouleront à Grindelwald. Champion sortant, le Chaux-de-Fonnier Jean-Louis Burnier espère bien défendre son titre victorieusement.

L. G.

Les cadres du Giron jurassien

Ski alpin

Juniors, seniors

FILLES

Sylvie Aufranc (1964) Bienne
Nathalie Haefeli (1966) Saules.

GARÇONS

Guido Glanzmann (1965) Orpund
Pierre Voumard (1966) Evillard
Thierry Barbezat (1967) Le Locle
Jacques Meillard (1968) Bôle
Roland Gasser (1968) Les Pontins
Alain Cuhe (1968) Les Bugnettes
François Vermeulen (1968)
Chambrelin

OJ FILLES

Barbara Gertsch (1969) Saint-Imier
Fanny Minder (1969) Fleurier
Aline Triponez (1970) Le Locle
Marie-France Langel (1969)
Courtelary
Christelle Bourquin (1971)
La Neuveville

GARÇONS

Jean-Claude Meyer (1971) St-Imier
Pierre Fournier (1969) Cressier
Christophe Bigler (1971) Les Reussilles

Ski nordique

OJ FILLES

Nicole Zbinden (1969) Orpund
Delphine Arnoux (1969) La Brévine
Siri Fleischmann (1971) Evillard
Gaby Nussbaumer (1969) Bienne
Laure Zurbuchen (1969) Les Verrières

OJ GARÇONS

Bernard Tschanz (1969) Mont-Soleil
André Zybach (1969) Couvet
Claude Borel (1970) La Brévine
Thierry Charmillot (1970) Le Boéchet
Finn Fleischmann (1970) Evillard
Daniel Martin (1969) Bienne
Jérôme Michel (1969) Le Locle
Pierre-Yves Mueller (1970) Couvet

Jean-Pierre Oberli (1969) Soubey
Fabrice Pellaton (1970) La Brévine
Nicolas Pellaton (1971) La Brévine
Philippe Schwob (1971) Les Reussilles

DAMES

Florence Chopard (1968) Tramelan
Corinne Ducommun (1966) La Sagne
Marianne Huguenin (1964)
Le Brouillet

Anne-Claude Marchon (1968)
Les Reussilles

Jeanne-Marie Pipoz (1967) Couvet

JUNIORS

Harald Kaempff (1968) Mont-Crosin
Pascal Zbinden (1966) Orpund
Pascal Arnoux (1967) La Brévine
Christophe Augsburg (1967)
Mont-Crosin

Michel Augsburg (1966) Mont-Crosin
Pascal Augsburg (1968) Mont-Crosin
Pascal Baillif (1965) Reconviiler
Denis Etter (1966) La Côte-aux-Fées
Didier Fatton (1966) Fenin

Vincent Grosjean (1967) Malleray
Thierry Huguenin (1965) Nauchâtel
Thierry Leuenberger (1966) Bévillard
Hervé Paratte (1966) Les Breuleux
Jean-Denis Sauser (1965)
La Chaux-du-Milieu

SENIORS

Jean-Marc Drayer (1963) Le Locle
Christian Marchon (1964)
Les Reussilles

Jean-Philippe Marchon (1962)
Les Reussilles

Daniel Sandoz (1961) Le Quartier
Urs Bloesch (1956) Bellmund
Jean-Louis Burnier (1959)
La Chaux-de-Fonds

Pierre Donzé (1956) Les Bois
Marco Frésard (1963) Le Bémont
Laurent Gacond (1953)
La Chaux-de-Fonds

Sylvian Guenat (1959) Fontainemelon
Denis Huguenin (1956) Le Brouillet
Béat Nussbaumer (1964) Bienne
Pierre-Eric Rey (1957) Les Verrières
Claudy Rosat (1946) Les Tailières

Equipe nationale

1984-1985

GROUPE 1

Jean-Louis Burnier, 25 ans, La Chaux-de-Fonds; Carlo Kuonen, 25 ans, Sion; Walter Siegfried, 27 ans, Lenk i. S.; Marc Vuagniaux, 25 ans, Bex.

GROUPE 2

Josef Gisler, 22 ans, Schattdorf; Andéol Jordan, 20 ans, Hauteville; Ueli Kopp, 22 ans, Muri b. Bern; Elmar Werlen, 21 ans, Geschinen.

GROUPE 2

Richard Jenny, 30 ans, Millédi; Ernst Peter, 21 ans, Alpnach; Constant Sarott, 29 ans, Allschwil; Daniel Zurbuchen, 20 ans, Rubigen.



Des sportifs amateurs, Marc Vuagniaux (à gauche), Andéol Jordan (au centre) et Jean-Louis Burnier (Photo Jean-Paul Maeder)

(LPP)

Chapitre 4: Prestation de libre passage

Art. 29 Transfert de la prestation de libre passage

¹ Le montant de la prestation de libre passage doit être transféré à la nouvelle institution de prévoyance. Celle-ci le porte au crédit de l'assuré.

³ Si ledit montant ne peut être transféré à une nouvelle institution de prévoyance ni laissé auprès de l'ancienne, le maintien de la prévoyance doit être garanti au moyen d'une police de libre passage ou par une forme équivalente.

La Société de Banque Suisse vous offre, avec sa Fondation de libre passage, une intéressante possibilité de placer le capital d'épargne-prévoyance d'un collaborateur qui quitte votre entreprise. En accord avec la loi.

Que faire lorsqu'un de vos employés résilie son contrat de travail et que vous n'avez pas la possibilité de transférer sa prestation de libre passage à une autre institution de prévoyance? La solution: ouvrir un compte de libre passage auprès de la Fondation de la SBS.

Tous les dépôts effectués sur ce compte sont exonérés d'impôts, que ce soit sur la fortune, le revenu ou l'impôt anticipé. Les dépôts des différentes entreprises confiés à la Fondation sont placés collectivement de façon à obtenir un rendement élevé.



**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
Bankverein

**La prévoyance professionnelle
dans les règles de l'art.**



POMMES DE TERRE à prix réduit

La Commune de La Chaux-de-Fonds organise une vente de POMMES DE TERRE à prix réduit en faveur des personnes à revenu modeste.

Les commandes sont reçues par l'Office du travail, rue du Grenier 22, 1er étage, guichet No 8, jusqu'au lundi 17 septembre 1984, dernier délai. Le paiement s'effectue à la commande.

Se présenter avec le permis de domicile et le dernier bordereau d'impôt de chacun des membres de la famille faisant ménage commun.

Office communal du travail

CONSULTATION JURIDIQUE DE L'ORDRE DES AVOCATS NEUCHÂTELOIS

La Chaux-de-Fonds: Serre 67 Neuchâtel: avenue DuPeyrou 8

Un avocat pratiquant est à votre disposition pour vous donner tous conseils juridiques et pour vous orienter sur vos démarches les plus urgentes chaque jeudi, de 16 h. à 20 h.

79662

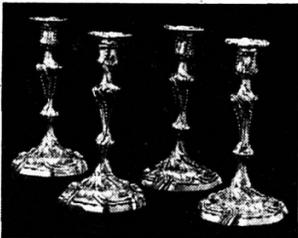
ARTS ANCIENS PIERRE-YVES GABUS SA

Importante vente aux enchères

par le Ministère de Me Jean CHRISTIN, Huisier Judiciaire, pl. des Eaux-Vives 8, Genève

du 26 octobre au 4 novembre 1984 à l'Hôtel des Bergues à Genève

où seront mises en vente d'importantes collections



Chandeliers argent Londres 1761 William Tuite. Estimation: Fr. 15 000.- à Fr. 17 000.-

Tableaux de maîtres anciens et modernes:

Vlaminck, Poliakov, Luigi Loir, Mancini, N. de Stael, Estève, Wols, M. Pechstein, et

Tableaux suisses: G. Giacometti, M. Barraud, Diday, Gigon, Calame, Hodler, Klee, etc.

Collection d'argenterie suisse et étrangère (plus de 300 objets) Dispersion d'une importante bibliothèque suisse

Expert: Christian Galantaris, expert près la Cour d'Appel de Paris

Mobilier suisse et français - Verrerie ancienne - Art nouveau - Gravures suisses - Pendulerie

ART JAPONAIS ET CHINOIS

Dispersion de la collection «Tikotin» Expert: Michel Beurdeley, expert près la Cour d'Appel de Paris

Collection complète de l'œuvre de Félicien Rops

Expert: Jean-Pierre Camard, expert près la Cour d'Appel de Paris (spécialiste pour l'art nouveau)

Si vous désirez faire estimer ou vendre vos objets d'art, nos experts sont à votre entière disposition pour un rendez-vous, d'ici au 15 septembre 1984, ceci gracieusement et sans engagement de votre part

Dernier délai pour la remise des objets: 15 septembre 1984

Galerie ARTS ANCIENS 2022 Bevaix, ☎ 038/46 16 09 Correspondante à Genève: Mme Sophie Bertier, ☎ 022/31 51 10

Les 3 plus du nouveau Break Renault 18 4x4/2 litres.



Plus de puissance:

une garantie supplémentaire d'efficacité. Ajoutée aux avantages des 4 roues motrices enclenchables séparément, la puissance de 108 ch-DIN du nouveau Break Renault 18 4x4 2 litres Type 2 en fait un véhicule imbattable. Neige, ornières, éboulis, verglas, plus que jamais il tient la route.

Plus de confort:

un gage de sécurité. Insonorisation optimisée. Tableau de bord modernisé et intérieur plus confortable avec sièges velours. Quel que soit l'état de la route, quelle que soit la distance à parcourir, le nouveau Break Renault 18 4x4 2 litres vous épargne fatigue et tension au volant.



Plus de 170 km/h:

une performance de grande routière. Tout terrain efficace et confortable, le nouveau Break Renault 18 4x4 2 litres a été également conçu pour entreprendre de longs voyages. La nervosité de son moteur 2 litres. Sa puissance de 108 ch-DIN. Sa robustesse et sa traction arrière enclenchable séparément en font un véhicule parfaitement polyvalent, à l'aise sur les autoroutes comme sur les sentiers de montagne.

Le Break Renault 18 4x4 existe en 3 versions:

TX 4x4 Type 2 (1995 cm³, 108 ch-DIN, boîte 5 vitesses) Fr. 20400.-

GTD 4x4 Type 2 (2068 cm³ Diesel, 66,5 ch-DIN, boîte 5 vitesses) Fr. 22735.-

GTL 4x4 (1647 cm³, 72 ch-DIN, boîte 5 vitesses) en offre spéciale chez votre agent Renault. Interrogez-le.

Break RENAULT 18 4x4/2 litres.

Le 4x4 des 4 saisons.

44-9279

IL EST TEMPS DE PENSER A VOS VACANCES DE

NOËL-NOUVEL AN

Parmi nos nombreuses destinations nous vous proposons nos traditionnels voyages accompagnés AU SOLEIL DE LA



(avec NEW YORK au retour)

2 VOYAGES AU CHOIX:

NOËL-NOUVEL AN: 16 JOURS

du 22 déc. 84 au 6 janv. 85

de FS 3095.- à 3695.-

NOUVEL AN: 12 JOURS

du 26 déc. au 6 janv. 85

de FS 2895.- à 3390.-

IMPORTANTES REDUCTIONS POUR ENFANTS JUSQU'À 12 ANS!!

NOS PRESTATIONS: Voyages par vols réguliers, séjour balnéaire à DAYTONA BEACH, logement en hôtel de 1^{ère} cl. sup., voiture de location avec km illimité (synonyme de liberté totale une fois sur place), nombreuses visites telles que WALT DISNEY WORLD, SEA WORLD, CAP KENNEDY, sans oublier EPCOT, la nouvelle et 8^{ème} merveille du Monde!

Renseignements et inscriptions auprès de votre agence habituelle ou chez



Tél. 022/98 77 22

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt.-Saconnex)

18-2844

Incorrigibles gaspilleurs ?

«Economisons et nous pourrons nous passer de nouvelles centrales», répètent inlassablement les partisans des initiatives. Ainsi accusés, sommes-nous vraiment d'incorrigibles gaspilleurs d'électricité ?

Non. Les Suisses sont au contraire parmi les plus économes: par tête d'habitant, les Français consomment 30% de plus que nous, les Russes 50%, les Allemands 70%, les Américains 240%...

De même, c'est en Suisse que l'augmentation de la consommation est la plus mesurée: +33% de 1972 à 1982 (Autriche: +79%; France: +66%; Canada: +49%)..

Pénurie + impôt:

2 x non



Comité neuchâtelois contre la pénurie d'énergie. Amiod de Dardel

87-319

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

mercredi

TELEVISION RADIO

TV ROMANDE

- 12.00 Midi-public
- 13.25 L'Etrange Monsieur Duvallier Cosmos-Cross. Avec: Louis Velle
- 14.20 Revivre la Course La Course autour du monde 1979-80
- 15.15 La vie sur terre L'évolution des animaux
- 16.00 Rock et Belles Orelles Les III Rocky vont bon train
- 17.10 Flashjazz Roland Kirk était sur la scène du Festival de Montreux 1972
- 17.50 Téléjournal
- 17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes Pimpa: Les Hirondelles s'en vont. - Gros plan sur: Choucas, pies et corneilles
- 18.10 Ça roule pour vous Il y a un «fun» dans les voiles
- 18.35 Journal romand
- 18.55 Dodu Dodo

Sur la Chaîne suisse italienne: 18.55-20.50 Football Norvège-Suisse. En Eurovision d'Oslo

19.10 De A jusqu'à Z Jeu

19.30 Téléjournal

20.15 Concours international d'exécution musicale Genève 84

Concert des lauréats transmis en direct du Victoria Hall de Genève. L'Orchestre de la Suisse romande est placé sous la direction de Grzegorz Nowak (Pologne), lauréat du Concours Ernest-Ansermet. Programme: Concerto pour piano et orchestre No 3 en ut mineur, op. 37, de Ludwig van Beethoven, soliste: Hideyo Harada (Japon), 2e prix - suites Nos 1 et 2, Daphnis et Chloé, de Maurice Ravel, avec la participation des Chœurs de la Radio romande. (Transmission simultanée et en stéréophonie sur RSR 2.)

21.50 TéléScope Magazine de la science. Les étranges créatures de la nuit

22.20 Téléjournal

22.35 Cent ans de silence Film réalisé par Henri Suaud. C'est un événement, car c'est le premier film bilingue en langue française et en langue des signes accessibles aux sourds, sans aucun sous-titre.

FRANCE 1

- 11.20 Vision plus
- 11.50 La une chez vous
- 12.00 Nans le Berger (3) Feuilletton. Avec Rellys
- 12.30 La bouteille à la mer
- 13.00 Le journal à la une
- 13.40 Vitamine L'invitée du placard: Anisette - Pourquoi, comment les marées? Rocky Cesarus, avec Jean-Claude Lombard
- 16.25 C'est super Avec Sophie Lévy et Thibault d'Orca, deux élèves comédiens
- 16.45 Hip-hop
- 17.00 Microludic
- 17.25 Jack spot Avec: Regrets - Roger Taylor - Chris de Burgh
- 17.50 Les infos
- 18.10 Le village dans les nuages Le plus naïf des trois - Les Souvenirs d'Oscar et d'Emilien: Première Bagarre
- 18.30 Magic Hall Invitée: Sylvia Montfort
- 18.55 Tour de l'Avenir
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Cocoricocoboy Invitée: Jeanne Mas
- 19.53 Tirage du Tac-o-Tac
- 20.00 Le journal à la une
- 20.30 Tirage du Loto
- 20.35 Dallas Le Grand Bal. Série

21.25 Le bébé est une personne

Voyage au centre de la mère. Série de 3 émissions. Extraits de: «Bonjour la vie», de Jean-Marie Allard - «Affaire vous concernant», de Martine Alain-Régault - «Les jours de notre vie», de Claude Edelmann

22.25 Branchés-musique Fréquence vidéo

23.10 Une dernière

23.25 Clignotant

SUISSE ALEMANIQUE

- 17.00 1, 2 ou 3 Jeu pour les enfants
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Karussell
- 18.30 Tanzschule Kaiser Kaiser n'est pas Kaiser. Série
- 19.00 Actualités régionales
- 19.30 Téléjournal Sports
- 20.00 Die Entscheidung Téléfilm
- 22.45 Mercredi-sports
- 23.45 Télétexte Bulletin de nuit

ANTENNE 2

- 10.30 A2 Antiope
- 12.00 Midi informations - Météo
- 12.08 L'académie des 9 Avec: Hervé Vilard - Sophie Agacinski - Jean Charles - Jean-Marc Thibault - Patrick Topaloff
- 12.45 Antenne 2 midi
- 13.30 La Pendule (3) Avec: Jean-Luc Moreau
- 13.45 Les carnets de l'aventure On l'appelle Thelay Sagar
- 14.20 Dessin animé X-Or: Les Œufs monstrueux
- 14.50 Récréé A2 Les Devinettes d'Epinal - Yakari: La Sculpture - Les Quat'z'Amis: La Chanson - Discopuce - Maraboud'ficelle - Latulu et Lireli
- 17.30 Micro Kid
- 18.00 Platine 45
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Des chiffres et des lettres Jeu
- 19.15 Actualités régionales
- 19.40 Le théâtre de Bouvard
- 20.00 Journal

20.35 Un Homme va être assassiné

Téléfilm de Dolorès Gracian, d'après un scénario de Gédé. Avec: Julien Guimar - Dominique Blanchard - Jacques Rosny - Fabrice Eberhard

Dans une cité de transit, un jeune homme organise l'assassinat de son père, ivrogne invétéré, époux brutal, avec la complicité de tous, famille, police, presse, voisinage...

21.55 Magazine médical Rééduquer ses articulations

22.45 Chefs-d'œuvre en péril Les châteaux

23.15 Edition de la nuit

23.35 Bonsoir les clips

SUISSE ITALIENNE

- 17.45 Buzz Fizz Zoo du Cirque Knie de Rapperswil
- 18.45 Téléjournal
- 18.50 Intermède
- 18.55 Football Norvège-Suisse
- 20.50 Magazine régional
- 21.10 Téléjournal
- 21.35 Arguments
- 22.35 Tatort Une Partie truquée. Série
- 23.50 Téléjournal

FRANCE 3

- 17.00 Télévision régionale 19.10 Inf 3 - 19.55 Actualités régionales
- 19.55 Inspecteur Gadget L'Enlèvement de Gontier (3)
- 20.05 Jeux de 20 heures Ce soir à Rochefort. Avec: Jean Amadou - Rosine Cadoret - Dadzu
- 20.35 Ring-parade
- 22.00 Soir

22.20 Scènes de la vie conjugale

Innocence et Panique. Une série d'Ingmar Bergman (1974). Avec: Liv Ullman - Bibi Andersson - Erland Josephson

Mariés depuis dix ans, Marianne et Johan forment un couple exemplaire. Elle est avocate, spécialisée dans les problèmes du divorce. Lui est professeur de psychologie appliquée et poète à ses heures. Marianne et Johan ont deux petites filles. Un soir, ils reçoivent à dîner un couple d'amis, Peter et Katarina. Une querelle épouvantable éclate entre les deux invités. Johan et Marianne tentent, vainement, de les reconcilier...

23.10 Une bonne nouvelle par jour Motards (société)

23.15 Prélude à la nuit

ALLEMAGNE 1

- 15.00 Programmes d'été
- 17.50 Téléjournal
- 18.00 Programmes régionaux
- 20.00 Téléjournal
- 20.15 Der Mond ist nur a nackerte Kugel Téléfilm, avec Elisabeth Stepanek
- 22.00 Point chaud
- 22.30 Le fait du jour
- 23.00 Quincy Mort d'un Cambrioleur. Série
- 23.45 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

- 15.25 Breakdance
- 16.00 Informations
- 16.05 Neues aus Uhlenbusch
- 16.35 Mickys Trickparade Avec le ventriloque Fred Roby
- 17.00 Informations régionales
- 17.15 L'illustre-Télé
- 18.00 Der lange Treck Un Vrai Gentleman. Série
- 19.00 Informations
- 19.30 Direct Magazine pour les jeunes
- 20.15 Actualités sportives Journal du soir
- 22.05 Amicalement votre Des Affaires avec Napoléon. Série
- 22.50 Dorfliebe Téléfilm
- 0.15 Informations

A PROPOS

La caméra qui peut-être fausse tout... au coeur du racisme

En 1973, sauf erreur, lors d'une des initiatives dites «Schwarzenbach», a peine un peu moins de la moitié des votants dirent oui à un texte qui aurait conduit à renvoyer bon nombre d'étrangers dans leurs pays. Il y avait certainement une part de «racisme» là-dessous. Or cette importante minorité est restée, à quelques exceptions près, silencieuse, comme vaguement «honteuse» peut-être. Pour leur émission «Au cœur du racisme», Yvan Dalain et Jean-Pierre Friedman ont réussi à convaincre certains de nos compatriotes (dont trois Neuchâtelois d'origine ou installés ici) de s'avouer plus ou moins racistes et de venir défendre leur position.

Ceux qui ont, oui, le courage d'exprimer cette attitude sont une toute minuscule minorité dans un ensemble beaucoup plus vaste. Ce sont, en quelque sorte, de véritables marginaux. Et l'un d'eux au moins s'est plus franchement que les autres mis en scène, exhibé, devant la caméra.

Il fait de la politique à Genève et aurait d'assez hautes ambitions, qui sait, succéder à M. Soldini au Conseil national? Pour lui, devant ses futurs électeurs, quel beau tremplin que cette émission de télévision. Et qu'importe, pour lui toujours, la réprobation à son égard, exprimée par exemple le lendemain sur RSR 1, il n'a que faire de ceux qui ne pensent pas comme lui. La caméra servira peut-être sa carrière politique auprès des «Vigilants» silencieux, ceux qu'il vise.

Dans la même émission, J. P. Friedman a mis en scène des psychodrames (reconstituer un refus dans un café de servir des Noirs / jouer à colin-maillard / organiser dans le silence l'occupation de places dans une chambre). Mais le «huis-clos» de l'émission avait pourtant des témoins, la caméra et les micros. Il se pourrait que la mise en condition, donc la mise en scène, peut-être un peu d'exhibitionnisme soient entièrement déterminés par la présence de la technique, et les futurs spectateurs. Difficile d'appeler cela «télévision-vérité».

Caméra, micros, équipes ne sont pas des témoins innocents, indifférents. Par leur présence, ils contribuent à modifier les comportements, donc à proposer une forme de témoignage qui ne doit pas tout à la seule réalité. Il faut apprendre à en tenir compte, ne pas juger mauvaise une émission si l'un de ses invités déplaît.

Freddy Landry

RADIO SUISSE ROMANDE 1 SUISSE ROMANDE 2 SUISSE ALEMANIQUE FRANCE MUSIQUE FRANCE CULTURE

12.30 Journal de midi. 12.45 Magazine d'actualité. 13.30 Avec le temps; disques; 14.05 Profil. 15.05 Le diable au coeur; 17.05 Subjectif. 18.05 Le journal du soir. 18.15 Les actualités régionales. 18.25 Les actualités sportives. 18.30 Le petit Alcazar. 19.00 Titres. 19.05 Les dossiers de l'actualité. Revue de presse suisse alémanique. 19.30 Sport et musique. 20.45 Au clair de la lune. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Théâtre: Retour, de Catherine Safonoff. 23.10 Blues in the night. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations.

12.32 Table d'écoute. 12.55 Les concerts. 13.00 Journal. 13.30 Table d'écoute (2). 14.05 Suisse-Musique. 16.00 La vie qui va, par D. Bron et V. Florence. 17.05 Rock line. 18.10 Jazz non-stop. 18.30 Empreintes: les livres. 19.20 Novitads, en romanche. 19.30 Per i laboratori italiani in Svizzera. 20.00 En attendant le concert. 20.15 Concours international d'exécution musicale: Concert final des lauréats, en direct. 21.45 Oeuvres de Poulenc. 23.00 Ensembles Las Cañas et Josquin des Prés. 0.05-6.00 Relais de Couleur 3, mus. et informations.

12.15 Magazine régional. 12.30 Journal. 13.15 Revue de presse. 14.00 Mosaïque. 14.05 Y. Théraulaz. 15.00 Moderato. 16.30 Enfants. 17.00 Welle eins. 17.45 Sport. 18.00 Infos. 19.15 Sports. Mus. diverses. 20.50 Spasspartout. Football. 22.15 Music-Box. 24.00 Club de nuit. 12.30 Journal. 12.40 Société. 13.30 Mus. ancienne. 14.05 RSR 2. 16.00 Feuill. 16.30 Serenata: Mus. class. 18.20 Novitads. 18.30 Journal. 18.45 Italien. 19.15 Index. 19.30 Culture. 20.15 Concert (voir RSR2). 21.45 Francis Poulenc. 23.00 DRS 3.

12.05 Concert. 13.30 Les chants de la terre. 14.00 Repères contemporains. 15.00 L'après-midi des musiciens: musique en Franche-Comté. 18.00 Concert à Besançon: J. Costarini, hautbois; C. Joly, piano: Sonates de Saint-Saëns, Poulenc, Dutilleux; Concerto sur des thèmes de La Favorite de Dutilleux, Pasculi. 19.00 Le temps du jazz. 20.00 L'imprévu. 20.45 Festival international de musique de Besançon: Les Arts florissants, direction W. Christie: 3 Grands Psaumes, Charpentier. 23.20-2.00 Les soirées de France-Musique.

12.45 Panorama. 13.30 Mus.: Instantané: par B. Delannoy; La saison au Théâtre des Champs-Élysées; Interview à propos de La Périchole, d'Offenbach; etc. 14.30 D'un antipode à l'autre. 15.03 Disques. 16.03 Musique. 18.00 Le cri du homard. 18.15 Ecole des parents et des éducateurs. 18.30 Comment va le monde, Unamuno? Nouvelles de M. de Unamuno. 19.00 Magazine. 19.25 Jazz. 19.30 Perspectives scientifi.: la biologie végétale. 20.00 Enjeux intern. 20.30 Musique: Charles Ravier. 22.30-23.55 Nuits magnétiques.

0.05-6.00 Relais de Couleurs 3, musique et informations. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales du journal. 6.25 Journal routier et bulletin météorologique. 6.30 Journal régional. 6.35 Sports. 6.55 Minute océanique. 7.32 Diagnostic économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.30 Indicateur économique. 8.40 Memento des manifestations. 9.00 Bulletin météo. 9.05 Turbulences, par Francis Parel: reportages, entretiens, jeux, etc. 11.30 On va pas rigoler tous les jours, par Jean Charles.

0.05-6.00 Relais de Couleur 3, musique et informations. 6.10 6/9 avec vous, réveil en musique. 7.15 Concours. 7.30 Classique. 8.10 Concerts-actualité. 8.58 Minute océanique. 9.05 La vie qui va: Actuel. 9.30 Le temps d'apprendre: Sélection jeunesse. 10.00 Portes ouvertes sur la santé. 10.30 La musique et les jours: 1. L'intégrale: les symphonies de Franz Schubert. 2. A la carte, actualités musicales. 12.00 Traditions musicales de notre pays: Le Valais, hôte du Comptoir suisse de Lausanne.

Seul l'essentiel des programmes figure dans cette rubrique. 1 Club de nuit. 6.00 Bonjour. 9.00 Palette. 11.30 Club des enfants. 12.00 Rendez-vous: Economie. 2 6.00 Mattinata. 6.10 Pages de von Kerll, Becker, Froberger, Vivaldi, Haydn et Mozart. 7.00 Actualités. 7.15 Pages de Rachmaninov, Debussy, Field et Brahms. 9.00 Aula. 9.05 Radio scolaire. 10.00 Pays et peuples. 11.30 Lecture. 12.00 Musique pour instruments à vent: Platti et Gaubert.

Informations à 7.00, 9.00, 12.00, 18.00, 19.55, 23.00. 2.00-7.00 Les nuits de France-Musique: Messiaen. Oeuvres de Messiaen en alternances avec à 2.40 des pages de Lejeune; 4.35 Beethoven; 5.20 Sastry; 5.40 Mozart. 7.10 Actualité du disque, par P. Kaminski. 8.00 Le journal de musique. 9.05 Le matin des musiciens: Les grandes heures du Festival de Besançon: Oeuvres de Beethoven, Martinu, Berg, Chostakovitch et Prokofiev.

Les programmes français sont donnés sous réserve. 7.00 Matinales, par C. Dupont. 7.30 Revue de presse, par L. Simon. 8.00 Les chemins de la connaissance: L'héritage (9); Le droit chemin. 8.33 Le rêve dans l'Antiquité (9). 8.50 La cité des songes. 9.05 Les matinées de France-Culture: La littérature, par R. Vignny. 10.30 Le cri du homard. 10.50 Musique: 6e Semaine de la chanson à la Sainte Baume; interview du directeur des stages; Extraits des ateliers.

Mercredi

Jeudi